

Université de Montréal

Le véganisme au Québec : cartographie d'un mouvement

par Alexia Renard

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté

En vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

en environnement et développement durable

Option enjeux sociaux et gouvernance

23 août 2019

© Alexia Renard, 2019

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Ce mémoire intitulé

Le véganisme au Québec : cartographie d'un mouvement

Présenté par
Alexia Renard

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Sara Teitelbaum
Présidente-rapporteure

Pascale Dufour
Directrice de recherche

Laurence Bherer
Membre du jury

Résumé

Dans un contexte d'intérêt croissant pour le véganisme en Occident, cette recherche exploratoire se propose de brosser le portrait des acteurs collectifs du mouvement végane québécois. Loin d'être une pratique individuelle seulement, le véganisme est porté, au Québec, par différents groupes (groupes de base, organisations à but non lucratif et organismes de charité) qui défendent aussi bien les droits des animaux que la nécessité de se tourner vers une alimentation végétale pour la santé et l'environnement. À l'aide d'une analyse de réseaux, nous définirons, sur le plan organisationnel, la configuration du mouvement et ses frontières, montrant la présence d'une structure fragmentée. La recherche se proposera par la suite de cerner les éléments constitutifs de l'identité collective du mouvement, qui repose sur une idée revendiquée plus ou moins frontalement : l'abolition de l'exploitation animale. Cette identité s'incarne dans des actions diverses, non violentes et la plupart du temps légales, qui ciblent tant la culture dominante, c'est-à-dire la consommation normalisée de produits animaux, que les sphères politiques et juridiques, malgré l'absence relative du mouvement dans l'arène politique conventionnelle.

Mots-clés : véganisme, Québec, mouvement social, mouvement *lifestyle*, analyse de réseaux, identité collective, cause animale

Abstract

In the context of growing interest in veganism and animal advocacy in Western countries, the research focuses on the current vegan movement in Quebec. Far from being only an individual-level practice, veganism in Quebec is led by collective actors such as grassroots groups, non-profit organizations and charities. These organizations both advocate for animal rights and promote a plant-based diet for health and environmental reasons. We will define the movement's structure and boundaries at an organizational level, using network analysis, and showing a fragmented structure. The research will then assess some constituent parts of the movement's collective identity, centered around abolishing animal exploitation. This collective identity is embodied in various non-violent and often legal actions targeting dominant culture (i.e., the normalized consumption of animal products) and the legal and political spheres. Yet, the movement is still relatively absent on the conventional political scene.

Keywords: veganism, Quebec, social movement, lifestyle movement, network analysis, collective identity, animal advocacy

Table des matières

<i>Résumé</i>	<i>i</i>
<i>Abstract</i>	<i>ii</i>
<i>Table des matières</i>	<i>iii</i>
<i>Liste des tableaux</i>	<i>vi</i>
<i>Liste des figures</i>	<i>vii</i>
<i>Liste des sigles</i>	<i>viii</i>
<i>Remerciements</i>	<i>xi</i>
<i>Introduction</i>	<i>1</i>
<i>Chapitre I : Caractériser le véganisme comme mouvement social</i>	<i>4</i>
1) Objet de la recherche	5
a) Les mouvements sociaux, entre action collective et engagement informel	6
b) Un mouvement <i>lifestyle</i> ?	8
2) L'analyse de réseaux pour cartographier un mouvement	10
3) Identité collective et conflit politique	12
Conclusion du chapitre I	13
<i>Chapitre II : Le mouvement végane et la cause animale : histoire, contexte contemporain</i> 15	
1) Le véganisme au Québec : contexte actuel	15
a) La culture : alimentation, santé et médias.....	15
b) L'économie agricole.....	20
c) Les droits des animaux	23
2) Histoire du végétarisme éthique et du véganisme	24
a) Le végétarisme dans l'Antiquité et pendant la Chrétienté	24
b) Le renouveau végétarien au 18 ^e siècle.....	25
c) Naissance et montée en puissance du véganisme au 20 ^e siècle	27
3) Histoire de la cause animale	28
a) L'émergence du mouvement pour le bien-être animal en Europe et au Canada.....	28
b) Les transformations de la cause animale à la fin du 19 ^e siècle	30

c) Le mouvement pour les droits des animaux	31
4) La convergence du mouvement végane et du mouvement pour les droits des animaux	33
Conclusion du chapitre II	35
<i>Chapitre III : Quels sont les acteurs collectifs en présence ? Présentation des données</i>	<i>37</i>
1) Méthodologie de recherche.....	37
a) Constitution d'une base de données.....	37
b) Les entrevues semi-dirigées	40
c) Posture de la chercheure	40
d) Netnographie ?.....	40
2) Les acteurs collectifs	42
a) Les organisations	44
b) Internet et Facebook	49
c) Le mouvement végane au Québec : trajectoire récente	51
Conclusion du chapitre III.....	54
<i>Chapitre IV : Peut-on parler d'un mouvement végane au Québec ? Une analyse de réseaux</i>	<i>56</i>
1) Les principaux concepts de l'analyse de réseaux	56
a) Nœuds et liens	56
b) Centralité	57
c) Segmentation	58
d) Les différents types de réseaux.....	58
2) Le réseau des acteurs collectifs	61
a) Méthode.....	61
b) Description du réseau d'acteurs collectifs	62
c) Analyse	70
Conclusion du chapitre IV	75
<i>Chapitre V : Un mouvement en construction</i>	<i>77</i>
1) Radicalité(s).....	79
a) Radicalité du discours théorique.....	79
b) Les acteurs collectifs, leurs revendications, leurs stratégies.....	82
c) « Qu'est-ce qui va rester de l'identité du mouvement ? » : la marge et le courant dominant.....	86

Conclusion préliminaire : une identité collective partielle	89
2) L'identité collective à l'épreuve du conflit politique.....	90
a) Légitimer le mouvement végane comme mouvement politique	90
b) Le répertoire d'action	94
c) Le rapport aux autres mouvements.....	97
Conclusion du chapitre V	100
<i>Discussion et conclusion générale</i>	<i>102</i>
<i>Bibliographie.....</i>	<i>108</i>
<i>Guide d'entrevue</i>	<i>i</i>

Liste des tableaux

Tableau I. Végétarisme et végétalisme au Canada (adapté de Charlebois et al, 2018, 7).	17
Tableau II. Nombre d'articles traitant du sujet « véganisme » par année dans les principaux médias francophones au Canada.....	19
Tableau III. Répartition des recettes monétaires agricoles au Québec, en M\$ en 2017 (adapté de MAPAQ s. d.)	21
Tableau IV. Groupes et organisations reliées au véganisme et/ou à la cause animale au Québec - avril 2019.....	45
Tableau V. Portrait des groupes présents sur Internet et Facebook en date d'avril 2019.....	49

Liste des figures

Figure 1. Comparaison des différents types de mouvements	12
Figure 2. Proportion des recherches sur le sujet « véganisme » au Québec, entre 2008 et 2018	19
Figure 3. Structure en clique (Diani 2003b, 312)	58
Figure 4. Structure polycéphale (Diani 2003b, 309).....	59
Figure 5. Structure en roue (ou en étoile) (Diani 2003b, 310).....	59
Figure 6. Structure segmentée et décentralisée (Diani 2003b, 312)	60
Figure 7. Le mouvement végane au Québec : réseau	63
Figure 8. Schéma simplifié du réseau.	70

Liste des sigles

269 Life C 269 Life Canada

AA Animal Alliance

AAS Actions antispécistes Sherbrooke

ACDC Anti caleche defense coalition

AHIMSA Association humanitaire d'information et de mobilisation pour la survie des animaux

AJ Animal Justice

AJ McGill Animal Justice McGill

AL McGill Animal Liberties - Université McGill

ALF Animal Liberation Front

ALFD Animal Legal Defense Fund

AMSB Association manger santé bio

APP Animal Protection Party

APSAV Association des professionnels de la santé pour l'alimentation végétale

AT Association Terriens

AV Montréal Anonymous for the Voiceless Montréal

AV Québec Anonymous for the Voiceless Québec

AVE Association végétarienne de l'Estrie

AVÉGÉ Association végane de l'Université Laval

AVG Association végétarienne de Gatineau

AVM Association végétarienne de Montréal

AVQ Association végane de Québec

AVUQAM Asso végé de l'UQAM

AVUS Association végé de l'Université de Sherbrooke

CA AECS Comité antispéciste AECS - Cégep Sherbrooke

CARA Concordia Animal Rights Association

CASA Collectif antispéciste pour la solidarité animale

CCFFA Canadian Coalition for Farm Animal

CDA UdeS Comité du droit de l'animal – Université de Sherbrooke

CETFA Canadian for Ethical Treatment of Farmed Animals

CJQS Collectif Justice animale de Québec solidaire
Clinique R La clinique renversante
CLM Collectivement libres Montréal
CRDA Comité pour la reconnaissance des droits des animaux - UQAM
CSPCA Canadian Society for the Prevention of Cruelty to Animals
CV Med Vet Club Végé de la Med Vet
DAEM Direct Action Everywhere Montreal
DAQ Droit animalier Québec
FEDJA Fonds étudiant pour la défense juridique des animaux
FVM Festival végane de Montréal
GIEC Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GRÉEA Groupe de recherche en éthique environnementale et animale
GRIDA Groupe de recherche international en droit animalier
HSIC Humane Society International Canada
HSPJ Herbivores Society for Peace and Justice McGill
IFAW International Fund for Animal Welfare
KARA Kebec Animal Rights Association
LMs Lifestyle movements
MAPAQ Ministère de l'Agriculture et des Pêcheries du Québec
MAS Montreal Animal Save
MFA Mercy For Animals
ML Mouvement de libération
MVPE Ma voix pour eux
OAM Organisme antispéciste de Montréal
OSBL Organisme sans but lucratif
OV Options véganes
OVC Options véganes Canada
OVQ Options véganes Québec
PAQ Parti animal Québec
PETA People for Ethical Treatments of Animals
PMA Protection mondiale des animaux de ferme

PVQ Parti vert du Québec

RAn Résistance animale

RA Regard animal

RAV Réseau d'agriculture végétarienne

RR Refuge RR

SAFE Sanctuaire pour animaux de ferme de l'Estrie

SAVE Société pour le véganisme, l'antispécisme et l'écologie

SHAC Stop Huntingdon Animal Cruelty

SPA Canada Société de protection des animaux Canada

SPCA Society for the Prevention of Cruelty to Animals

SPCA Mtl SPCA de Montréal

SSM Sea Shepherd Montreal

UPA Union des producteurs agricoles

VA Voix animale

Remerciements

Je souhaite avant tout remercier ma directrice de recherche, Pascale Dufour. Sa confiance ainsi que son encadrement bienveillant et rigoureux ont constitué un soutien précieux dans la réalisation de ce mémoire. C'est elle qui m'a donné le goût de faire de la recherche et a ouvert de nouveaux horizons dans ma vie intellectuelle.

Je remercie également ma famille et mes amis : Martin, qui a toujours répondu à mes multiples interrogations, Tiffany pour son aide technique, Béatrice, pour la correction.

Cette recherche n'aurait pu être réalisée sans la participation de Christiane Bailey, Marilie Cantin, Élise Desaulniers, Martin Gibert, Valéry Giroux, Jean-François Guyon, Annaelle Jacques-Morel, Daniel Roy et Karim Samra. Merci de m'avoir généreusement accordé votre temps. Vos parcours engagés sont pour moi une profonde source d'inspiration. Je remercie également Yves Bonnardel, Lex Dakos, Jean C. Gilbert et Rick Hinojosa d'avoir pris le temps de répondre à mes messages, ainsi que Virginie Simoneau-Gilbert pour le manuscrit de son livre sur l'histoire de la SPCA de Montréal. Merci également à Nicolas Valente, bénévole inspirant de l'Association végétarienne de Montréal, de m'avoir communiqué les résultats du sondage de l'association auprès de ses membres. Merci enfin à Bruno Massé d'avoir aimablement partagé un portrait des groupes écologistes communautaires québécois. Ma gratitude va particulièrement à Christiane Bailey, Élise Desaulniers et Valéry Giroux, dont les relectures avisées ont sans nul doute contribué à améliorer ce mémoire. Enfin, l'œil acéré de Frédéric Côté-Boudreau a permis aux dernières (enfin, je l'espère !) coquilles contenues dans ce mémoire de s'envoler. Je reste bien sûr seule responsable des erreurs présentes dans ce travail.

J'ai croisé la route de nombreuses personnes véganes pendant la rédaction de ce travail, qui m'ont toutes inspirée d'une façon ou d'une autre. Qu'elles en soient ici remerciées. Je tiens aussi à m'excuser auprès de celles et ceux que je n'ai pu rencontrer et qui auraient pu apporter un éclairage certainement différent à cette recherche. Malheureusement, les contraintes matérielles de temps ont eu raison de mon enthousiasme de départ et j'ai dû resserrer le nombre d'entrevues réalisées.

Finalement, je dédie ce mémoire aux animaux non humains, et à mon animal humain préféré, Théo.

Cette recherche a bénéficié de l'appui d'une bourse d'excellence de la Faculté des études supérieures et postdoctorales ainsi que d'une bourse d'études supérieures du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (Bourse BESC-M).

« Au fond de ma révolte contre les forts, je trouve du plus loin qu'il me souviene
l'horreur des tortures infligées aux bêtes. »

Mémoires de Louise Michel. Écrits par elle-même,
Paris, Éditions Maspéro, 1976, p. 91-92.

Introduction

Samedi 20 octobre 2018, Palais des congrès. La quatrième édition du Festival végane de Montréal bat son plein. Le lieu est bondé. On est tout de suite frappé par la multiplicité des espaces. Se trouvent, côte à côte, des stands de nourriture dans lesquels se pressent les gourmands, des kiosques de magasins d'alimentation biologique, des créateurs de manteaux d'hiver sans duvet, des marques « zéro déchet », mais aussi des organismes militants, dont les dépliants invitent au véganisme, dénoncent le spécisme ou lancent des campagnes de sociofinancement. Au centre, l'exposition d'une artiste qui dessine des animaux ; au fond, un espace réservé aux démonstrations culinaires, puis un autre aux conférences. Une clameur s'élève dont on ne parvient pas à trouver l'origine : on dirait bien qu'un orateur enthousiaste enchante son public. L'espace-conférence fera d'ailleurs souvent salle comble au cours de la journée, accueillant des présentations de Marie-Noël Gingras, blogueuse, sur les produits de beauté sans cruauté, d'Élise Desaulniers, directrice générale de la SPCA de Montréal, sur le véganisme au Québec ou encore de Camille Labchuk, avocate et présidente d'Animal Justice, sur l'évolution du droit animalier au Canada. En somme, il y en a pour tous les goûts, et pour tous les publics, véganes ou non. Un peu étourdie, et non sans avoir au passage récupéré une bouchée de saucisse végétale au stand Gusta, nous quittons le Palais des congrès.

Existe-t-il aujourd'hui d'autres mouvements qui combinent des aspects aussi variés que l'alimentation, l'environnement, la santé, l'engagement pour les animaux ? Si le principe au fondement du véganisme est relativement simple, puisqu'il s'agit du refus de consommer des produits d'origine animale pour des raisons éthiques, le véganisme en tant que mouvement s'incarne dans de multiples dimensions, comme le montre l'exemple du festival. Peut-on d'ailleurs parler de mouvement végane, alors que le véganisme se conçoit comme une éthique de vie individuelle dont la dimension politique collective n'est pas forcément perceptible ? Nous avons justement fait le choix, dans cette recherche, de faire du véganisme le point de départ à l'étude de l'action collective. Nous souhaitons en effet partir d'une forme d'engagement concret et quotidien dont l'aspect idéologique n'est pas évident, pour comprendre la manière dont les acteurs construisent le sens politique de leurs actions et la façon dont un mouvement

prend forme. Pour ce faire, nous avons décidé de nous consacrer aux organisations, à la manière dont elles se structurent et interagissent : en bref, la partie visible et publique de l'action. L'objet de cette recherche sera donc les acteurs collectifs du véganisme au Québec. Si le choix de cette échelle de territoire procède d'une décision pratique, il est également motivé par le fait que le Québec constitue « un espace de protestation » distinct de l'espace canadien par son identité linguistique et politique propre (Dufour 2013). Ainsi, et malgré le caractère transnational et informel du véganisme, qui se déploie à travers les frontières et ne nécessite ni affiliation ni carte de membre (Cherry 2006), le contexte local reste un facteur d'influence dans la manière dont les groupes militants et les associations s'organisent.

La question de recherche principale qui nous guidera sera la suivante : quelles sont les frontières du mouvement végane au Québec, autrement dit, de quoi parle-t-on, quand on parle de mouvement végane ? Dans le premier chapitre, nous situons notre objet au sein de la littérature sur les mouvements sociaux, en observant comment les récentes études sur l'engagement informel, hors de l'arène politique traditionnelle, peuvent nous aider à comprendre le véganisme. Dans ce chapitre, nous présentons également le cadre théorique de la recherche, qui s'appuie sur l'analyse de réseaux et le concept d'identité collective. Le chapitre II expose brièvement le contexte culturel, économique et juridique contemporain (alimentation, agriculture, droits des animaux), avant de tracer une brève histoire des mouvements végétariens et de la cause animale en Occident. Le chapitre III présente quant à lui les données factuelles recueillies pendant la recherche : la liste des acteurs collectifs qui composent le mouvement, ainsi qu'une analyse de presse des dix dernières années. Les chapitres IV et V constituent la partie analytique de la recherche. Plus spécifiquement, le chapitre IV propose d'analyser l'organisation du réseau d'acteurs collectifs, alors que le chapitre V étudie les idéologies et les luttes de sens qui animent le mouvement, ainsi que la manière dont s'y construit l'identité collective.

Bien que ce mémoire ait été réalisé dans le cadre d'une maîtrise en environnement et développement durable, nous avons choisi d'utiliser des outils de sociologie politique, et plus particulièrement ceux développés par la sociologie des mouvements sociaux, pour étudier le véganisme. Parce que les enjeux de l'exploitation animale, et en particulier de l'élevage, font

débat sur le plan environnemental, mais aussi sur le plan social et éthique, il nous paraissait essentiel d'adopter une perspective politique pour comprendre un mouvement profondément multiple.

Chapitre I : Caractériser le véganisme comme mouvement social

Le sujet de ce mémoire est le véganisme, c'est-à-dire l'exclusion de tout produit et service d'origine animale de sa consommation pour des raisons éthiques¹. Le véganisme se distingue du végétarisme, régime alimentaire qui inclut des sous-produits animaux (lait ou œufs) et du végétalisme (en anglais *plant-based diet*), qui écarte les produits animaux, mais uniquement dans le domaine de l'alimentation². Certaines personnes peuvent en effet adopter une diète végétale pour des raisons de santé ou par souci de minimiser leur empreinte environnementale : or, le véganisme, comme conçu au départ par la Vegan Society, qui inventa le terme *vegan* en 1944, tient à la fois du mode de vie et de la position éthique contre l'exploitation animale :

« Veganism is a way of living which seeks to exclude, as far as is possible and practicable, all forms of exploitation of, and cruelty to, animals for food, clothing or any other purpose » (Vegan Society 2018)³.

En quoi le véganisme peut-il être qualifié de mouvement social ? En effet, ne plus manger de viande, de lait ou d'œufs, ne plus se vêtir de cuir, ni de laine, ni de fourrure est une décision individuelle, qui ne nécessite pas d'implication collective. Cependant, certains véganes

¹ Nous choisissons ici, comme point de départ, de proposer une définition large, la plus neutre possible. La plupart des définitions des dictionnaires de langue française incluent l'idée que le véganisme est un mode de vie, ou encore qu'il s'agit d'un refus de l'exploitation animale, parfois les deux. Toutefois, parce que l'articulation entre la définition du véganisme comme mode de vie et sa définition comme combat politique est en soi un objet de lutte au sein du mouvement, nous préférons partir d'une explication simple pour montrer, au fil de la réflexion, comment se construisent les débats. À titre d'exemple, mentionnons ceux autour de l'huile de palme, que certains véganes refusent de consommer parce qu'elle cause la destruction des habitats forestiers des orangs-outans indonésiens. On peut aussi évoquer les débats sur le freeganisme : certains se demandent alors s'il est acceptable de consommer des produits animaux issus du *dumpster diving*.

² Les distinctions entre végétarisme, végétalisme et véganisme n'ont pas toujours été si prononcées au cours de l'histoire. Au Québec, par exemple, les médias ont longtemps parlé (jusqu'à la fin des années 90) de végétalisme intégral ou de militants végétaliens. De plus, le végétalisme et le véganisme sont parfois considérés comme une forme de végétarisme. Sur le site de l'Association végétarienne de Montréal il ainsi est expliqué que l'adjectif végétarien regroupe les trois courants (Association végétarienne de Montréal s. d.)

³ « Le véganisme est un mode de vie qui cherche à exclure, autant que faire se peut, toute forme d'exploitation et de cruauté envers les animaux, que ce soit pour se nourrir, s'habiller ou dans tout autre but. » (traduction libre)

s'investissent dans des formes conventionnelles d'engagement en faveur des animaux (sensibilisation, pétitions, manifestations, interpellation des élus, utilisation de l'arène judiciaire, blocages de lieux d'exploitation), diffusent leurs idées sur les réseaux sociaux, et parfois, même, s'engagent en politique⁴. On est donc en présence d'un engagement à la fois quotidien, intime, public et collectif.

1) Objet de la recherche

Si ce continuum entre action individuelle et action collective constitue une spécificité du véganisme, il existe toutefois un décalage entre le nombre total de personnes qui s'identifient comme véganes, et celles qui sont collectivement impliquées : aux États-Unis, par exemple, on estime le nombre de véganes à 3,7 millions de personnes (2019) alors que le nombre de membres d'organisations véganes se compte seulement en milliers (Cherry 2006). Il y a fort à parier que cet écart de chiffres est le même dans d'autres pays : au Québec, certaines pages Facebook dédiées au véganisme comptent près de 30 000 fans, dont tous ne sont pas militants de terrain ; ni même membres d'associations. Cet écart en dit beaucoup sur la nature informelle du réseau et la difficulté à circonscrire l'action collective organisée lorsqu'on étudie une pratique au départ individuelle. La difficulté réside également dans le fait qu'en plus des associations à proprement parler véganes, le véganisme est défendu par une grande diversité d'acteurs collectifs : organismes de défense des droits des animaux, groupes militants de base, associations étudiantes, etc. C'est l'ensemble de ces acteurs collectifs qui nous intéressera.

Localiser les acteurs collectifs et publics du véganisme au Québec s'est avéré une tâche complexe. En effet, beaucoup d'acteurs se définissent avant tout comme des groupes de libération animale, ou encore de défense des droits des animaux, et ce, bien que leurs membres et dirigeants soient véganes. Outre les groupes militants, associations et organismes de bienfaisance, le véganisme s'incarne aussi à travers des personnalités d'influence, des entreprises et des lieux militants. Comment appréhender cet entremêlement d'actions militantes collectives et d'engagement public individuel ? Pour répondre à cette question, nous proposons

⁴ Plusieurs candidats du Parti animaliste, créé en 2016 en France, s'identifient comme véganes, même si le parti en lui-même ne prône pas le véganisme. Au Québec, Élise Desaulniers, franco-canadienne, s'est portée candidate aux élections législatives françaises de 2017, pour la circonscription des Français d'Amérique du Nord.

de revenir sur la manière dont les spécialistes des mouvements sociaux ont envisagé l'articulation de différentes formes d'engagement, formelles et informelles. Les outils théoriques ainsi développés peuvent nous aider à mieux situer le véganisme dans ce champ d'études qu'est la sociologie des mouvements sociaux.

a) Les mouvements sociaux, entre action collective et engagement informel

On s'intéressera ici à deux paradigmes majeurs de la littérature sur l'action collective protestataire, un champ d'études développé à la fin des années 60 en même temps que naissent les grandes protestations sociales (Della Porta et Diani 2009). Le premier interroge les mouvements sociaux de manière plutôt macroscopique, en se demandant, d'une part, quelles sont les conditions politiques favorables ou défavorables à l'émergence des mobilisations, et d'autre part, comment les acteurs collectifs définissent et cadrent leurs stratégies (McAdam et al. 1996). Ce courant théorique, nommé processus politique, se propose d'étudier la partie émergée des mobilisations, que Charles Tilly et Sidney Tarrow nomment la « politique du conflit », soit l'espace où se rejoignent action collective, conflit et politique, dont la grève ou la révolution sont les exemples canoniques (2008). Les mouvements sociaux se définissent alors par l'existence d'une campagne de revendication organisée, inscrite dans le temps, généralement adressée de façon collective au pouvoir politique ou aux autorités (McAdam et Snow 1997 ; Tilly et Tarrow 2008). On le voit, ce modèle repose sur une conception du pouvoir divisé entre ceux qui le possèdent (le plus souvent, l'État) et ceux qui ne l'ont pas : les *outsiders*, parmi lesquels les mouvements sociaux, qui cherchent à influencer les processus de décision (Kriesi 2009, 4). Doug McAdam livre une des analyses les plus représentatives de la théorie du processus politique en étudiant pourquoi le mouvement pour les droits civiques obtient des gains significatifs aux États-Unis dans les années 60. Ce succès s'explique, selon lui, par un alignement politique favorable, lié à 1-l'émergence d'une conscience collective, 2-la structuration du mouvement par le biais des *black churches*, et 3-l'ouverture du système politique américain, du fait de l'importance croissante de l'électorat noir (McAdam 2010). Autrement dit, le devenir des mobilisations s'explique autant par le contexte politique que par la manière dont elles répondent à ce dernier. De nombreuses critiques ont cependant ciblé la théorie du processus politique, lui reprochant notamment une « myopie du visible » qui

ignorerait l'activité « submergée » et culturelle des mouvements sociaux (Melucci 1988, 329-48 cité par Kriesi 2009, 1).

C'est ainsi que parallèlement au relatif déclin du militantisme politique partisan et syndical dans les années 80, un second paradigme se penche sur la manière dont les acteurs collectifs et individuels construisent leur engagement en dehors des sites de conflit traditionnels. Certains chercheurs remarquent l'arrivée de mobilisations post-matérialistes, basées sur des revendications identitaires, comme le mouvement gai ou féministe, et soulignent par la même la centralité de l'identité collective au sein de ces nouveaux mouvements sociaux (Melucci 1995). Dans les années qui suivent, les chercheurs prennent acte de l'apparition de nouveaux types de militantisme, plus informels et individuels : la montée des mouvements altermondialistes au début des années 2000 a ainsi constitué un terrain d'observation privilégié de ces formes d'action collective établies hors des cadres politiques habituels. Parmi d'autres, le concept d'action préfigurative décrit des pratiques sociales non conventionnelles, destinées à changer le monde à petite échelle, comme la construction de villages alternatifs en marge des sommets du G8 et de l'OTAN (Maeckelbergh 2011) ou la constitution de réseaux alimentaires locaux en Belgique (Pleyers 2017). Dans la lignée de la préfiguration, le concept de « résistance quotidienne », utilisé par James C. Scott (1985) pour explorer les résistances cachées et non confrontationnelles de paysans malais face aux détenteurs du pouvoir économique, qualifiera dans des recherches subséquentes d'autres formes de résistances discrètes, comme celle des hommes proféministes en Inde (Fuist, Mogford, et Das 2018).

En outre, un autre type de participation trouve sa source dans l'économie de marché, à travers les mouvements de consommation engagée⁵. L'analyse révèle ainsi que des pratiques d'achat individuelles traduisent souvent un engagement fort envers l'environnement et la justice sociale : le boycott en est un exemple parlant, qui, en combinant l'action individuelle à la prise de parole publique, « se situe à l'intersection entre marché et politique » (Dubuisson-Quellier 2008, 4). L'appel au boycott devient en effet, dans les années 90, une stratégie phare des organisations environnementales, pour dénoncer, par exemple, les organismes

⁵ Par exemple, le mouvement des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne en France (AMAP).

génétiqnement modifiés ou encore les tests sur les animaux⁶. D'autres chercheurs comme Michele Micheletti voient alors dans le boycott une action individualisée qui, par effet d'agrégation, deviendrait collective (2003). Un certain nombre de militants conçoivent d'ailleurs le véganisme comme une forme de boycott des produits animaux (Giroux et Larue 2017).

De manière générale, ce pan de la recherche s'intéresse donc au lien entre les actions discrètes, quotidiennes et la partie émergée des mouvements sociaux. Pour aller plus loin dans cette réflexion, de récentes recherches académiques se sont penchées sur les mouvements sociaux dits culturels ou *lifestyle* (Cherry 2006, 155-70 ; Haenfler, Johnson et Jones 2012, 1-20), dont la particularité est justement d'allier action individuelle et action collective, résistance quotidienne et consumérisme politique.

b) Un mouvement *lifestyle* ?

Dans un article séminal (2012), Ross Haenfler, Brett Johnson et Ellis Jones tentent de cerner les contours de ce qu'ils nomment les *lifestyle movements* (LMs), les différenciant des mouvements dits conventionnels. Alors que ces derniers se caractériseraient par la présence d'un conflit politique engagé dans un processus de transformation collective, les LMs utiliseraient le mode de vie individuel et la culture comme moyen de faire advenir les changements sociaux. Basée sur l'étude de plusieurs LMs comme la simplicité volontaire, le locavorisme et le végétarisme, leur observation en vient à dégager les spécificités suivantes :

1- Une participation individuelle, quotidienne (et collective par effet d'agrégation) : les participants aux LMs pensent que les actions individuelles détiennent le pouvoir de changer les systèmes de production à grande échelle. Ces actions touchent la consommation (nourriture, vêtements) et le comportement (paroles, actes).

2- l'importance de l'identité personnelle et de la cohérence morale. L'alignement des actions et des valeurs est primordial. Parfois, la construction d'une identité personnelle désirable peut

⁶ En 1989, People for Ethical Treatment of Animals (PETA) appellera notamment au boycott des cosmétiques AVON pour protester contre les tests sur les animaux (United Press International s. d.).

devenir un véritable moteur de l'engagement. L'identité collective du mouvement peut aussi jouer un rôle dans l'élaboration de l'identité individuelle.

3-une organisation diffuse, faite de réseaux informels (en ligne ou réels) menés par des « entrepreneurs culturels » plutôt que par des « *leaders* formels » (2012, 7) : généralement des auteurs, conférenciers, intellectuels. Cependant, si la plupart des participants aux LMs n'adhèrent pas à des organisations formelles, il existe des organisations de mouvement social dont la mission est de promouvoir les changements de mode de vie (par exemple, les associations végétariennes).

4- des revendications culturelles plutôt que politiques : les auteurs prennent l'exemple du « mouvement végétarien » (2012, 7) qu'ils opposent au mouvement pour les droits des animaux, le premier réclamant des changements culturels quand le second demanderait des changements politiques.

Les auteurs achèvent leur réflexion en s'interrogeant sur la nature des liens entre mouvements sociaux traditionnels et les LMs. Les LMs sont-ils les « *lifestyle wings* » des mouvements politiques ? Ou bien constituent-ils des « réservoirs d'action collective », voire des réseaux en dormance en cas de répression politique (2012, 13) ?

Qu'en est-il du mouvement végane ? En effet, celui-ci semble se qualifier comme LMs au regard des critères proposés ci-dessus. Peut-on toutefois réellement le considérer comme l'aile « *lifestyle* » du mouvement pour les droits des animaux ? Ce cadre théorique, bien que riche d'hypothèses intéressantes, nous paraît avoir des limites dans le cas qui nous occupe, parce qu'il trace une ligne artificielle entre activisme conventionnel et activisme quotidien. Cette critique est d'ailleurs formulée par Ophélie Véron, dans une ethnographie du militantisme végane en France. Dans cette recherche (2016), Véron explore le lien entre activisme « ordinaire » et « extraordinaire ». Elle suggère que les pratiques individuelles comme le port de t-shirts, de badges à message ou même la cuisine de plats véganes pour ses proches ne peuvent se dissocier d'actions plus formelles comme les manifestations. La tenue d'un salon végane à l'issue de la marche pour la fermeture des abattoirs, organisée par L214 à Paris, serait, selon elle, emblématique de cette articulation entre pratiques ordinaires et extraordinaires :

« [...] *the everyday changes advocated and practiced by vegans are not part of a lifestyle movement at the periphery of the larger, political animal rights movement; to vegans, this agenda is the movement itself. The vegan movement is a social movement. It targets cultural practices and codes (speciesism and carnism) as much as it does legal and political institutions. Veganism translates into individual, private and ongoing action as much as it entails collective, public and episodic mobilization.* »⁷ (Véron 2016, 767.)

En somme, Véron récuse l'idée que le mouvement végétarien est un mouvement apolitique en marge du mouvement pour les droits des animaux : au contraire, sa spécificité serait de mêler action individuelle et collective, action privée et publique. Comme elle, nous croyons que cette séparation entre action individuelle/collective, privée/publique et formelle/informelle, si elle peut servir d'outil d'analyse intéressant pour démêler l'écheveau des pratiques militantes, ne constitue pas un outil pertinent lorsqu'il s'agit de comprendre l'ensemble d'un mouvement. En effet, certains chercheurs ont montré qu'il a toujours plus ou moins existé, au cours de l'histoire, une continuité entre les formes individuelles de résistance et les formes collectives de contestation (Péchu 2007). Cécile Péchu montre par exemple ce que le phénomène de contestation collective publique que constituent les squats en France doit à une pratique historique plus discrète : le déménagement à la cloche de bois (déménager sans payer son loyer). Nous retiendrons tout de même des travaux de Haenfler et al. que l'identité collective, l'importance des revendications culturelles et l'informalité du réseau constituent des caractéristiques importantes des LMs.

2) L'analyse de réseaux pour cartographier un mouvement

Nos questions de recherche principales sont les suivantes : de quoi parle-t-on, quand on parle du mouvement végétarien au Québec ? Quels sont les acteurs en présence et comment interagissent-ils entre eux ? Quelles sont les frontières et les spécificités du mouvement ? L'analyse de réseaux, dont l'objet est de comprendre la position des acteurs au sein d'un réseau

⁷ « [...] les changements quotidiens revendiqués et pratiqués par les végétariens ne font pas partie d'un mouvement *lifestyle* à la périphérie d'un mouvement politique pour les droits des animaux plus large ; pour les végétariens, ces actions sont le mouvement lui-même. Le mouvement végétarien est un mouvement social. Il cible les pratiques et les codes culturels (spécisme et carnisme) autant que les institutions politiques et légales. Le végétarisme s'incarne dans des pratiques individuelles, privées et routinières autant que dans les mobilisations collectives, publiques et épisodiques. » (traduction libre)

et le type d'interactions qu'ils entretiennent, nous a paru constituer un cadre théorique intéressant pour répondre à nos interrogations.

Cartographier un mouvement diffus et informel est un défi de taille. Pour Alberto Melucci (1996), ce défi se pose cependant à tout chercheur s'intéressant aux mouvements sociaux post-industriels, dont la spécificité réside dans «un *leadership* diffus et une densité variable qui persiste à travers les cycles de protestation et permet de faire circuler les individus, l'information et les comportements» (Melucci 1996, 114). Mario Diani franchit un pas supplémentaire en faisant de l'informalité du réseau une propriété non pas des seuls mouvements post-industriels ou *lifestyle*, mais de l'ensemble des mouvements sociaux (1992) :

«Social movements are defined as networks of informal interactions between a plurality of individuals, groups and or organization, engaged in political and cultural conflict, on the basis of shared collective identities» (Diani 1992, p. 1)⁸.

Étudier le réseau (*network*) serait donc une manière privilégiée de cartographier un mouvement et plus particulièrement de comprendre le rôle des acteurs collectifs et des organisations. En effet, les organisations remplissent plusieurs fonctions : elles coordonnent l'action, incitent à la participation, mobilisent des ressources, s'adressent aux médias ou définissent des stratégies, tout en étant les lieux de construction d'une identité, autant pour les participants du mouvement que pour les opposants ou le grand public (Della Porta et Diani 2009). À l'extrême, soulignent Donatella Della Porta et Mario Diani, des mouvements entiers sont parfois associés, à tort ou à raison, aux grandes organisations, comme le mouvement environnementaliste et Greenpeace. Dans le cas qui nous occupe, nous tenterons donc d'appréhender, avec l'analyse de réseaux, qui sont les acteurs collectifs du mouvement végane québécois et comment la forme du réseau peut influencer les actions ainsi que les stratégies.

⁸ « Les mouvements sociaux se définissent comme des réseaux d'interactions informelles entre une pluralité d'individus, de groupes et d'organisations, engagés dans un conflit politique et culturel, sur la base d'identités collectives partagées. » (traduction libre)

Toutefois, la seule étude des organisations ne définit pas un mouvement social : l'analyse de réseaux est en effet une analyse structurale qui ne permet pas de rendre compte de la manière dont les acteurs forment un groupe uni par une identité.

3) Identité collective et conflit politique

Outre le réseau diffus et informel d'individus et d'acteurs collectifs, c'est donc l'identité collective et le conflit politique qui, notamment pour Diani, constituent les critères discriminants des mouvements sociaux, comme le souligne la typologie ci-dessous qui distingue les mouvements sociaux des mouvements non conflictuels, des partis politiques ou des coalitions (Diani 2003b) :

Figure 1. Comparaison des différents types de mouvements

TABLE 13.1. *Social movements and cognate collective dynamics*

	Informal networks	Collective identity	Conflict
Social movements	0	0	0
Non-conflictual movements	0	0	
Political organizations/sects		0	0
Coalitions	0		0

La notion d'identité collective émerge comme catégorie d'analyse de l'action collective dans les années 70, au moment où apparaissent des «mouvements sociaux à fortes revendications identitaires», comme les mouvements féministes ou gais (Voegtli 2009, 2). Même si Karl Marx avait déjà posé la question du passage de la classe en soi à la classe pour soi et Pierre Bourdieu, celle du passage de la «classe sur papier» à «la classe mobilisée» (Bourdieu 1984 cité par Voegtli 2010, p. 2), l'identité collective était considérée par les sociologues comme une donnée de base : on parlait alors des ouvriers ou des femmes comme de classes préétablies. Avec les travaux de Melucci, les sociologues s'intéressent à l'identité collective comme le résultat d'un travail de construction des acteurs (Melucci 1991). L'identité collective se présente alors comme une définition partagée, interactive, produite par des individus au sujet des orientations de leur action ainsi que du champ d'opportunités et de

contraintes dans laquelle l'action prend place (Melucci 1996)⁹. Pour parler d'identité collective, selon Melucci, trois niveaux doivent coexister : une cognition commune qui forge un cadre de pensée, parfois investi d'idées contradictoires ; un réseau de relations dans lequel ce cadre est discuté, voire négocié, et enfin, un investissement émotionnel de la part des participants. La question de l'identité collective traverse ainsi tout mouvement social et renvoie à des questions fondamentales, comme le souligne Michael Voegtli :

« Qu'est-ce qui fonde le groupe, sur quelles bases des individus s'identifient-ils à celui-ci, comment rendre compte de la cohésion interne d'un mouvement et de sa dynamique, comment s'effectue le travail de démarcation avec l'extérieur ? » (2010, 204)

Une fois les frontières établies et les acteurs collectifs identifiés, nous tenterons donc de comprendre quelles identités traversent le mouvement.

Conclusion du chapitre I

Nous avons vu que la sociologie des mouvements sociaux s'est intéressée, dans les dernières années, à l'action collective établie hors des circuits politiques représentatifs habituels, ainsi qu'à l'évolution des formes de protestation et particulièrement à l'apparition de revendications identitaires et culturelles. Le mouvement végane, parce qu'il entrecroise des actions plus ou moins labellisées comme politiques et qu'il cible des espaces institutionnels autant que culturels, s'inscrit précisément dans ces « nouvelles » formes de protestation qui caractérisent l'action collective contemporaine.

Avant d'en venir à la présentation des données (chapitre III) et à leur analyse (chapitres IV et V), il convient toutefois de comprendre dans quel contexte contemporain et dans quelle histoire s'inscrit le véganisme. Deux thématiques centrales peuvent être dégagées : d'une part, ce qui a trait à l'alimentation et d'autre part, ce qui a trait à la question animale. Ces deux thématiques renvoient à une distinction traditionnelle en sociologie des mouvements

⁹ « *Collective identity is an interactive and shared definition produced by a number of individuals (or groups at a more complex level) concerning the orientations of their action and the field of opportunities and constraints in which such action is to take place.* » (Melucci 1996, 70)

sociaux entre les aspects culturels d'un mouvement (par culture, on entend ici les traits matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société, d'après la définition canonique de l'UNESCO) et ses aspects politiques, par exemple, la manière dont il cible les institutions. Cette distinction, on l'a vu, a cependant été critiquée par certains chercheurs, qui reprochent à la sociologie des mouvements sociaux d'avoir longtemps négligé les liens étroits entre culture et politique (Armstrong et Bernstein 2008 ; Melucci 1995). Cette convergence de la culture et de la politique est d'autant plus importante qu'au sein du mouvement végétarien, les revendications en sont à la croisée : il s'agit autant de changer le mode de vie dominant que d'obtenir des droits pour les animaux. Elizabeth Cherry remarque ainsi, dans son travail comparé sur le mouvement pour les droits des animaux en France et aux États-Unis (2016), que des domaines comme la santé, la religion, et l'alimentation constituent de véritables ressources dans l'élaboration des stratégies militantes. Nous évoquerons donc dans la section suivante quelles sont ces ressources culturelles, puis dans quel contexte politique et économique elles s'inscrivent.

Chapitre II : Le mouvement végane et la cause animale : histoire, contexte contemporain

Dans le chapitre qui suit, nous brosserons d'abord un rapide portrait du contexte contemporain. Nous verrons ensuite que celui-ci est héritier d'une longue histoire, celle de la cause animale et du végétarisme, dont le mouvement végane actuel consacre la convergence.

1) Le véganisme au Québec : contexte actuel

Dans l'analyse précédemment évoquée, Cherry détermine plusieurs composantes-clés de la culture dominante que sont la santé, la religion, l'alimentation, l'environnement et les médias. Chacune de ces composantes constitue une véritable « boîte à outils » (Swidler 1986 citée par Cherry 2016, 27) pour les mouvements sociaux, dont les militants font des usages variés selon leur pays d'appartenance. Aux États-Unis, par exemple, l'importance de la religion est telle que les activistes ont tendance à utiliser plus d'arguments spirituels pour justifier le végétarisme et la prise en compte des animaux, là où l'intérêt faiblissant des Français pour la chose religieuse, voire le repoussoir qu'elle représente pour certains, a conduit les militants à s'éloigner radicalement de cette rhétorique (Cherry 2016). Nous parlerons ici plus précisément des médias, de l'alimentation et de la santé, qui constituent au Canada des champs relativement favorables au véganisme, tandis que le contexte politique y est, paradoxalement, plutôt défavorable. Nous ferons un point spécifique sur le contexte juridique qui constitue, de manière générale, un espace à part, une « arène », c'est-à-dire, selon Érik Neveu, un lieu spécifique de traitement des problèmes publics (1999). Au Québec, quelques récents combats pour la cause animale ont en effet eu lieu au sein de l'arène juridique.

a) La culture : alimentation, santé et médias

Haenfler et al. (2012) soulignent que les revendications des mouvements *lifestyle* sont essentiellement culturelles : la promotion d'un mode de vie serait le moyen central de créer du changement social. En effet, les véganes, en refusant la consommation de produits animaux, touchent à des pans importants de la culture dominante, dont l'alimentation carnée est le

symbole le plus évident. Contrairement à la France, où la gastronomie comme « poursuite socialement valorisée de la créativité culinaire » (Ferguson 1998, 602) fait partie intégrante de l'identité française, et où les produits animaux occupent une place de premier ordre, la cuisine traditionnelle québécoise est le résultat d'une construction identitaire récente, caractérisée par une multiplicité d'influences culturelles amérindienne, française, britannique et américaine (Desloges 2011, 1). De fait, la notion de terroir québécois, si elle est mise de l'avant depuis peu par les agriculteurs, notamment dans l'industrie du fromage (L. Dumas et al. 2006), ne possède pas le même poids symbolique auprès des consommateurs qu'en France. Tous ces éléments, qui vont dans le sens d'une identité culinaire plus diffuse, facilitent sans doute la popularisation du régime alimentaire végétalien dans la province.

i) L'alimentation et la santé (Québec et Canada)¹⁰

Au Québec, la multiplication des restaurants végétariens et végétaliens à Montréal est un exemple parmi d'autres de la diffusion du végétarisme : on passe ainsi de 15 commerces végétariens en 2005 à 357 en 2019, avec une croissance qui semble exponentielle puisqu'entre 2018 et 2019, c'est près de 100 commerces « végés » qui ont ouvert (Simoneau-Gilbert 2019 ; Association végétarienne de Montréal 2019a). Le nombre croissant de produits végétaliens sur les tablettes d'épiceries et l'augmentation du nombre de produits véganes sur le marché sont d'autres signes évidents de cette popularité. Citons par exemple l'évolution des ventes de soya en Amérique du Nord : selon la *Soyfoods Association of North America* (s. d.), les ventes au détail de produits à base de soya ont atteint les 4,5 milliards de dollars, soit le quadruple d'il y a vingt ans. De plus, le marché mondial des substituts de viande connaît une croissance de 8,4 % par an en moyenne depuis 2015, selon Allied Market Research (2018a ; 2018b).

Les chiffres sont plus délicats à manier quand il s'agit d'étudier les pratiques alimentaires. Outre que les sondages qui s'intéressent à la question sont souvent basés sur des réponses déclaratives, leurs résultats sont à prendre avec précaution en raison de la petite taille des échantillons (Ruby 2012). S'agissant du véganisme, il faut même redoubler de vigilance, car ne sont souvent étudiées que les habitudes alimentaires. Au Canada, une récente étude,

¹⁰ Certaines données ne sont disponibles qu'au niveau pancanadien.

menée par l'Université de Dalhousie, porte sur les perceptions alimentaires des consommateurs quant aux régimes alimentaires végétaux auprès d'un échantillon représentatif de 1027 personnes (Charlebois, Sobogyi, et Music 2018). Les résultats préliminaires montrent ainsi que 7,2 % des Canadiens déclarent ne pas consommer de viande, tandis que 4,5 % des répondants se déclarent végétariens et 2,7 % végétaliens (tableau I). Parmi les végétaliens, la proportion de jeunes est élevée : 63 % d'entre eux ont moins de 38 ans. Enfin, la proportion de personnes indiquant une sensibilité à la souffrance animale est marquée : 19,8 % des personnes interrogées disent être en accord avec la proposition suivante « Lorsque je mange de la viande, je pense à la souffrance et à l'abattage des animaux » (2018, 26). Les autres études préexistantes au Canada vont dans le même sens que l'étude de Charlebois et al. : ainsi, 3 % des Canadiens se déclaraient déjà végétariens ou végétaliens en 2004 ; les chiffres sont peu ou prou les mêmes en 2014 (Ipsos-Reid 2004 ; 2014).

Les chiffres ne permettent donc pas d'identifier un taux de progression clair. En revanche, ils révèlent un écart entre les valeurs et les comportements : en effet, si la proportion de personnes qui se déclarent végétaliennes (et donc, a fortiori, véganes) est encore faible, la question de la souffrance animale touche bien plus de monde.

Tableau I. Végétarisme et végétalisme au Canada (adapté de Charlebois et al, 2018, 7 et 26).

Réponse à la question : « Veuillez choisir la réponse qui représente le mieux vos choix diététiques. En tant que consommateur, je me considère... »

Végétarien (diète sans viande, ni poisson, ni volaille)	2,1 %
Ovo-lacto végétarien (diète sans viande, mais consommant œufs et produits laitiers)	1,2 %
Pesco-végétarien (végétarien qui mange occasionnellement des poissons et des fruits de mer)	1,2 %
sous-total végétarien	4,5 %
Végétalien (aucun produit animalier, incluant le miel)	1,1 %
Crudi végétalien (mange principalement des fruits, légumes, pousses germées ou noix crues)	1,6 %
sous-total végétalien	2,7 %
sous-total ne mange pas de viande	7,2 %
Flexitarien (végétarien qui mange occasionnellement de la viande et du poisson)	10,2 %
Sans régime alimentaire spécifique	82,5 %

Proportion de gens qui pensent à la souffrance animale quand ils mangent de la viande : **19,2 %**

Il est difficile de situer les chiffres du tableau I au regard de ceux des autres pays : on en sait peu en effet sur le nombre de personnes végétariennes ou végétaliennes en Occident. Malgré l'augmentation du nombre de personnes se déclarant véganes au Royaume-Uni, au Portugal ou encore en Israël¹¹, on manque cruellement de données fiables pour confirmer une tendance mondiale (The Vegetarian Resource Group s. d.). Ces chiffres ont toutefois le mérite de faire ressortir des changements de perception durables quant à l'alimentation végétalienne.

Au Canada, ces changements de perception se reflètent entre autres sur le plan institutionnel avec la parution en 2019 du nouveau guide alimentaire canadien. Ce guide, publié depuis 1942 pour « favoriser la santé nutritionnelle des Canadiennes et des Canadiens » (Santé Canada 2019a, 17) est utilisé par la plupart des institutions publiques : écoles, centre d'éducation à la petite enfance ou établissements de santé. Alors que la consommation de produits laitiers, considérés comme un groupe alimentaire à part, était recommandée deux à trois fois par jour (Santé Canada 2007), le nouveau guide regroupe tous les aliments protéinés dans une même catégorie (viande, poisson, tofu, légumineuses, laits végétaux et animaux), et donne la priorité aux protéines végétales (Santé Canada 2019b, 10). En somme, ce guide légitime publiquement le végétarisme et affaiblit une barrière importante à la diffusion du végétalisme, une des critiques de ce mode de vie étant qu'il nuirait à la santé. Le message est d'autant plus fort que contrairement aux précédentes fois, l'industrie alimentaire ne fut pas invitée dans ce travail d'élaboration du guide (Hui 2019).

ii) Les médias

D'autres indicateurs montrent de manière flagrante la croissance de l'intérêt pour le véganisme au Québec. L'outil Google Trends permet de tracer l'évolution du nombre de

¹¹ Au Royaume-Uni, le nombre de véganes aurait quadruplé de 2014 à 2018 ; il aurait augmenté de 400 % en dix ans au Portugal (Vegan Society s. d. ; Chauvel 2017). Israël, de son côté, serait le pays au monde qui compte le plus de véganes avec 5 % de la population (Veggie Romandie 2014).

recherches sur une période donnée. Depuis dix ans, le sujet « véganisme » est de plus en plus recherché, la valeur maximale du nombre de recherches ayant été atteinte fin 2018 (figure 2)¹² :

Figure 2. Proportion des recherches sur le sujet « véganisme » au Québec, entre 2008 et 2018¹³



De plus, une analyse de presse réalisée grâce à la base de données Eurêka, dans les principaux médias francophones canadiens (dont la plupart sont québécois), montre que le nombre d'articles dont le sujet est le véganisme est passé de 1 en 2007 à 43 en 2019*. Même si nous n'avons pu analyser les contenus pour déterminer si les articles étaient plutôt positifs ou négatifs envers le véganisme, l'augmentation de leur nombre est un indice que le sujet intéresse la sphère médiatique.

Tableau II. Nombre d'articles traitant du sujet « véganisme » par année dans les principaux médias francophones au Canada¹⁴

Journaux ciblés : Le Journal de Montréal, TVA web, Le Devoir, Le Soleil, La Presse, Le Droit, Infopresse, Ici Radio-Canada Nouvelles. Les articles publiés sur plusieurs supports (web, papier, tablette...) n'ont été comptabilisés qu'une seule fois. * année partielle : janv.-avr. 2019

Année	Nb d'articles
2019*	43
2018	38
2017	19
2016	7
2015	8
2014	9

¹² Graphique inspiré d'une présentation d'Élise Desaulniers au Festival végane de Montréal en novembre 2018.

¹³ La valeur 100 correspond à la valeur maximale de trafic journalier pour une requête.

¹⁴ Un sujet de recherche est un groupe de termes correspondant à un même concept, dans toutes les langues.

2013	3
2012	2
2011	1
2007	1

Ces deux dernières années (2018 et 2019), plusieurs médias grand public ont même consacré des dossiers complets au véganisme : en février 2019, le magazine l'Actualité, diffusé à 87 000 exemplaires en anglais et en français, consacre un dossier spécial au sujet. Sa couverture titrait ainsi : « Jusqu'où iront les véganes ? ». Sur le plan éditorial, de nombreux ouvrages sur le véganisme, l'éthique alimentaire et l'éthique animale ont paru dans les dix dernières années dans la province¹⁵. Nous reviendrons plus en détail dans les chapitres suivants sur la manière dont la parution de ces ouvrages a apporté une crédibilité au mouvement.

En bref, le véganisme semble de plus en plus populaire, tant du point de vue de l'offre commerciale que dans les médias, tandis qu'une institution publique (Santé Canada) reconnaît les bienfaits de l'alimentation végétale. Toutefois, le nombre de personnes qui s'identifient comme véganes ou végétaliennes reste encore marginal (dans l'étude de Charlebois et al., 1,1 % des répondants s'identifient réellement comme végétaliens). La popularité croissante du véganisme - tempérée par les faibles pourcentages indiqués ici, ne saurait en outre cacher un contexte économique où l'élevage est largement soutenu, comme dans d'autres pays, par l'État québécois. C'est aussi au regard de la production mondiale de viande qu'on doit replacer ces chiffres : les études prévoient ainsi une augmentation de 16 % de la production de viande entre 2015 et 2025, par rapport à la décennie précédente¹⁶(OCDE 2016).

b) L'économie agricole

L'agriculture québécoise, en comparaison du reste du Canada, repose massivement sur l'exploitation animale : 60 à 70 %¹⁷ des recettes agricoles de la province proviennent des

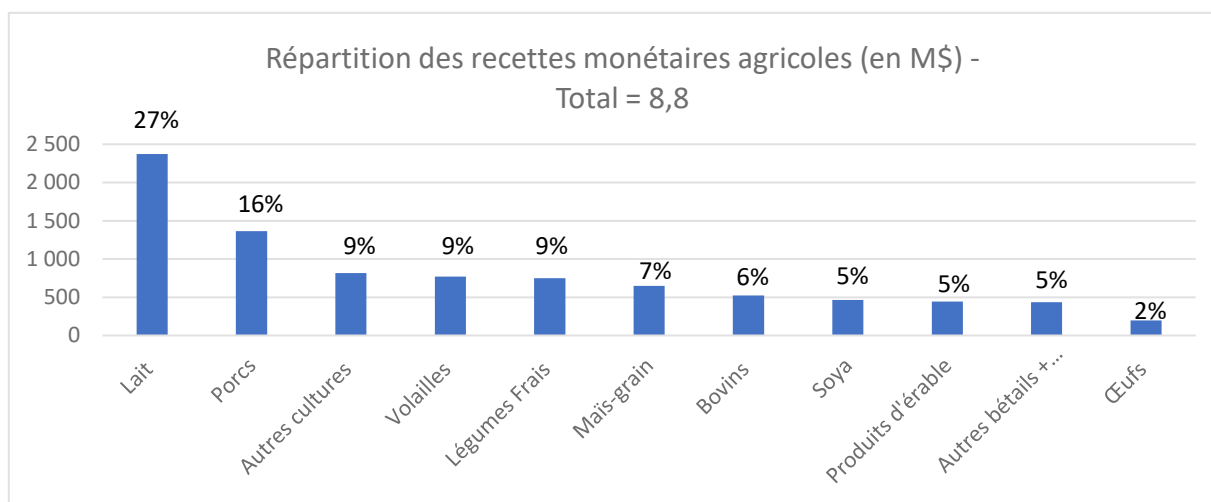
¹⁵ En voici la liste : *Je mange avec ma tête : les conséquences de nos choix alimentaires* (Desaulniers 2011) ; *Vache à lait : dix mythes de l'industrie laitière* (Desaulniers 2013) ; *Voir son steak comme un animal mort* (Gibert 2015) ; *Le défi végane 21 jours* (Desaulniers 2016) ; *Contre l'exploitation animale : un argument pour les droits fondamentaux de tous les êtres sensibles* (Giroux 2017) ; *Le véganisme* (Larue et Giroux 2017) ; *La philosophie à l'abattoir : réflexions sur le bacon, l'empathie et l'éthique animale* (Bailey et Labonté 2018).

¹⁶ En raison d'une hausse de la demande au sein des pays dits émergents.

¹⁷ Selon qu'on prend en compte le secteur halieutique ou pas.

produits animaux, contre 45 % pour le reste du pays (Gouin 2010 ; MAPAQ s. d.). Sur les 8,8 milliards \$ de recettes agricoles provinciales en 2017, l'industrie laitière arrive en tête, avec 27 % des recettes (2373 M\$). En deuxième position se trouve l'industrie porcine qui assure 16 % des recettes (1365 M\$), loin devant les volailles, les légumes et les œufs (tableau III).

Tableau III. Répartition des recettes monétaires agricoles au Québec, en M\$ en 2017 (adapté de MAPAQ s. d.)



i) Une agriculture animale largement soutenue par l'État

Spécificité québécoise, la production de lait, d'œufs et de volaille est régie par un système de gestion de l'offre qui protège le marché. Les quantités de production sont prédéterminées et les importations limitées, tandis que le programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles, proposé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) protège contre les fluctuations de prix (Financière agricole s. d.).

Au Canada, ce sont les provinces qui établissent leurs propres politiques agricoles (Gouin 2010). Le MAPAQ agit à la fois comme soutien économique au secteur et comme instance de surveillance de la salubrité alimentaire. Il est également responsable de contrôler le bien-être animal. Côté industrie, l'Union des producteurs agricoles (UPA) possède un poids considérable puisqu'elle est l'unique syndicat du monde agricole : contrairement aux autres provinces, la loi ne reconnaît qu'une seule association accréditée pour représenter les

agriculteurs du Québec¹⁸. Ce monopole donne à l'UPA une grande force politique : comme le remarque Daniel-Mercier Gouin, spécialiste des politiques agricoles canadiennes : « Tous les gouvernements craignent la capacité de mobilisation de l'UPA : s'ils le veulent, en trois semaines, près de la moitié des agriculteurs québécois peuvent se retrouver devant le Parlement » (2010, 233). En somme, ce portrait révèle trois choses : une forte emprise de l'État sur l'agriculture ; un syndicat hégémonique ; un poids économique important de l'élevage, en particulier laitier.

ii) Autres formes d'utilisation des animaux au Québec

Comme tous les pays occidentaux, le Québec utilise largement les animaux dans l'industrie des loisirs, l'industrie des animaux de compagnie et dans le domaine de l'expérimentation animale. Une des spécificités du Québec est le poids historique de la fourrure dans l'économie de la province jusqu'au début du 20^e siècle. Aujourd'hui, les peaux d'animaux proviennent soit de fermes d'élevage, soit du piégeage, ou encore de la chasse au phoque (Ribordy 1998). L'industrie de la fourrure a fait l'objet de nombreuses campagnes des défenseurs des droits des animaux au Québec, dont la campagne autour de la chasse au blanchon dans l'estuaire du Saint-Laurent qui débute en 1969. Au niveau des loisirs, outre les zoos, on trouve au Québec des spectacles de rodéos, dont celui du Festival de Sainte-Tite, qui fut en 2017 l'objet d'une mobilisation militante (Francoeur 2018). On trouve également des calèches à chevaux, notamment dans les centres historiques de Montréal et de Québec. À Montréal, elles seront bannies à l'horizon 2020.

On note donc une forme de tension entre le contexte économique agricole québécois et le contexte culturel canadien. Même si l'attachement à la viande semble baisser au Québec (quoique beaucoup moins qu'en Ontario¹⁹), l'État québécois soutient fortement l'élevage animal, tant sur le plan politique — l'UPA et le MAPAQ travaillent main dans la main depuis les années 70 (Morisset et Couture 2010) — que sur le plan économique. Le secteur des

¹⁸ La *Loi sur les producteurs agricoles* dispose en effet qu'une seule association peut être accréditée, celle-ci devant représenter la majorité des producteurs (RLRQ, c. P-28, art. 7 & 8).

¹⁹ « Pendant que 46 % des Ontariens suivent une diète restrictive en matière de consommation de viande, 15 % des Québécois et des Britanno-Colombiens font la même chose », révèle l'étude de Charlebois et al. (2018, 8).

divertissements n'est pas en reste : lors du débat entourant les rodéos du Festival de Sainte-Tite, l'ancien premier ministre libéral Philippe Couillard a par exemple apporté son soutien aux organisateurs (Le Devoir 2018 ; Chartrand 2018) et même le parti le plus progressiste de la province, Québec solidaire, ne s'est pas prononcé clairement sur le sujet (Québec solidaire 2018)²⁰.

Malgré la rigidité du contexte politico-économique, le contexte juridique, lui, semble toutefois manifester une récente ouverture.

c) Les droits des animaux

Le droit animalier est régi d'une part par le droit civil et pénal québécois ; d'autre part par le Code criminel canadien. Le Code civil régit la manière dont les animaux doivent être traités, tandis que les Codes pénal et criminel sanctionnent les actes de cruauté à l'encontre des animaux. À ces deux paliers s'ajoute le palier municipal, qui régleme la présence des animaux dans les espaces publics. De manière générale, les juristes s'entendent pour dire que les lois fédérales canadiennes de protection des animaux sont peu strictes et peu appliquées, en comparaison des lois européennes (Hall 2006). Les provinces disposent d'une certaine marge de manœuvre mais la compétence criminelle est réservée à l'État fédéral, et le Code criminel a peu évolué depuis le 19^e siècle (Hall 2006 ; Ingram 2013).

Au Québec, l'avancée juridique la plus importante des dernières années fut la promulgation de la *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal* (RLRQ, c. B-3.1), autrement appelée par certains juristes et militants « loi BÊSA ». Le projet qui l'introduit est adopté à l'unanimité en 2015. Le Code civil québécois s'en trouve modifié, accordant à l'animal le statut « d'être doué de sensibilité et ayant des impératifs biologiques » (RLRQ, c. B-3.1, préambule). Le préambule énonce en outre que la condition animale est devenue « une préoccupation sociétale », et que l'espèce humaine assume « une responsabilité individuelle et collective de

²⁰ Au sujet de l'interdiction des rodéos, Québec solidaire répond ainsi à un questionnaire de la SPCA de Montréal : « Québec solidaire soutient les mesures prévues par la *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal*, qui ne prévoit pas d'exception pour les activités de divertissement propres aux rodéos. Un gouvernement solidaire s'assurerait que les activités pratiquées dans les rodéos n'échappent pas à la Loi prévue pour le bien-être et la sécurité des animaux » (SPCA de Montréal, 2018, 6).

veiller au bien-être et à la sécurité des animaux » (RLRQ, c. B-3.1). Pour Alain Roy, professeur de droit à l'Université de Montréal et instigateur du premier cours de droit animalier au Québec, cette loi instaure donc un « nouveau paradigme social et juridique en redéfinissant l'animal » (Roy et Kona-Boun 2018). Exception notable, toutefois, la loi n'encadre pas précisément le traitement des animaux d'élevage et d'expérimentation, qui sont laissés entre les mains de l'industrie : le législateur crée donc indirectement des classes d'animaux qui ne sont pas également considérées selon l'usage auquel elles sont destinées. Malgré cette imperfection de taille et une application très conservatrice²¹, la loi B-3.1 va cependant servir de tremplin pour certaines actions militantes. Ainsi, dans le cadre des rodéos prévus pour le 375^e anniversaire de Montréal en 2018, Alain Roy déposera une injonction à respecter la loi, invoquant le caractère non nécessaire de l'utilisation d'animaux pour de tels spectacles.

Nous avons vu dans cette section que si le végétalisme et le véganisme avaient le vent en poupe au Canada et au Québec, les droits des animaux (et en particulier des animaux d'élevage) évoluaient assez lentement, dans un contexte agricole où l'élevage dispose d'un poids important. Cette dichotomie entre un espace culturel plutôt progressiste et un espace politique plutôt conservateur trouve sa source dans l'histoire.

2) Histoire du végétarisme éthique et du véganisme

Nous parlerons donc d'abord de l'histoire du mouvement végétarien, dont la dimension est culturelle, puis de l'histoire de la cause animale, plutôt juridique et politique.

a) Le végétarisme dans l'Antiquité et pendant la Chrétienté

Il est d'usage de considérer Pythagore, penseur du 6^e siècle av. J.-C., comme le premier végétarien connu, malgré quelques désaccords des historiens à ce sujet. De nombreux témoignages font ainsi état, chez le philosophe et ses disciples, d'un rejet de la viande pour des raisons spirituelles et éthiques²² (Larue 2015). Ce rejet n'est pas anodin : en Grèce antique, les

²¹ Élise Desaulniers nous mentionnait ainsi, dans un échange personnel, que l'application de la loi est encore trop conservatrice.

²² Plusieurs raisons sont avancées, dont la croyance en la métempsycose, mais aussi le respect de la vie animale.

sacrifices sanglants sont une manière d'honorer les Dieux tout autant qu'une occasion pour la cité de se réunir : dès lors, « ceux qui s'abstiennent de viande se mettent dans une position délicate à l'égard des autorités politiques et religieuses » (Larue 2015, 34, Phelps 2007). D'autres philosophes défendront également la diète végétarienne, comme Plutarque, qui relève que le corps humain ne semble guère fait pour manger les animaux, ne possédant ni crocs ni griffes. Ainsi, pendant l'Antiquité, le végétarisme interroge la place de l'humain au sein du cosmos et constitue une « pomme de discorde » entre les plus prestigieuses écoles philosophiques (Larue 2015, 76).

L'avènement du christianisme sonne toutefois le glas de ces controverses : en même temps que la valeur de toute vie humaine devient sacrée, les animaux sont écartés de la charité chrétienne et placés sous le joug des hommes (Larue 2015 ; Singer 2012 ; Baratay 2011 ; Phelps 2007). Tout au long de son histoire, le christianisme condamnera d'ailleurs les végétariens moraux : nombre d'entre eux seront excommuniés, et certains brûlés, dont les cathares, ces chrétiens végétariens²³ rétifs aux institutions de l'Église (Larue 2015). Il se trouve bien sûr quelques voix discordantes pour plaider la bienveillance à l'égard des animaux, telle celle de Saint François d'Assise, mais dans l'ensemble, l'ère de la Chrétienté, jusqu'au 18^e siècle, est plutôt sombre pour les végétariens et pour les bêtes. Ni les Lumières²⁴ ni l'humanisme du 17^e siècle ne viendront remettre en question la supériorité des humains sur le reste du monde vivant.

b) Le renouveau végétarien au 18^e siècle

Au 18^e siècle s'amorcent plusieurs changements qui remettent de l'avant le végétarisme. D'une part, certains protestants s'écartent de la tradition catholique et prônent un devoir de compassion à l'égard des bêtes : les *quakers*²⁵, les évangélistes et les méthodistes joueront d'ailleurs un rôle clé dans la fondation de la première société de protection animale en Angleterre, ainsi que dans la création des premières associations végétariennes anglo-saxonnes

²³ Ils ne mangeaient aucun produit d'origine animale, exception faite du poisson.

²⁴ Dans son ouvrage *Le végétarisme des Lumières* (Larue 2019), Renan Larue montre toutefois que les questions de végétarisme et d'éthique animale furent discutées par de nombreux penseurs de l'époque, tels Voltaire, Jean-Jacques Rousseau ou encore Condorcet.

²⁵ Des dissidents de l'Église anglicane.

(Larue 2015 ; Traïni 2011 ; Baratay 2011). D'autre part, la montée de l'hygiénisme et de la diététique font redécouvrir un régime alimentaire sans chair animale, jugé plus sain. Enfin, la mise à mal de la supposée différence ontologique entre les humains et les animaux par Charles Darwin conduit certains penseurs à se questionner sur la légitimité de manger de la viande. Mais c'est à la moitié du 19^e siècle que se développe une doctrine végétarienne indépendante et que les végétariens se regroupent de façon organisée, notamment en Angleterre (Larue 2015).

La Vegetarian Society anglaise est ainsi fondée en 1847, sous l'influence conjointe d'une église méthodiste, la Bible Christian Church, et du socialisme utopiste. La défense des droits des animaux, des considérations sur la tempérance, la frugalité et l'importance d'une vie communautaire, sont les assises idéologiques éclectiques de cette association qui diffuse ses idées d'abord dans le milieu ouvrier et agricole, puis parmi les élites (Larue 2015). Le mot végétarien est popularisé, en lieu et place du vocable « pythagoricien » utilisé jusqu'alors. Bien que ce nouveau vocabulaire confère « une sorte d'unité » au mouvement (Larue 2015, 215), des divergences apparaissent, à la fois idéologiques et stratégiques, entre apôtres des bienfaits diététiques du régime végétarien et défenseurs des droits des animaux, mais aussi entre défenseurs du végétalisme, qui prônent la non-consommation de tout produit d'origine animale, et ceux qui jugent que cette pratique va trop loin. Ces tensions sont également présentes au sein du mouvement végétarien américain impulsé, entre autres, par Sylvester Graham, un pasteur plus préoccupé par des questions de pureté et d'hygiène que par le sort des animaux (International Vegetarian Union, s. d. ; Phelps 2007). Selon Norm Phelps, le succès du grahamisme eut pour conséquence d'instaurer, aux États-Unis, une distance profonde entre le mouvement végétarien et celui pour les droits des animaux. Toutefois, au sein des diverses mouvances hygiénistes végétariennes, des voix s'élèvent pour réaffirmer la portée éthique du végétarisme, dont celle de l'anglais Henry S. Salt. Fondateur, en 1891, de la Humanitarian League, une association qui milite pour l'abolition de la chasse et de la vivisection, Salt inspirera Gandhi sur la voie du végétarisme (Larue 2015, Phelps 2007). Le mouvement végétarien français, quant à lui, n'est pas porté par des réformistes sociaux, ni par des religieux, mais plutôt par des anarchistes qui prônent le végétalisme. Le géographe Élisée Reclus et la militante Louise Michel sont des figures importantes de cette mouvance qui se constitue en milieu

communautaires libres et revendique l'abolition de l'exploitation, animale ou humaine (Playoust-Braure et Bailey 2016, 39). Moins organisé du point de vue institutionnel, le mouvement français ne comptera quant à lui sa première association végétarienne qu'en 1953 (Cherry 2016).

c) Naissance et montée en puissance du véganisme au 20^e siècle

De manière générale en Occident, le végétarisme éthique connaît une période de stagnation, voire de recul, au cours de la première moitié du 20^e siècle. En 1944 toutefois, alors que le débat éthique sur la consommation de lait et d'œufs fait rage au sein de la Vegetarian Society britannique, Donald Watson et Elsie Shrigley, deux membres dissidents, décident de fonder la Vegan Society (Larue et Giroux 2017 ; Larue 2015 ; Phelps 2007 ; Watson 1944). Cherchant une dénomination positive (contrairement à *non-dairy vegetarian*), Watson et Shrigley ont l'idée de raccourcir le mot *vegetarian*. Le mot *vegan* et son corollaire, le véganisme, étaient nés, et l'objectif ainsi défini :

« The unquestionable cruelty associated with the production of dairy produce has made it clear that lactovegetarianism is but a half-way house between flesh-eating and a truly humane, civilised diet [...] » / « Doing so we shall, of course, say strongly why we condemn the use of dairy produce and eggs [...] » (Watson 1944, 1, 2)²⁶

Dans les années qui suivent, la Vegan Society affine son message sous l'influence de Leslie Cross, qui redéfinit le véganisme comme « le principe d'émancipation des animaux de l'exploitation humaine » (Cross 1949). Cette vision, plus large que celle d'un simple régime alimentaire, est adoptée dans les statuts de l'association de 1950 : la nouvelle définition exclut donc la laine, le cuir, et de manière générale toute activité basée sur l'exploitation animale (Larue et Giroux 2017).

En somme, du début du 18^e siècle au milieu du 20^e siècle, le végétarisme se structure à travers de nombreuses organisations (Larue 2015). Si le végétarisme éthique s'interroge dès son

²⁶ « L'indubitable cruauté associée à la production de produits laitiers a rendu clair que le végétarisme n'est qu'un compromis entre la consommation de chair et une diète véritablement humaine et civilisée [...] » / « Ainsi, nous devons, bien sûr, expliquer fermement pourquoi nous condamnons les produits laitiers et les œufs [...] ». (traduction libre)

origine sur la légitimité morale de l'exploitation des animaux, le discours des premières associations végétariennes se nourrit également de réflexions sur la santé, la tempérance et la religion, ce qui a pour effet de diluer le message éthique originel. De plus, ces associations visent d'abord à changer les modes d'alimentation et n'ont pas vocation à faire évoluer le statut des animaux. De nombreux végétariens seront bien sûr au front des luttes contre l'exploitation animale, comme Henry S. Salt, Lewis Gompertz et Anna Kingsford. La naissance de la Vegan Society au 20^e siècle témoigne également d'un profond souci de remettre l'accent sur les victimes animales. Cependant, cette association concentre, dès l'origine, son action sur l'évolution des comportements individuels, plutôt que sur les changements institutionnels ou politiques (Vegan Society 2004). C'est le mouvement pour le bien-être animal, qui se développe en même temps que le mouvement végétarien au 19^e siècle, qui jouera un rôle important dans les changements politiques entourant le sort des animaux.

3) Histoire de la cause animale

Dans cette section, nous avons privilégié l'histoire des organisations à l'histoire des idées. De même, nous nous sommes limitée aux cas français, anglais, américain et bien entendu canadien. En effet, le Royaume-Uni fut un fer de lance de la cause animale (Ingram 2013 ; Traïni 2011). De reste, il allait de soi d'étudier les États-Unis et la France étant donné leurs liens historiques, culturels et économiques avec le Canada.

a) L'émergence du mouvement pour le bien-être animal en Europe et au Canada

Un phénomène sociologique particulier concourt à mettre de l'avant la question de la souffrance animale au 19^e siècle : remarquant un déplacement du seuil de sensibilité à la violence, Norbert Elias émet l'hypothèse que le développement de l'histoire humaine s'accompagne d'une civilisation des mœurs. La violence publique envers les animaux ou les humains, de même que la vue du sang et de la mort, sont de moins en moins tolérés (Elias 1973). L'urbanisation croissante confronte ainsi des citoyens horrifiés à la souffrance des animaux

d'élevage, qui sont, jusqu'au début du 18^e siècle, souvent tués et dépecés en pleine ville²⁷, suscitant l'indignation.

La cause animale moderne naît ainsi au début du 19^e siècle en Europe où sont fondées les premières sociétés protectrices des animaux (Ingram 2013 ; Gaarder 2011 ; Traïni 2011 ; Phelps 2007 ; Agulhon 1981). Première organisation officielle encore existante, la Society for the Prevention of Cruelty to Animals (SPCA) est fondée à Londres en 1824, alors que deux ans plus tôt était promulguée l'une des premières lois de protection animale au monde : la *Cruel Treatment of Cattle Act*²⁸, appelée aussi *Martin's Act* (Traïni 2011).

Ce sont principalement des membres de l'*establishment* britannique qu'on retrouve parmi les pères fondateurs de la SPCA. Non seulement ces progressistes²⁹ vont diffuser leurs idées en Occident à travers leur réseau³⁰, mais, selon Christophe Traïni (2011) et Norm Phelps (2007), leurs motifs de mobilisation sont indissociables de leur position sociale. Suivant l'analyse d'Elias quant à la civilisation des mœurs, les deux auteurs soulignent ainsi que la répugnance d'hommes éclairés face à la violence des basses couches de la société est un des premiers motifs de création des organisations de protection animale. Le travail avec les bêtes est alors l'apanage de couches subalternes, qui font souvent preuve de cruauté à l'égard des animaux de trait ou de boucherie. Il s'agirait donc de « polir la barbarie » et d'éduquer les individus, avec l'idée que la violence envers les animaux entraîne la violence envers les humains (Traïni 2011, 39). Plus que la considération des souffrances animales, c'est donc le maintien d'un ordre social pacifié et exempté de brutalité qui serait recherché. Phelps va encore plus loin en qualifiant les premières sociétés de protection animale de « Societies for the Prevention of some Cruelties to some Animals by some People » (Phelps 2007, 100), tant les pratiques des riches à l'égard des animaux, comme la chasse, ou la consommation de viande, sont absentes des statuts fondateurs de ces organisations³¹. Il n'en reste pas moins que ces mouvements de

²⁷ Les abattoirs sont créés en France en 1810, par décret napoléonien, dans une optique hygiéniste.

²⁸ Du nom de Richard Martin, son initiateur, elle punit de 5 livres les actes de cruauté envers le bétail.

²⁹ Parmi les fondateurs de la première SPCA britannique, on trouve notamment William Wilberforce et Fowell Buxton, deux meneurs de la lutte contre l'esclavage dans l'Empire britannique (Singer 2012).

³⁰ Henry Bergh, fils d'un riche industriel américain, s'inspira de ses voyages à Londres pour fonder la première SPCA dans l'état de New York aux États-Unis.

³¹ Contrairement à ses pairs, Lewis Gompertz refusait de consommer de la viande et se déplaçait à pied pour ne pas utiliser de chevaux. Cela entraîna d'ailleurs sa mise à l'écart de la SPCA (Phelps 2007).

protection animale peuvent être qualifiés de progressistes pour leur époque, après des siècles d'absence de considération morale des animaux.

Selon Darcy Ingram (2013), la cause animale au Canada est, elle aussi, portée dès ses débuts par une poignée d'hommes de la haute et moyenne société urbaine : médecins, politiciens, écrivains, désireux de s'inscrire dans le courant progressiste du 19^e siècle et mus par la volonté d'éliminer la brutalité au sein de la société, dans un contexte de croissance démographique importante. La *Martin's Act* britannique sera ainsi la source d'inspiration légale de la Canadian Society for the Prevention of Cruelty to Animals (CSPCA) (Simoneau-Gilbert, 2019). Spécificité canadienne, ces hommes, plus qu'ailleurs dans le monde, sont étroitement dépendants des animaux « comme ressources, source de main d'œuvre ou objets sportifs » (Ingram 2013, 221 ; traduction libre). Parmi les adhérents au premier chapitre de la CSPCA³², fondé à Montréal en 1869, on retrouve ainsi, non sans surprise, le Club de chasse à courre de Montréal (Ingram 2013). Par contraste, si les têtes pensantes de la cause animale européenne et américaine comptaient également des promoteurs de la chasse, elles se heurtèrent dès le départ à des positions plus progressistes, voire à une frange radicale qui contra leurs positions modérées, grâce à des militants comme Henry S. Salt ou Lewis Gompertz. Tandis qu'au Canada, ceux qui tiraient profit de l'exploitation animale contrôlèrent plus avant le mouvement, expliquant sans doute un certain conservatisme présent tout au long du 19^e siècle. Ainsi, la vivisection, enjeu brûlant de la cause en Europe et aux États-Unis, ne sera jamais adressée frontalement par le mouvement pour le bien-être animal canadien. De fait, la Chambre des communes ne débatta jamais le sujet. De manière générale, d'ailleurs, les premières lois de protection fédérales datées de 1892 n'évolueront pas avant les années 50 (Ingram 2013 ; Hall 2006).

b) Les transformations de la cause animale à la fin du 19^e siècle

En Europe, le dernier tiers du 19^e siècle voit se transformer la base sociale des militants de la cause animale : en France, des défenseurs de l'égalité politique, comme Émile Zola, revendiquent un élargissement de la compassion à tous les humains et toutes les bêtes. Ce sont

³² Ancien nom de la SPCA Montréal (Simoneau-Gilbert 2019).

d'ailleurs majoritairement des députés de gauche qui votent pour la loi Grammont de 1850, une des premières lois de protection animale en France (Traïni 2011). Ce changement de couleur politique ne saurait toutefois masquer l'ambivalence fondamentale de la gauche qui jugea à plusieurs reprises dans son histoire que cette cause « bourgeoise » aux accents de sensiblerie obérait des combats humains plus nobles. De manière concomitante, le mouvement se féminise : une nouvelle génération de militantes apparaît, qui prône une éthique du soin des animaux, et notamment des animaux domestiques, dont la popularité est croissante au sein des foyers. C'est dans ce contexte que se développent les premiers refuges des SPCA, ainsi que les premières luttes contre la vivisection, portées par des militantes dont certaines, comme Anna Kingsford, sont végétariennes (Ingram 2013 ; Traïni 2011 ; Phelps 2007).

Ainsi, des années 1870 aux années 1920, la cause animale se démocratise et se féminise³³, tandis que l'intérêt de l'animal devient plus central, même si, paradoxalement, le sort des animaux d'élevage et de trait, qui était pourtant la raison d'être des premières sociétés de protection animale, passe au second plan, derrière celui des animaux de compagnie. Cette dichotomie entre animaux de compagnie et animaux d'élevage persiste encore aujourd'hui, et la protection animale sera longtemps associée à la défense des chats et des chiens, tandis que les animaux destinés à la consommation ne seront guère considérés pendant la première moitié du 20^e siècle (Singer 2012 ; Joy 2011). Tout comme le mouvement végétarien, la cause animale stagne pendant les deux premières guerres mondiales. Elle renaît toutefois au cours des années 60 sous l'effet conjoint des enjeux écologiques et du questionnement autour de l'élevage industriel.

c) Le mouvement pour les droits des animaux

La question environnementale devient donc centrale dans les années 60, quand les scientifiques réalisent les impacts négatifs de l'être humain sur la nature. L'animal sauvage, figure auparavant effrayante, devient l'objet d'attention : en 1961, le World Wildlife Fund est créé pour protéger les espèces en danger. En 1969, une autre organisation non gouvernementale,

³³ La féminisation de la cause animale deviendra d'ailleurs un argument souvent utilisé pour délégitimer cette dernière, tout au long du 20^e siècle (Traïni 2011, Gaarder 2011).

l'International Fund for Animal Welfare (IFAW) est fondée en réaction au massacre des blanchons mené dans le golfe du Saint-Laurent au Québec (IFAW s. d.). Greenpeace, un groupe environnementaliste canadien qui naît deux ans plus tard, protestera également contre la chasse au phoque, suivi par The Sea Shepherd Conservation Society, aux méthodes plus musclées. Les images de bébés phoques tués à coup de pioche seront diffusées à l'échelle planétaire et détermineront l'engagement de Brigitte Bardot dans la cause animale en 1977. Ces diverses mobilisations firent leur effet puisqu'en 1983, l'Union européenne interdira l'importation des peaux de phoques tandis qu'en 1986, le Canada interdira la chasse des phoques de moins de douze jours, les blanchons (Beylier 2012). La controverse autour de la chasse au phoque a fait couler beaucoup d'encre quant à l'intrusion du mouvement pour les droits des animaux dans les modes de vie autochtone : en 2016, le film *Angry Inuk* d'Alethea Arnaquq-Baril va jusqu'à rendre les militants responsables d'avoir forcé les Inuits à se tourner vers l'industrie minière pour survivre (Arnaquq-Baril 2016 ; The Current 2016 ; Mullen 2016).

Toutefois, cette attention renouvelée autour de l'animal sauvage ne cache pas les divergences qui existent entre les mouvements environnementalistes et la cause animale. Les premiers mettent en effet l'accent sur l'importance des écosystèmes et de la biodiversité, tandis que les défenseurs des animaux placent au premier plan l'intérêt de l'animal, considéré comme un individu sensible (Jamieson 1998 ; Callicott 1980). Outre l'enjeu écologique, c'est donc une discipline philosophique naissante, l'éthique animale, qui va donner une profonde assise au mouvement pour les droits des animaux. Au 18^e siècle, le philosophe anglais Jeremy Bentham en avait déjà jeté les fondations, en établissant que le critère moral pertinent n'était pas la rationalité des êtres, mais leur capacité à souffrir. S'inscrivant dans le prolongement de Bentham, Peter Singer publie en 1975 un ouvrage fondateur : *La libération animale* (en anglais, *Animal Liberation*), dans lequel l'auteur pose la sensibilité comme le seul critère moralement pertinent, qui devrait nous conduire à considérer les intérêts de chaque être sensible de manière égale. Ne pas prendre en compte les intérêts des animaux à ne pas souffrir, c'est faire preuve de spécisme, c'est-à-dire « un préjugé ou une attitude de parti-pris en faveur des intérêts des membres de sa propre espèce et à l'encontre des intérêts des membres des autres espèces » (Singer 2012, 73). Singer diffuse ainsi le concept de spécisme, forgé en 1970 par un psychologue anglais, Richard Ryder, sur le modèle des mots racisme ou sexisme. À la suite de Singer et de

Ryder, de nombreux penseurs comme Tom Regan ou Gary Francione débattront des droits des animaux.

Parallèlement, la lutte pour les animaux continue sur le terrain. En Angleterre, l'Animal Liberation Front (ALF) est créé dans les années 70 en Angleterre pour lutter contre la chasse et la vivisection. Sous son égide, de nombreuses actions directes sont menées dans le monde, la plus connue étant le raid contre l'université de Pennsylvanie en 1984, qui mit à jour la cruauté des expériences menées sur des babouins et dont la diffusion des images rendit célèbre une association américaine créée quatre ans plus tôt : People for Ethical Treatment of Animals (PETA) (Cherry 2016).

4) La convergence du mouvement végétane et du mouvement pour les droits des animaux

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'élevage s'intensifie pour augmenter ses rendements, avec des conséquences terribles en matière de bien-être animal. En 1964, la parution d'*Animal Machines* (Harrison 2013), qui décrit les réalités de l'élevage industriel au grand public, marque les esprits. Ce dévoilement des pratiques de l'industrie amorce une convergence entre le véganisme et la cause animale. Peter Singer ouvre la voie en expliquant que la manière la plus efficace de lutter contre les pratiques cruelles de l'industrie est d'être végétarien, sans toutefois se positionner clairement sur le véganisme (Singer 2012).

C'est véritablement dans les années 80 que les mouvements convergent, donnant naissance à une « seconde vague d'activisme », tant en France qu'aux États-Unis (Cherry 2016, 19). À cette époque, les organisations comme PETA et l'ALF ne faisaient pas ouvertement la promotion du véganisme³⁴ ; leurs actions étaient plutôt centrées sur la vivisection et la chasse. À partir des années 80, la viande et l'élevage deviennent des cibles stratégiques. Aux États-Unis, le Farm Animal Rights Movement, fondé en 1980, consacre ses efforts à lutter contre l'élevage en organisant des campagnes de journées sans viande alors que Vegan Outreach, fondé

³⁴ Une recherche dans la base de données Eurêka avec les mots-clés « *vegan* » et « PETA », semble montrer que l'organisation ne met pas de l'avant le véganisme avant les années 2000. Avant cette date, on trouve plutôt des campagnes pro-végétariennes.

en 1995, privilégie l'information factuelle sur l'exploitation animale et le véganisme (Cherry 2016). En France, un collectif militant édite en 1989 une brochure intitulée « Nous ne mangeons pas de viande pour ne pas tuer d'animaux », qui pointe la nécessité, dans le milieu de la protection animale, de contester la consommation carnée, symbole puissant de l'exploitation des non-humains. Lutter contre la vivisection, c'est bien, affirment ces militants, mais cela ne remet aucunement en cause notre mode de vie. Non seulement la consommation de viande exploite, de loin, le plus d'animaux, mais elle est aussi un « verrou psychologique et symbolique » qui assure la perpétuation du spécisme (Cherry 2016 ; Blanchon, Bonnardel, Monnet et Olivier 1989, 3). Ces militants français, issus de mouvances libertaires et anarchistes, fondent en 1991 une revue : Les Cahiers antispécistes. Cette dernière est destinée à diffuser dans le monde francophone la philosophie antispéciste, qui peine à émerger dans les universités françaises (Les Cahiers antispécistes s. d. ; Carrié 2015). Dix ans après la création de cet organe intellectuel, la lutte contre l'élevage prend forme en France avec la fondation de L214, une association qui compte aujourd'hui près de 30 000 adhérents et a fait dans les dernières années la une de plusieurs médias avec des vidéos de cruauté animale filmées dans des abattoirs français.

Au Québec, la lutte contre la fourrure et notamment contre la chasse au phoque occupe le devant de la scène jusque dans les années 1990. C'est dans les années 2000 qu'on commence à trouver les premières critiques de l'élevage par le groupe Réseau action globale. Le groupe Stop Huntingdon Animal Cruelty (SHAC), créé en 2006 pour lutter contre l'expérimentation animale, fut également très actif à Montréal, mais rapidement démantelé par la Sûreté du Québec (Walby et Monaghan 2011). On sait aussi que les informations sur le végétarisme et les droits des animaux commencent à se diffuser à partir des années 2000, notamment par le biais du travail de Marjolaine Jolicoeur, autrice de plusieurs livres à succès³⁵, et fondatrice de l'Association humanitaire d'information et de mobilisation pour la survie des animaux (AHIMSA³⁶), qui publie quatre fois par année une revue très documentée sur la

³⁵ Voir les livres *Végétarisme et non violence. Pour une transformation humaine, animale et planétaire* (Jolicoeur 1995) et *L'Assiette végétarienne. Recettes sans œufs ni produits laitiers* (Jolicoeur 1997).

³⁶ Ahimsa, en sanscrit, signifie non-violence. C'est un principe de l'hindouisme et du jainisme, introduit en Occident par Gandhi qui lui donna un sens politique, dans le cadre du concept de résistance non violente (Tähtinen 1979).

situation des animaux domestiques et sauvages au Québec et sur les principes philosophiques des droits des animaux, le tout assorti de nombreuses recettes végétariennes. Comme nous le verrons dans le chapitre III, c'est toutefois au moment où le véganisme gagne en légitimité, dans les années 2010, qu'on commence à parler d'éthique animale.

Conclusion du chapitre II

À travers cette synthèse, nous avons voulu montrer que le mouvement végane actuel est l'héritier d'une longue histoire. C'est au 19^e siècle que portée par une élite économique et intellectuelle, la cause animale se structure. Déjà, à cette époque, se dessine l'opposition entre partisans des droits fondamentaux, plus radicaux, et partisans du bien-être animal, plus modérés. Le mouvement végétarien, plus ancien, mais affaibli par plusieurs siècles d'hégémonie chrétienne, renaît dans le sillage de ce questionnement autour du statut de l'animal, tout en étant largement influencé par l'hygiénisme, la diététique et la spiritualité. Alors que les bases morales du végétarisme se diluent quelque peu au cours du 20^e siècle, la Vegan Society vient en 1944 remettre l'éthique au fondement de la définition d'une nouvelle pratique, le véganisme, sans toutefois proposer d'action politique globale. Parallèlement, le mouvement pour les droits des animaux s'affirme d'un point de vue philosophique. L'urgence environnementale et la remise en cause de l'élevage industriel finiront par unir véganisme et libération animale à partir des années 80, même si le milieu de la protection animale restera plutôt frileux sur la question du véganisme.

Si nous avons choisi de passer par ce détour historique, c'est aussi parce qu'il influence encore aujourd'hui le mouvement végane, tant sur le plan théorique que sur le plan stratégique. Certaines organisations vont par exemple privilégier une approche plutôt liée à l'alimentation en favorisant un argumentaire mixte (alimentation, éthique et santé), héritières, en cela, des premières associations végétariennes, tandis que d'autres vont cibler l'amélioration du bien-être animal. D'autres groupes, apparus plus récemment, vont plus loin en demandant à ce que les animaux disposent de droits fondamentaux. Certaines stratégies vont favoriser une approche individuelle (c'est-à-dire, par exemple, tenter de changer le comportement alimentaire des individus) là où d'autres privilégieront une approche plutôt structurelle ciblant les institutions.

La liste des groupes que nous avons établie au chapitre suivant montre non seulement l'influence de ces tendances historiques au Québec, mais aussi une affirmation du discours antispéciste et abolitionniste, avec l'apparition de collectifs militants autogérés créés dans les années 2010.

Chapitre III : Quels sont les acteurs collectifs en présence ?

Présentation des données

Ce chapitre a une visée descriptive : il a pour but d'une part de présenter les données et d'autre part de revenir sur la méthodologie de recherche.

1) Méthodologie de recherche

Reprenant la définition des mouvements sociaux comme réseaux d'interactions informelles entre une pluralité d'individus, de groupes et d'organisations, engagés dans un conflit politique et culturel sur la base d'une identité collective partagée (Diani 1992), nous avons choisi une méthode de collecte et d'analyse de données mixte. D'une part, nous souhaitons appréhender, dans la mesure du possible, la structure *objective* du mouvement, et d'autre part, comprendre la manière dont cette structure était perçue *subjectivement* par les acteurs collectifs. La constitution d'une base de données des organisations permettait de répondre au premier objectif, et la conduite d'entrevues qualitatives semi-dirigées permettait de répondre au deuxième objectif.

a) Constitution d'une base de données

Dans un premier temps, nous avons dressé la liste des groupes, des organisations et des personnalités les plus actives. Plusieurs questions se sont posées. Par exemple, doit-on se limiter strictement au véganisme ou inclure les groupes promouvant le végétarisme ? Qu'en est-il des organisations de protection animale, comme la SPCA de Montréal, qui ne mettent pas nécessairement le véganisme à l'avant-plan de leur discours, mais l'appliquent dans leur politique interne, et dont la dirigeante actuelle, Élise Desaulniers, est très impliquée dans le mouvement végane ? Faut-il inclure les organisations environnementales qui ont plutôt tendance à promouvoir le flexitarisme³⁷ ou le végétarisme pour des raisons environnementales ? De plus,

³⁷ La Commission d'enrichissement de la langue française, qui recommande plutôt l'usage du terme flexivégétarisme, en donne la définition suivante : « Pratique alimentaire qui privilégie un régime végétarien sans exclure la consommation occasionnelle de produits carnés. » (FranceTerme 2018)

si la mise en avant du véganisme est pour certains groupes une stratégie centrale, pour d'autres, c'est l'antispécisme qui prime, le véganisme restant présent, mais à l'arrière-plan. Les associations végétariennes, quant à elles, promeuvent ce que nous avons nommé pour les besoins de notre recherche «le mode de vie végétal», c'est-à-dire la promotion d'une alimentation la plus végétale possible, entremêlant arguments environnementaux, éthique animale et santé humaine. En bref, la création de cette base de données a posé avant même l'analyse l'épineuse question des frontières d'un mouvement. Nous avons fait le choix de regarder le mouvement du point de vue le plus large possible, dans les limites de ce qui était faisable au cours d'un mémoire de maîtrise. Finalement, en avril 2019, notre base de données répertoriait des informations³⁸ sur une centaine de groupes liés directement ou indirectement au véganisme ou au Québec.

Nous avons commencé par repérer toute organisation dont le nom et la mission se rapportaient au véganisme. Puis, parce qu'il est difficile de dissocier le mouvement végane du mouvement pour les droits des animaux, nous avons inclus toutes les organisations de protection animale, auxquelles nous avons ajouté les groupes antispécistes, ainsi que les groupes de recherche universitaire en éthique animale, les groupes de défense des droits des animaux et les partis politiques. Nous avons également ajouté les acteurs pancanadiens, considérant que leur action englobait le Québec, malgré leur positionnement fédéral, et avons donc inclus des partis politiques fédéraux comme l'Animal Protection Party (APP) ou des organisations comme Animal Justice (AJ). Des groupes locaux, mais non pancanadiens comme l'Association végétarienne de Toronto ont en revanche été exclus. Par souci de lisibilité, nous avons exclu de notre liste les commerces et les restaurants (exception faite de ceux qui sont aussi des lieux militants). Même si ces derniers peuvent jouer un rôle important dans le mouvement (par exemple, l'entreprise de nourriture végétalienne Gusta finance des activités militantes comme le Festival végane de Montréal [FVM], dont il était le principal partenaire en 2018, et soutient également des organismes de défense des droits des animaux [Gusta 2019]), nous avons considéré que leur activité centrale restait toutefois la production et le commerce de nourriture.

³⁸ Les informations collectées comprennent entre autres, les noms des groupes, leur mission officielle, leur date de création, le type de structure (OSBL, collectif...), la portée géographique, le nombre de membres (si connu), le type d'actions.

En outre, il est fort probable que d'autres groupes existent, dont nous n'avons pas, pour diverses raisons, connaissance : ils ne seront pas répertoriés dans la présente recherche. Enfin, nous avons listé les pages et les groupes Facebook qui jouent un rôle important au sein du mouvement, en termes de coordination, d'échange d'informations et d'identité collective.

Il faut préciser aussi ici le statut des organisations environnementales canadiennes (comme Greenpeace) et québécoises (comme Équiterre), ainsi que des groupes communautaires écologistes. Nous avons prévu de les inclure dans le présent portrait. Très vite, toutefois, il est apparu que peu de ces groupes faisaient réellement la promotion du véganisme. Greenpeace, par exemple, ne nie pas que devenir végane peut être un acte important pour réduire son empreinte environnementale, mais argue qu'il est plus important de réduire sa consommation de viande (Greenpeace Canada 2019). Quant à Équiterre, sa position est ambivalente : l'organisation fait la promotion de l'élevage biologique, tout en mettant de l'avant l'importance des choix alimentaires éthiques. De manière générale, les groupes environnementaux prônent plus la réduction de la consommation de viande que le végétarisme. L'ambiguïté est également de mise dans les groupes écologistes communautaires : dans un portrait réalisé en 2017, Bruno Massé, Jacinthe Leblanc et Philippe Saint-Hilaire Gravel relèvent ainsi que « seule une minorité [17,8 %] de groupes considère qu'un régime végétarien ou végétalien doit être adopté pour mieux protéger l'environnement, avec une division nette entre ceux en désaccord [40 %] et ceux sans position [42,2 %] » (2017). Pour toutes ces raisons, il semble que le secteur de l'environnement n'avait pas vraiment vocation à faire partie du portrait du mouvement végane québécois, en tout cas pour le moment.

La base de données a été réalisée principalement à l'aide d'Internet et plus particulièrement de Facebook : en effet, rares sont les groupes qui n'ont pas de visibilité sur les réseaux sociaux. Une partie de l'information a été trouvée par la liste des organismes de bienfaisance enregistrés de l'Agence du Revenu Canada et par le registre des organismes de bienfaisance du Québec. Les discussions menées lors des entrevues, ainsi que les conversations informelles avec des amis et connaissances impliquées dans le mouvement nous ont permis de compléter les données.

b) Les entrevues semi-dirigées

Nous avons mené huit entrevues semi-dirigées avec neuf³⁹ personnes actives dans le mouvement : des personnalités médiatiques ou universitaires ainsi que des personnes actives sur le terrain, impliquées dans des organisations militantes. Ces entrevues avaient pour but de mieux comprendre les actions et stratégies menées par les participants, d'en savoir plus sur les liens qui les unissaient aux autres organisations et mouvements sociaux, et enfin d'avoir leur avis sur les forces, faiblesses et spécificités du mouvement végane au Québec et dans le monde⁴⁰. Nous avons essayé d'assurer une égale représentation entre figures publiques et moins publiques. Nous reviendrons plus amplement dans le chapitre V sur cette notion de personne-clé et y présenterons les répondants.

c) Posture de la chercheure

Nous souhaitons préciser quelle fut notre posture pendant cette recherche. Sans être militante très active, nous défendons la cause animale dans son ensemble et souhaitons que l'exploitation des animaux prenne fin. La poursuite de cette recherche s'inscrit donc dans un objectif militant. Au-delà du mémoire en tant que tel, nous avons participé à certaines actions, assisté à des conférences, ou plus simplement pris part à des discussions informelles avec des activistes. La présente recherche se nourrit donc de cette expérience. Toutefois, étant non affiliée, nous avons pu garder le recul nécessaire pour mener à bien la recherche.

d) Netnographie ?

Comme le remarquent plusieurs chercheurs et chercheuses (Kozinets 2015 ; Waldispuehl et Branthonne 2019), la séparation des catégories « réel » / « virtuel », ou « hors-ligne » / « en ligne » est de moins en moins pertinente dans l'élaboration d'un terrain de recherche. Le cyberspace a en effet augmenté « de manière considérable la nature et la portée des interactions sociales » (Vodanovich, Sundaram, et Myers 2010 cités par Waldispuehl et Branthonne, 2019, 2) ce qui, à l'heure où les communications numériques et réelles s'entremêlent, produit « des

³⁹ Une des entrevues a été menée avec deux personnes en même temps.

⁴⁰ Voir guide d'entrevue en annexe.

effets structurants sur les phénomènes sociopolitiques » (2019, 2). Cela est encore plus vrai quand on parle de mouvements sociaux qui ne sont pas géographiquement ancrés, comme le mouvement végane. Internet permet ainsi la constitution d'un réseau virtuel de militants issus de régions ou de pays différents. Si l'impact des réseaux sociaux sur le mouvement végane n'a pas encore fait l'objet d'étude en sciences sociales, un tour d'horizon du nombre de groupes et de pages Facebook dédiées au véganisme suffit à se faire une idée de son importance. En faisant une simple recherche avec le mot-clé « végane », on trouve des centaines de groupes et pages francophones, aux objectifs variés.

On distingue trois types de pages. D'abord, les pages publiques des organisations, puis les pages des personnalités et pour finir, catégorie la plus importante, des groupes et pages qui ont généralement pour objectif :

- d'offrir du soutien aux véganes ou à ceux qui souhaitent le devenir ;
- d'échanger de l'information (il peut être autant question d'éthique animale, que de militantisme ou de recettes) ;
- de constituer des réseaux (par exemple, entre parents véganes, ou encore entre sportifs, etc.) ; de faire des rencontres amicales ou amoureuses ;
- de coordonner des actions militantes.

Au Québec, certains groupes fermés comme Montréal Végane - Vegan Montreal ou Les Véganes mangent quoi ? comptent respectivement environ 14 800 et 27 800 membres, en date d'avril 2019. Parce que ces groupes représentent un nombre non négligeable de personnes, nous avons choisi de les inclure dans le portrait organisationnel du mouvement. Notre objectif de départ était de réaliser une netnographie, autrement dit une ethnographie en ligne, dans le but de comprendre le fonctionnement des communautés virtuelles, d'interroger leurs représentations et leurs pratiques sociopolitiques (Kozinets 2015). Cependant, après avoir passé plusieurs mois, de septembre 2018 à mars 2019, à observer des groupes et pages Facebook québécoises, nous avons réalisé que la netnographie ne répondait pas totalement à notre objectif de recherche. En effet, si cette observation nous a permis de comprendre quelques-unes des divergences qui animent le mouvement, elle nous en disait finalement assez peu sur sa structure d'ensemble. L'utilisation de données issues de l'observation de ces groupes virtuels aurait en

outre posé deux problèmes importants : d'une part, un problème éthique (comment anonymiser les données et obtenir le consentement des personnes observées ?) et d'autre part, un problème de faisabilité. En effet, pour que les données soient représentatives, l'analyse d'une grande quantité de publications aurait été nécessaire, chose difficilement faisable dans le cadre de cette recherche. Pour toutes ces raisons, nous avons choisi de nous en tenir à une forme de netnographie allégée, c'est-à-dire de brosser le portrait des groupes reliés au véganisme existant sur Facebook, et d'en décrire le rôle. Finalement, cette méthode, en complément d'une recherche documentaire sur Internet, s'est révélée centrale dans la collecte de données.

2) Les acteurs collectifs

Nous avons effectué un classement hybride, utilisant à la fois des critères structurels (nature de l'organisation, stratégies utilisées) et des critères thématiques portant sur les revendications. Toutefois, tout travail de classement requiert des opérations de simplification et d'essentialisation qui ne reflètent pas la complexité de la réalité. Par exemple, ce tableau place dans la même catégorie des organisations dont le travail est fort différent (comme Droit animalier Québec [DAQ] et Mercy For Animals [MFA]) ou des groupes dont les budgets sont sans commune mesure (Humane Society International Canada [HSIC] et Anima Québec). Des questions ont émergé au fil du classement : par exemple, comment catégoriser Sea Shepherd Montréal (SSM) ? La Sea Shepherd Conservation Society, dont SSM est un chapitre, se définit comme un organisme de conservation de la nature et des océans (« Sea Shepherd » s. d.), et ne défend pas directement le véganisme ni la libération animale, même si son fondateur Paul Watson semble se positionner en faveur du véganisme (Association végétarienne de France 2016). De plus, Sea Shepherd se spécialise plus souvent dans l'action militante directe, à rebours des stratégies d'une société de protection animale traditionnelle. Où classer le chapitre montréalais, dès lors ? Finalement, comme celui-ci est constitué d'un petit groupe de militants qui fait plutôt un travail de sensibilisation à la protection des océans, nous avons tranché en l'intégrant à la catégorie protection animale, mais ce choix est contestable. Peut-être une catégorie spécifique aurait-elle été nécessaire. D'autres acteurs se laissent encore difficilement appréhender, comme le Festival végane de Montréal, qui n'est pas un organe militant traditionnel mais n'en est pas moins un acteur central, ou encore l'épicerie Herbivores à

Montréal, à la fois commerce de détail et lieu militant. Au demeurant, les frontières entre les catégories sont poreuses : pour certaines organisations, comme la SPCA de Montréal, il n’y a souvent qu’un pas de la protection animale à la défense des droits des animaux. Malgré ses limites, nous croyons cependant que ce tableau fournit un aperçu des principaux acteurs collectifs de la cause animale et du véganisme au Québec.

Les thèmes dominants ont été identifiés sur la base des informations disponibles sur les pages Internet ou Facebook des organismes (sections « À propos », « Missions », « Qui sommes-nous ? », etc.). Nous avons délibérément choisi de ne pas uniquement classer les organisations selon les vocables habituellement utilisés dans le milieu militant, à savoir l’abolitionnisme, le welfarisme, ou le néo-welfarisme, car ces termes génèrent des divisions identitaires et stratégiques. Or, nous voulions, le plus possible, « laisser parler les objets » (Péchu 2007) et ne pas catégoriser les objets empiriques sous des concepts généralisants.

Les publications des groupes, les discussions informelles, et pour finir les informations obtenues pendant les entrevues nous ont aidée à achever cette entreprise de classification. Exemple d’information qui nous a aidée, mentionnons cette publication du 23 mars 2019, postée sur la page Facebook de l’Association végane de l’Université Laval (AVÉGÉ) et qui illustre un changement d’identité :

«Le nom la page aurait-il changé? Et bien, oui! Notre association a changé quelques fois de nom, incluant progressivement le terme “végane” à son identité. Aujourd’hui, “Association végane de l’Université Laval” semble être l’appellation la plus appropriée à nos projets, nos valeurs et nos membres. Effectivement, nous ne sommes pas seulement une référence en diète végétale. Nous prôtons l’idéologie antispéciste en son ensemble et c’est pour cela que nous sensibilisons les gens sur le campus et dans la ville de Québec. Notre mission est de propager le mouvement végane pour la santé, l’environnement et l’éthique animale. Cela va plus loin que le végétalisme, soit un type d’alimentation.»⁴¹ (Association végane de l’Université Laval 2019.)

⁴¹ Citation reproduite ici avec l’aimable autorisation de l’équipe de l’AVÉGÉ.

a) Les organisations

On aboutit ainsi à la constitution de cinq pôles :

- I) mode de vie végétal :

Sous ce thème, nous avons regroupé les organisations qui favorisent soit le végétarisme et le végétalisme, soit l'aspect alimentaire véganisme. Cela ne signifie pas pour autant que ces groupes ne se préoccupent pas des questions d'éthique animale, mais plutôt que leurs actions se concentrent sur des aspects plus *lifestyle*.

- II) libération animale :

Sous ce thème, nous avons regroupé les organisations qui revendiquent généralement une philosophie antispéciste et prônent la libération animale. Certains de ces groupes mettent en avant exclusivement l'antispécisme : le véganisme n'est pas mentionné comme une stratégie centrale, mais comme une mise en pratique de l'antispécisme. Par exemple, le groupe Kebec Animal Rights Association (KARA) se définit sur Facebook comme « *a multi-lingual grass roots group doing [its] part in the global political and cultural struggle for the liberation of all animals* » (KARA, s. d.). De son côté, le Collectif antispéciste pour la solidarité animale (CASA) ne mentionne pas le véganisme et se donne pour mission, également sur sa page Facebook :

« De favoriser la réflexion et l'action pour l'égalité animale. L'antispécisme est un projet politique visant l'abolition des pratiques et institutions causant du tort aux animaux non humains, pour la seule raison qu'ils ne sont pas humains. Nous dénonçons le double standard moral qui s'opère en fonction de l'appartenance d'espèce, fondé sur le mépris de ce que vivent les individus non humains » (CASA, s. d.).

Pour d'autres groupes, comme le Mouvement de libération (ML), le véganisme et l'antispécisme sont étroitement liés :

« Le véganisme n'est donc pas une diète, ni un mode de vie, mais bien un MOUVEMENT DE LIBÉRATION qui vise à combattre la croyance dans la suprématie humaine (l'idée que les autres animaux qui partagent avec nous la planète

sont des êtres inférieurs qui existent pour notre bénéfice) et les effets les plus terribles de cette idéologie suprémaciste [...]» (Mouvement de libération, s. d.)

Malgré des positions différentes sur le véganisme, tous les groupes de ce pôle ont en commun l'idée qu'il faut cesser l'exploitation des animaux.

- III) éthique animale et droits des animaux :

Sous ce thème, nous avons regroupé les groupes de recherche et de réflexion autour de l'éthique animale, comme le Groupe de recherche en éthique environnementale et animale (GRÉEA).

- IV) protection animale :

C'est le thème qui regroupe le plus d'organisations : d'une part les organisations avec refuges, dont le travail est consacré majoritairement aux animaux domestiques (telles les SPCA et SPA) et d'autre part, des organismes sans but lucratif (OSBL), comme HSIC, dont l'action est plutôt centrée sur l'amélioration du bien-être des animaux sauvages, des animaux de ferme ou des animaux domestiques.

- V) droits des animaux :

Sous ce thème, nous avons regroupé les organismes qui œuvrent sur le plan politique et juridique à l'amélioration des droits des animaux, et en particulier de leurs droits fondamentaux.

Tableau IV. Groupes et organisations reliées au véganisme et/ou à la cause animale au Québec - avril 2019.

Thèmes dominants	Type d'organisation	Noms (année de création)	Année
I) Mode de vie végétal (20 groupes)	Associations végétariennes/véganes		
	-OSBL ou groupes informels qui promeuvent le végétarisme, le végétalisme et le véganisme, dans une optique de santé, d'environnement et de droits des animaux	-Association végétarienne de Montréal (AVM)	2005
		-Association végétarienne de l'Estrie (AVE)	2010
		-Association végétarienne de Gatineau (AVG)	2014
		-Association végétarienne et végétalienne de Mauricie (AV Mauricie)	2014
		-Festival végane de Montréal (FVM)	2014
	-Association végétarienne de Lanaudière (AVL)	2018	

	-Regroupements étudiants	-Association végé de l'Université de Sherbrooke (AVUS) -Club Végé de la Med Vet (CV Med Vet) -Asso végé de l'UQAM (de manière informelle avant 2017) (AVUQAM)	2015 2016 2017
	-Groupes militants ou OSBL strictement véganes	-Options véganes Canada (OVC) -Options véganes Québec (OVQ) -Options véganes (OV)	2018 2018 2018
	Alimentation végétale		
	-Organismes ou entreprises privées qui promeuvent l'alimentation végétale ou le végétalisme	-Association manger santé bio (AMSB) -La Clinique renversante (Clinique R) -Association des professionnels de la santé pour l'alimentation végétale (APSAV)	1985 2011 2018
	Agriculture véganique		
	-Réseau (fondé au Québec)	-Réseau d'agriculture véganique (RAV)	2008
	Commerces, lieux, soutiens		
	-Lieux et groupes qui jouent un rôle de soutien dans la communauté végane	-Épicerie Herbivores (Montréal) -Les Gourmandises Louca (Québec) -YUL Vegan Coop (Montréal) -Vegan Capital : fonds d'investissement	2016 2017 2017 2019
	Groupes militants		
	-Groupes de base qui organisent des manifestations, vigiles, diffusent de l'information sur l'antispécisme, le véganisme, et prônent la libération animale	-Résistance animale (Ran) -Anti caleche defense coalition (ACDC) -Kebec Animal Rights Association (KARA) -Mouvement de libération (ML) -Association terriens (AT) -Actions antispécistes Sherbrooke (AAS) -Ma voix pour eux (MVPE) -Regard animal (RA) -Organisme antispéciste de Montréal (OAM) -Association végane de Québec (AVQ) -Voix animale (VA)	2006/2008 2011 2012 2013 2014 2016 2016 2017 2018 2019 ?
	-Chapitres de mouvements internationaux	-Collectivement libres Montréal (CLM) -Direct Action Everywhere Montréal (DAEM) -269 Life Canada (269 Life C.) -Montreal Animal Save (MAS) -Anonymous for the Voiceless Montreal, Québec, Longueuil, etc. (AV Montréal, AV Québec, etc.) -PETA (informel au Québec)	2013 2013 2014 2014 2017-2018 ?
II) Libération animale (25 groupes)			

	Regroupements étudiants (Université ou Cégep)		
	-Regroupements (souvent financés par leurs universités ou cégeps d'attache) qui organisent des conférences, des événements, participent aux vigiles et manifestations, sont en faveur de l'antispécisme, du véganisme, et prônent la libération animale	-Animal Liberties (Université McGill) (AL McGill)	2007
		-Herbivores Society for Peace and Justice -Université McGill) (HSPJ)	2014
		-Comité éthique animale du cégep du Vieux Montréal (CEA)	2015
		-Société pour le véganisme, l'antispécisme et l'écologie – Université de Montréal (SAVE)	2015
		-Association végane de l'Université Laval (AVÉGÉ)	2016
		-Collectif antispéciste pour la solidarité animale – UQAM (CASA)	2016
	-Comité antispéciste AECS (Cégep Sherbrooke) (CA AECS)	2017	
	-Concordia Animal Rights Association (CARA)	?	
III) Éthique animale / Droits des animaux (3 groupes)	Groupes de recherche		
	-Éthique animale	-Groupe de recherche en éthique environnementale et animale (Université de Montréal) (GRÉEA)	2015
	-Droits des animaux	-Groupe de recherche international en droit des animaux (UQAM) (GRIDA)	2007
	-Justice sociale	-Réseau JASE	2015
IV) Protection et bien-être animal (une cinquantaine de groupes)	Sanctuaires		
	-Pour animaux de ferme	-Refuge RR (RR)	1990
		-Sanctuaire pour animaux de ferme en Estrie (SAFE)	2017
	-Pour animaux sauvages	-Fauna Fondation	1997
		-Le Clan des loups du Québec	1997
		-Refuge Lobadanaki, Refuge de Lomi	2012
	-Pour chevaux	-Galahad (+ une annexe pour animaux de ferme)	2008
	Organismes de protection animale		
	-Animaux domestiques/refuges	-SPCA de Montréal (SPCA Mtl)	1869
		-SPA de Québec	1875
-Humane Canada (CFHS, en français FSCAA, fédération qui regroupe les SPCA, SPA)		1957	
-14 SPA dans les autres régions du Québec : SPA Mauricie, Estrie, Côte-Nord, Outaouais, Charlevoix...		1965 à 2012	
	-16 groupes divers, dont : L'Amie des animaux défavorisés du Québec ; Action pour les animaux urbains ; Porte-voix pour le bien-être des animaux domestiques, Action citoyenne responsable pour les animaux de compagnie (ACRACQ) ; Fondation du bien-être animal Canada ; Anima-Québec ; Société québécoise pour la défense des animaux ; Réseau Secours Animal ; Refuge pour animaux du Témiscamingue ; Québec Animaux, etc.	Années 2000	

	-Animaux sauvages, animaux de ferme	-International Fund For Animal Welfare Canada (IFAW) -Humane Society International Canada (HSIC) -Canadian for Ethical Treatment of Farmed animals (CETFA) -Canadian Coalition for Farm Animals (CCFFA) -Protection mondiale des animaux Canada (PMA) -Sea Shepherd Montréal (SSM)	1969 1979 1990 2007 2011 2017
	-Groupe militant		
V) Droits des animaux (13 groupes)	Défense des droits des animaux		
	-Organismes sans but lucratif qui travaillent au niveau politique, juridique, mènent des enquêtes, pour faire avancer les droits des animaux	-Mercy For Animals, chapitre canadien (MFA) -Animal Alliance (AA) -Animal Justice (AJ) -Droit animalier du Québec (DAQ) -Société de protection des animaux Canada (SPA)	2002 2008 2008 ? 2011
	-Regroupements étudiants qui se concentrent sur l'avancée des droits des animaux sur le plan juridique (chapters de l'Animal Legal Defense Fund)	-Fonds étudiant pour la défense juridique des animaux (FEDJA) – UDEM -Animal Justice (Université McGill) (AJ McGill) -Comité du droit de l'animal (Université de Sherbrooke) (CDA UdeS) -Comité pour la reconnaissance des droits des animaux – UQAM (CRDA)	2012 2015 2017 2017
	Partis politiques ou groupes internes à un parti		
	Partis politiques avec programme politique sur les animaux	-Parti vert du Québec (PVQ)	2001
	Partis politiques enregistrés dédiés aux animaux	-Animal Protection Party (fédéral) (APP) -Parti animal Québec (provincial, en cours d'enregistrement) (PAQ)	2005 2019
	Collectif interne	-Collectif Justice animale de Québec solidaire (CJQS)	2013

Les données du tableau montrent une évolution chronologique claire qui vient confirmer le portrait chronologique réalisé au chapitre II. La cause animale a en effet d'abord pris forme à travers des organismes de protection contre la cruauté, avant de voir apparaître des organisations de défense des droits des animaux dans les années 70, tandis que les premières associations végétariennes naissent au début du 20^e siècle. La tendance est la même au Québec : les plus anciens groupes sont les organismes de protection animale (SPCA de Montréal en 1869 et SPA de Québec en 1875, IFAW et HSIC dans les années 70, CETFA en 1990). Plus récemment, ont vu le jour des organisations de défense des droits des animaux (Animal Justice en 2008), ainsi que des organisations de promotion du mode de vie végétal (comme l'Association végétarienne de Montréal [AVM] créée en 2005). Enfin, les derniers groupes créés sont les groupes militants de libération animale, dont la majeure partie naît dans les années 2010.

b) Internet et Facebook

Nous avons répertorié les groupes et pages Facebook, ainsi que les sites Internet les plus importants en termes de notoriété et de nombre de membres. Tous les groupes présents physiquement sur le terrain ont leur propre page Facebook, outil indispensable dans l'organisation d'événements et la publicisation des actions. Nous ne les avons pas détaillés ici pour éviter une redondance avec le tableau IV. On trouve également des groupes et pages uniquement virtuels, qui sont ici présentés plus en détail.

Ne figurent que les groupes pour lesquels les informations étaient accessibles publiquement, c'est-à-dire les groupes publics (tout le monde peut trouver le groupe, en voir les membres et leurs publications) et les groupes fermés (tout le monde peut trouver le groupe et voir qui le gère, seuls les membres peuvent voir qui en fait partie et ce qu'ils publient). Pour classer ces groupes/pages Facebook, blogues et sites Internet, nous avons utilisé les mêmes thèmes que ceux utilisés pour la classification des groupes physiques.

Tableau V. Portrait des groupes présents sur Internet et Facebook - avril 2019

Thèmes dominants	Type d'organisation	Noms (année de création)	membres/fans
Mode de vie végétal	Groupes Facebook (publics et fermés)		
	Recettes végés, aide à la transition vers un mode de vie végane, réflexions, rencontres amicales, mise en réseau.	-Les véganes mangent quoi ? (2016) -Végane Montréal / Montreal Vegan (2010) -Regroupement végétarien et végétalien du Québec (2013) -Véganes de Québec (2014) -Vegan ville de Québec (2014) -Agriculture végétalienne au Québec	27 834 14 811 2 645 1 979 1 161 2013
	Pages Facebook		
	Aide à la transition vers un mode de vie végane, recettes, astuces, rencontres amicales, mise en réseau.	-Vegan Level Up -Végane Québec (2014) -Montreal Vegan Rejects -Inspirations véganes Victoriaville et Centre du Qc (2016) -Réseau végane de Montréal (2017)	3 200 1 982 1 393 283 130
	Blogues		
	Informations sur le mode de vie végane et l'éthique animale	-Penser avant d'ouvrir la bouche -Vivre sans cruauté	
	Sites Internet		
Depuis 2001, Végane Québec s'efforce d'informer sur le mode vie vegan et d'en faciliter la transition.	-Végane Québec (2001)		

Véganisme, antisépécisme, libération animale, droits des animaux	Groupes Facebook (publics et fermés)		
	Organisation et publicisation d'événements militants	-Actions antisépécistes Montréal et environ (2016) -LGBTQ+ Vegan (2017) -Activistes véganes de Québec (2016) -Activistes véganes des Laurentides (2017) -Réseau transpartisan pour la défense des animaux au Québec	436 200 133 66 29
	Pages Facebook		
	Organisation et publicisation d'événements militants, informations et débats sur le véganisme	-Actions militantes véganes de Québec et environ -Pages Facebook des groupes militants	113 Entre 1000 et 3000
	Blogues		
	Informations et débats sur le véganisme et la libération animale	-Libération humaine, animale et planétaire	
	Sites Internet		
Informations et débats sur le véganisme et la libération animale	-Libération animale -Respect animal/Massacre animal		

Ce tableau montre que l'activité des groupes sur Facebook et Internet est concentrée, en termes de nombre de membres, autour du mode de vie végétal ; l'activité militante regroupe de son côté moins de personnes. Parmi les groupes les plus populaires, on trouve des groupes *lifestyle* (avec « Les véganes mangent quoi ? », 27 834 membres), mais aussi des groupes d'échange (« Végane Montréal / Montreal Vegan », 14 811 membres). Au sein de ce dernier groupe, les questions éthiques sont bel et bien présentes, comme le mentionne la section « À propos » :

« Bienvenue dans la plus grande communauté végane du Canada ! Vous pourrez y rencontrer d'autres végans, mais aussi des crudivores, des gens intéressés par le véganisme, et des alliés du véganisme habitant Montréal et les régions avoisinantes. Bref, des gens intéressés, de près ou de loin, au véganisme, lequel constitue, selon nous, une pratique alimentaire, mais aussi une éthique de vie. » (Montréal végane / Vegan Montreal, s. d.)

Les questions militantes (par exemple, des réflexions sur les tactiques) et politiques (par exemple, la position des partis provinciaux eu égard aux animaux) y sont également abordées, mais de manière moins fréquente. Le groupe n'a en revanche aucune fonction mobilisatrice, réservée à de plus petits groupes comme Actions antisépécistes Montréal et environ (436 membres).

c) Le mouvement végane au Québec : trajectoire récente

Pour compléter ces données, nous décrivons ici les grands découpages temporels qui ont marqué le mouvement végane et la cause animale dans les dernières années, plus particulièrement depuis 2005. Cette année correspond d'une part à la création de l'AVM, jalon important dans l'histoire organisationnelle du mouvement. D'autre part, si l'essor du végétarisme et du végétalisme a bel et bien lieu au Québec à partir des années 1990, une analyse de presse réalisée sur l'ensemble des médias québécois (télévisuels, presse, web, etc.) révèle que l'essor du véganisme est plus tardif : la première occurrence du mot date de 2007⁴². La même recherche effectuée avec le mot végane nous amène à 2011⁴³.

i) 1990-2010 : avant l'essor du véganisme

Une analyse de presse autour des mots-clés « végétalisme » et « végétarisme » permet d'en savoir un peu plus la manière dont le mouvement végane est apparu au Québec⁴⁴. Le premier article répertorié parlant du végétalisme date de 1993 (Goyette 1993) : il s'agit d'un article évoquant la création d'un restaurant végétarien dans la région de Québec. Le journaliste décrit le végétalisme comme un mode d'alimentation proche du fanatisme. En 1999, un article de Drouin évoque quant à lui la création du restaurant Aux Vivres à Montréal. Les personnes qui fréquentent ce nouveau lieu communautaire de la rue Saint-Dominique y sont présentées comme les héritières de Woodstock, recherchant un mode de vie plus simple. Ainsi, selon le journaliste, « l'amour, l'entraide et, surtout, le respect de la nature sont des valeurs partagées autant par les adeptes du végétalisme que ceux du *peace and love* » (1999, B11). Si la plupart des articles de l'époque évoquent le végétalisme sous l'angle de la santé, de l'alimentation, de l'environnement ou même sous celui d'une forme de mysticisme (Lachapelle 2002 ; Chabot 2002 ; Lacroix 2001), certains articles parlent néanmoins des animaux (Dubreuil 2002). Dans cet article, Catherine Dubreuil s'est ainsi rendue chez le désormais fameux Aux Vivres, pour

⁴² Le texte est une tribune sur le foie gras au Québec, qui s'oppose aux végétariens et aux militants de la cause animale. Elle paraît dans le Devoir (Cerf 2007). Notons que dans la presse anglophone canadienne, c'est en 1993 qu'on trouve la première mention de véganisme (*veganism*), dans le Toronto Star.

⁴³ Cette fois-ci dans le Devoir de philo, un article écrit par Martin Gibert (Gibert 2011).

⁴⁴ Dans les journaux suivants : La Presse, Le Devoir, Le Journal de Montréal, Le Journal de Québec, Radio-Canada Nouvelles, Le Soleil.

rencontrer « Les végétaliens, ces oiseaux rares », inspirés, d'après elle, par la culture indienne et yogi. Le végétalisme y est présenté comme un choix politique anticapitaliste : « les végétaliens de la rue Saint-Dominique sont jeunes et grunge, idéalistes et politisés. Ils refusent de mettre dans leur assiette des produits qui, selon eux, sont des symboles du monde mercantile contre lequel ils s'insurgent » explique-t-elle (Dubreuil 2002, B1). Dans les années subséquentes, la presse évoquera les « conversions » de personnalités connues, comme George Laraque, joueur de hockey sur glace bien connu au Québec (Saint-Jacques 2010), lequel joua un rôle important dans la démocratisation du mouvement québécois, en devenant publiquement végane en 2009 et narrateur du documentaire Terriens en 2010 (Journet 2010). Malgré quelques mentions de droits des animaux, comme dans un article de Sophie Pelland dans la Presse (2002), il faut attendre 2013 pour trouver un article intitulé « Peut-on manger des animaux ? » qui aborde le sujet du « végétalisme radical » sous l'angle de l'éthique animale (Cornellier 2013, B8).

Peu de groupes sont actifs dans ces années-là au Québec. Outre AHIMSA évoquée plus haut, on trouve également le groupe Réseau action globale, décrit comme composé de « militants végétaliens ». Aujourd'hui éteint, ce groupe s'associe à PETA en 2003 pour dénoncer les pratiques cruelles de l'industrie de la volaille ou du foie gras au Québec (Girard 2003 ; TVA Nouvelles 2019a). Dans un mémoire déposé au Bureau d'audiences publiques pour l'environnement à l'occasion d'une consultation sur l'industrie porcine, Réseau action globale se déclare explicitement en faveur du végétarisme, pour les droits des animaux et la défense de l'environnement (Réseau action globale et Ferland-Blanchet 2003). Les initiatives culturelles sont elles aussi encore timides, malgré la tenue d'un congrès montréalais sur le végétarisme en 2000 (TVA Nouvelles 2019b). En somme, le mouvement compte au début des années 2000 peu d'organisations actives et également peu de militants⁴⁵.

C'est à la fin des années 2000 que les choses s'accélèrent : la « Grande Rencontre Végé », un rassemblement annuel où se mélangent démonstrations culinaires, conférences et kiosques végétaliens est lancée en 2007 par l'Association végétarienne de Montréal alors âgée de deux ans. En 2009, la même association lance avec les Amis de la Terre la campagne « Lundi

⁴⁵ Un des militants rencontrés pendant la recherche nous mentionne qu'à cette époque, « tout le monde se connaissait ».

sans viande », divisée en trois volets : l'éthique animale, l'alimentation et l'environnement, chacun porté respectivement par Carl-Saucier Bouffard, professeur de philosophie, Anne-Marie Roy, nutritionniste, et Stéphane Groleau, spécialiste d'agriculture biologique véganique (È. Dumas 2009). Elle a pour objet de « conscientiser et motiver » les Québécois sur l'importance de réduire sa consommation de viande (Lundi sans viande s. d.).

D'un engagement dépeint comme politisé, mais somme toute marginal, le végétarisme et le végétalisme deviennent des modes de vie plus populaires dans les années 2000, grâce aux efforts conjoints de personnes issues de milieux divers : sport, université, santé ou encore agriculture alternative. De 2000 à 2010, le mouvement « végé » commence à se structurer, avec la création de l'AVM en 2005. Plusieurs arguments s'entremêlent alors à parts égales : défense de l'environnement, éthique animale et santé. Il faut attendre les années qui suivent pour voir se développer un mouvement végane organisé pourvu de liens plus étroits avec la cause animale.

ii) 2010-2019 : La légitimation et la création de nombreux groupes

Dans les années 2010, l'éthique animale s'affirme conjointement dans la sphère universitaire et médiatique. Alors qu'en 2011, Valéry Giroux soutient sa thèse sur l'antispécisme⁴⁶, Élise Desaulniers publie l'ouvrage *Je mange avec ma tête, les conséquences de nos choix alimentaires* (2011), remarquable synthèse sur l'éthique alimentaire et succès de librairie, suivi en 2013 par *Vache à lait, dix mythes de l'industrie laitière*. Outre la publication d'ouvrages, plusieurs initiatives grand public sont lancées : on pense bien sûr au Festival végane de Montréal, dont la première édition, en 2014, attire 5000 visiteurs pour atteindre près de 20 000 visiteurs en 2018 (TVA Nouvelles 2018 ; Harvey 2015). Quant au Défi végane 21 jours, il est quant à lui lancé en 2014 pour aider les personnes qui le souhaitent à végétaliser leur alimentation. 33 000 personnes y ont participé depuis 2014 (Le défi végane 21 jours s. d.). En 2018, la presse québécoise commence timidement à s'intéresser à l'antispécisme : la populaire émission de télévision les Francs-tireurs de Télé-Québec y consacre ainsi une table ronde. Un peu plus tôt dans l'année, le journal La Presse avait parlé de manifestants « antispécistes » au

⁴⁶ *Les droits fondamentaux des animaux : une approche antispéciste* (Giroux 2012).

sujet de la mobilisation contre l'exploitation des chevaux dans le spectacle annuel de Cavalia (Bergeron 2018).

De manière générale, l'arrivée des vocables végan, végane et véganisme⁴⁷ dans les dictionnaires francophones entre 2012 et 2015 marque une forme de reconnaissance publique et symbolique importante. Au Québec d'ailleurs, un collectif publiera en 2014 un plaidoyer pour la graphie épïcène du mot végane, alors souvent orthographié à l'anglaise : « Après tout, le véganisme n'est pas un concept anglophone, mais bien un concept universel : c'est une philosophie de vie et un projet de société qui ne devrait pas être freiné par des barrières linguistiques », affirment ces militants et militantes québécoises (Collectif 2014).

Avant la création de l'AVM, on l'a vu, peu de groupes organisés faisaient la promotion du végétarisme au Québec. Bien qu'actif au sein du mouvement pour les droits des animaux dans les années 70, le milieu de la protection animale ne se prononce pas clairement sur la question avant 2012, date où la SPCA de Montréal se dote d'une politique explicitement végane dans ses statuts (Simoneau-Gilbert 2019). En réalité, c'est la décennie 2005-2015 qui marque un tournant dans l'organisation collective du véganisme au Québec : hormis le groupe Résistance animale (probablement créé entre 2006 et 2008), la totalité des 26 groupes de libération animale l'ont été après 2010, et dix d'entre eux après 2015. De même, hormis l'Association manger santé bio, ainsi que l'AVM, créées respectivement en 1980 et 2005, la totalité des 20 groupes du pôle mode de vie végétal naissent aussi après 2010. Cette décennie voit aussi la création du Festival végane de Montréal (FVM) en 2014, qui met le véganisme et l'éthique animale sur le devant de la scène et rassemble une bonne partie des acteurs collectifs du mouvement québécois.

Conclusion du chapitre III

Nous avons présenté dans cette section les données de base qui permettent d'avoir un portrait du mouvement aujourd'hui et de sa trajectoire récente. On remarque notamment une

⁴⁷ C'est le dictionnaire Hachette qui le premier introduit les termes végan, végane et véganisme en 2012. En 2015, c'est au tour du Petit Robert d'introduire le terme végane, alors que le Petit Larousse introduit le terme véganisme la même année (Grellet 2014 ; Larue et Giroux 2017).

structuration importante du champ militant québécois dans les dernières années, avec la constitution de nombreux groupes et parallèlement le lancement d'initiatives grand public qui popularisent le mode de vie végane. Ce portrait statique ne nous dit pas, toutefois, comment ces groupes interagissent et quelles sont les dynamiques relationnelles à l'œuvre dans le réseau des acteurs collectifs. C'est l'objet du chapitre suivant.

Chapitre IV : Peut-on parler d'un mouvement végane au Québec ? Une analyse de réseaux

Un réseau social désigne « un ensemble de relations d'un type spécifique (par exemple de collaboration, de soutien, de contrôle, de conseil ou d'influence) entre un ensemble d'acteurs » (Lazega 1994, 293). Ce peut être un réseau d'individus, un réseau d'acteurs collectifs, voire un réseau d'événements ou de significations. Analyser un réseau, c'est décrire et modéliser la structure relationnelle de cet ensemble. Cette approche structurale, que les chercheurs ont longtemps utilisée dans l'étude des organisations ou des structures familiales, peut également servir à l'analyse des mouvements sociaux.

Ce chapitre vise à comprendre comment s'organisent les différents acteurs collectifs que nous avons identifiés, afin de comprendre si on peut parler de mouvement végane, et si oui, quelle en est la structure et quelles en sont les frontières. En effet, comme démontré dans la revue de littérature, les organisations jouent un rôle clé dans les mouvements sociaux, notamment parce qu'elles incitent à la participation et coordonnent l'action, et que leurs discours ont des effets structurants sur la manière dont elles sont perçus par le public. Pour construire cette section, nous nous sommes inspirée du travail de Charles Breton (Breton 2008), qui, à la suite de l'élection d'Harper en 2006, se demandait si on pouvait parler de la droite religieuse canadienne comme d'un mouvement organisé. Grâce à une analyse de réseaux, suivie d'une étude de l'identité collective, Breton montrait ainsi qu'il existait un réseau de conservatisme moral organisé dans le pays.

1) Les principaux concepts de l'analyse de réseaux

a) Nœuds et liens

Le principe de base de l'analyse de réseaux est de représenter les acteurs comme des points nodaux en lien avec d'autres acteurs (Cinalli 2009). Ce lien peut être direct, comme un échange d'information, le partage de membres en communs (*overlapping membership*) et de ressources, ou indirect, comme la participation commune à un événement. Pour finir, les liens

peuvent être réciproques ou bien asymétriques : réciproques quand les acteurs sont engagés dans une relation active, comme l'organisation d'un événement, asymétriques quand, par exemple, un acteur recherche l'appui d'un autre sans que ce dernier soit nécessairement impliqué (Diani 2003b).

Deux méthodes sont possibles pour analyser les liens entre les organisations : la première consiste à additionner les multiples liens possibles, la deuxième à les traiter séparément. Par exemple, la structure du mouvement environnementaliste milanais des années 80 n'est pas la même selon que l'on considère les liens interpersonnels entre militants ou les liens entre les organisations (Diani 2003b). Nous avons fait le choix ici d'additionner tous les liens possibles existants. Il s'est en effet révélé impossible d'analyser la nature des liens ou leur force : non seulement nos données ne nous le permettaient pas, mais nous ne disposons ni du temps ni de l'espace nécessaire. En cela, notre analyse reste avant tout exploratoire.

Avant d'en venir à l'analyse en tant que telle, nous proposons de faire un point sur deux concepts centraux de l'analyse de réseaux : la centralité et la segmentation.

b) Centralité

La centralité désigne le fait pour un acteur d'entretenir un nombre de liens importants avec les autres acteurs collectifs d'un réseau. La question de la centralité est d'importance : en effet, les travaux en sociologie politique tendent à montrer que la position centrale d'un acteur dans un mouvement augmente son influence, lui permettant de couvrir des sujets plus nombreux, plus diversifiés et d'exercer une plus grande influence politique (Knoke 1990 cité par Diani 2003a).

Pour mesurer la centralité, on peut soit compter le nombre de liens que les acteurs reçoivent des autres, soit capturer l'influence d'un acteur collectif en évaluant sa capacité à se relier aux différents secteurs d'un mouvement, autrement dit, à construire des coalitions. Ces différentes mesures permettent de repérer, notamment, des positions de *leaders* (acteur collectif qu'on va considérer comme représentant d'un mouvement, par exemple, auprès des médias ou

du pouvoir politique) ou de *brokers* (acteurs collectifs intermédiaires qui mettent en relation d'autres acteurs collectifs qui autrement ne seraient pas en relation) (Diani 2003a).

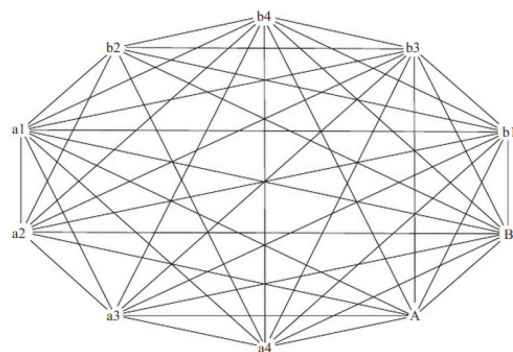
c) Segmentation

La mesure de la segmentation d'un réseau permet de mesurer la distance qui existe entre différents acteurs. Un niveau de segmentation élevé, par exemple, montre que la communication entre les acteurs collectifs est coupée, ou difficile. Un niveau de segmentation bas désigne au contraire le fait, pour des acteurs, d'être reliés les uns aux autres avec le minimum de distance, suggérant une communication intense (Diani 2003b).

d) Les différents types de réseaux

En combinant les concepts de segmentation et de centralité, Diani (2003b) distingue quatre structures types des mouvements sociaux : la structure en clique, la structure polycéphale, la structure en étoile, et le réseau décentralisé/segmenté⁴⁸.

Figure 3. Structure en clique (Diani 2003b, 312)



⁴⁸ En anglais : *clique structure, polycephalous structure, wheel/star structure et segmented, decentralized network* (Diani 2003b, 308, 309, 310, 312)

Figure 4. Structure polycéphale (Diani 2003b, 309)

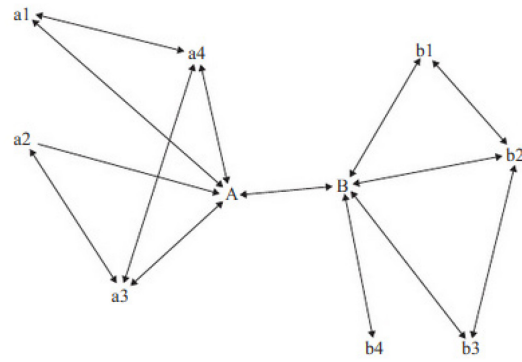


Figure 5. Structure en roue (ou en étoile) (Diani 2003b, 310)

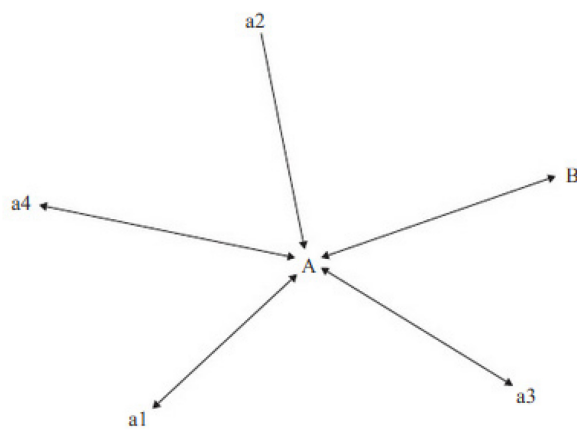
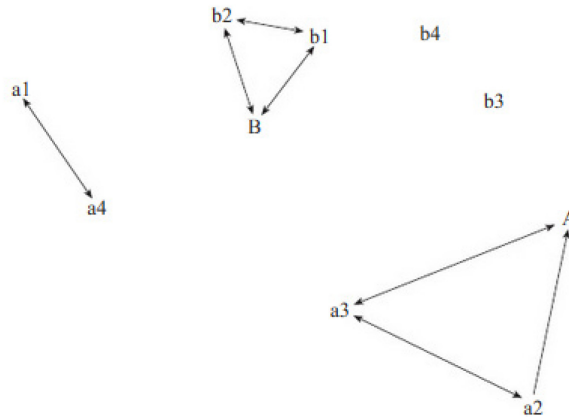


Figure 6. Structure segmentée et décentralisée (Diani 2003b, 312)



La structure en clique (figure 3) est une structure décentralisée dans laquelle tous les acteurs sont reliés les uns aux autres par le minimum de distance. Les liens sont nombreux et la segmentation nulle, suggérant l'existence d'un investissement fort de la part des acteurs collectifs pour maintenir le réseau. La décentralisation suggère quant à elle une culture égalitaire laissant peu de place au *leadership* d'un acteur en particulier. La structure polycéphale (figure 4) représente quant à elle un réseau partiellement centralisé et segmenté. Deux acteurs (A et B) sont engagés dans un nombre plus important de liens et jouent donc un rôle de *leader* tandis que les acteurs semi-périphériques entretiennent également des liens denses entre eux. La structure en étoile (figure 5) représente un réseau fortement centralisé et non segmenté : A joue un rôle de coordination, car tous les acteurs ont un lien avec lui. Enfin, la dernière structure (figure 6) montre un réseau décentralisé et très segmenté : on arrive là à la limite du concept même de mouvement social. Ce type de réseau peut servir en revanche à représenter des actions collectives atomisées, pas nécessairement reliées les unes aux autres, mais qui peuvent devenir, par la suite, un mouvement de plus grande ampleur.

Ces quatre figures sont des outils conceptuels : aucun réseau n'est totalement segmenté, ou totalement centralisé. Les mouvements sociaux peuvent combiner plusieurs types de structure, selon la nature des liens qu'on observe, ou encore selon l'échelle d'analyse : on

n'obtiendra pas les mêmes résultats selon qu'on observe une partie du mouvement, ou encore le mouvement dans son ensemble. En cela, l'analyse de réseaux reste une façon de *représenter* la réalité qui dépend de variables analytiques, à la façon dont un même territoire peut être cartographié différemment selon la projection cartographique utilisée.

2) Le réseau des acteurs collectifs

a) Méthode

Pour représenter le réseau, nous avons utilisé le logiciel UCINET version 6.675 (Borgatti, Everett, et Freeman 2002). Toutes les données proviennent du tableau IV. Comme il était impossible de représenter la centaine d'organisations identifiées dans le tableau, nous avons exclu du portrait les organisations de protection animale dédiées aux animaux domestiques (sauf la SPCA de Montréal et les refuges RR et SAFE qui jouent un rôle spécifique au sein du mouvement végétarien). En effet, même si certaines des SPA et SPCA régionales peuvent se positionner sur des enjeux politiques et notamment sur le statut juridique des animaux⁴⁹, la plupart ne mettent pas de l'avant le végétarisme⁵⁰ et ont une portée uniquement locale. Enfin, toujours par souci de lisibilité, nous avons également exclu de l'analyse de réseaux les lieux militants ou les entreprises (Herbivores, YUL Coop à Montréal ou Gusta) qui fonctionnent plutôt comme des soutiens du mouvement que comme des organisations militantes. Au total, ce sont donc 66 organisations qui sont représentées.

Nous avons compilé tous les liens possibles (et connus) existant entre les groupes. Voici une liste des types de liens repérés :

- organisation d'un événement en commun ;
- participation à un événement en commun ;
- collecte de fonds réalisée par un groupe au profit d'un autre ;
- partage de membres et de militants (*overlapping membership*) ;

⁴⁹ De nombreux groupes de protection animale sont ainsi intervenus lors des consultations qui ont entouré le projet de loi 54 (future loi B-3.1) (Assemblée Nationale s. d.)

⁵⁰ La SPA de Québec, par exemple, organise des collectes de fonds en utilisant des produits animaux (les soirées « Vino Cabot »).

- publication de communiqués de presse conjoints ;
- mise en commun de ressources (financières, humaines) ;
- filiation organisationnelle (chapitres d'organisations) ;
- partenariat ;
- coalition.

Nous avons considéré par défaut que les liens étaient réciproques, sauf dans certains cas précis. Par exemple, au moment des élections provinciales, la SPCA de Montréal a envoyé un questionnaire à tous les partis politiques présentant des candidats. Celle-ci a attribué la meilleure note, en termes de droits des animaux, au programme du PVQ (SPCA de Montréal 2018) lequel a utilisé ce classement dans sa campagne électorale. Il nous a semblé dans ce cas que le PVQ utilisait le soutien de la SPCA de Montréal, sans qu'il y ait réciprocité⁵¹.

Les données sur les liens entre les organisations proviennent de notre connaissance informelle du mouvement, des entrevues réalisées et d'une recherche documentaire (analyse de presse et veille sur les réseaux sociaux). Facebook s'est à nouveau révélé un outil central de collecte de données : nous avons pu repérer, par exemple, par quels groupes un événement était organisé, ou bien quel groupe partageait l'événement d'un autre. Il est important de remarquer ici que cette recherche ne prétend pas avoir la connaissance de tous les liens existants entre les organisations. Toutefois, au moment de la rédaction de ces lignes, nous observions le mouvement depuis presque dix mois. Nous pensons donc que l'analyse de réseaux réalisée dans le présent chapitre, si elle n'est ni exhaustive ni parfaitement conforme à la réalité (ne serait-ce que parce que la réalité est de nature mouvante), fournit un état des lieux relativement proche de la structure du mouvement. Elle constitue à tout le moins un point de départ dans l'analyse.

b) Description du réseau d'acteurs collectifs






La longueur des flèches ainsi que l'emplacement des nœuds n'ont en eux-mêmes pas de signification : nous avons demandé au logiciel UCINET que la configuration soit la plus lisible possible, étant donné le grand nombre d'organisations. De même, ce schéma n'a pour visée que

⁵¹ En tant qu'organisme de bienfaisance, la SPCA de Montréal ne peut d'ailleurs soutenir aucun parti politique ou candidat même si elle peut se prononcer sur des orientations politiques (Agence du Revenu Canada 2019).

de rendre compte de la structure globale du mouvement. La force des liens n'a donc pas été analysée : nous n'avons pas établi de hiérarchie entre, par exemple, un partenariat de longue date et une collaboration ponctuelle.

Figure 7. Le mouvement végétarien au Québec : réseau

LÉGENDE

Mode de vie végétal :	
Libération animale :	
Droits des animaux :	
Protection animale :	
Éthique animale/Groupes de recherche :	

Sigles utilisés (figure 7)

269 Life C 269 Life Canada
AA Animal Alliance
AAS Actions antispécistes Sherbrooke
ACDC Anti caleche defense coalition
AJ Animal Justice
AJ McGill Animal Justice – Université McGill
AL McGill Animal Liberties - Université McGill
ALFD Animal Legal Defense Fund
AMSB Association manger santé bio
APP Animal Protection Party
APSAV Association des professionnels de la santé pour l'alimentation végétale
AT Association terriens
AV Montréal Anonymous for the voiceless Montréal
AV Québec Anonymous for the voiceless Québec
AVE Association végétarienne de l'Estrie

AVÉGÉ Association végétarienne de l'Université Laval
AVG Association végétarienne de Gatineau
AVL Association végétarienne de Lanaudière
AVM Association végétarienne de Montréal
AVQ Association végétarienne de Québec
AVUQAM Asso végét de l'UQAM
AVUS Association végét de l'Université de Sherbrooke
CA AECS Comité antispéciste AECS - Cégep Sherbrooke
CARA Concordia Animal Rights Association
CASA Collectif antispéciste pour la solidarité animale
CCFFA Canadian Coalition for Farm Animal
CDA Udes Comité du droit de l'animal – Université de Sherbrooke
CEA Comité éthique animale du cégep du Vieux Montréal
CETFA Canadian for Ethical Treatment of Farmed Animals
CJQS Collectif Justice animale de Québec solidaire

CRDA Comité pour la reconnaissance des droits des animaux - UQAM
Clinique R La Clinique renversante
CLM Collectivement libres Montréal
CV Med Vet Club Végé de la Med Vet
DAEM Direct Action Everywhere Montreal
DAQ Droit animalier Québec
FEDJA Fonds étudiant pour la défense juridique des animaux
FVM Festival végane de Montréal
GRÉEA Groupe de recherche en éthique environnementale et animale
GRIDA Groupe de recherche international en droit animalier
HSIC Humane Society International Canada
HSPJ Herbivores Society for Peace and Justice McGill
IFAW International Fund for Animal Welfare
KARA Kebec Animal Rights Association
MAS Montreal Animal Save
MFA Mercy For Animals
ML Mouvement de libération
MVPE Ma voix pour eux

OAM Organisme antispéciste de Montréal
OV Options véganes
OVC Options véganes Canada
OVQ Options véganes Québec
PAQ Parti animal Québec
PMA Protection mondiale des animaux de ferme
PVQ Parti vert du Québec
RA Regard animal
RAn Résistance animale
RAV Réseau d'agriculture véganique
RR Refuge RR
SAFE Sanctuaire pour animaux de ferme de l'Estrie
SAVE Société pour le véganisme, l'antispécisme et l'écologie
SPA Canada Société de protection des animaux Canada
SPCA Mtl SPCA de Montréal
SSM Sea Shepherd Montreal
VA Voix animale

La structure générale du mouvement se caractérise par la présence de pôles distincts reliés les uns aux autres, qui correspondent aux thèmes identifiés dans le tableau IV (Mode de vie végétal/Libération animale/Protection animale/Droits des animaux), avec des degrés de segmentation divers. La libération animale présente la partie du réseau où la segmentation est la plus faible (presque tous les acteurs sont en relations les uns aux autres) et le secteur des droits des animaux celui où elle est la plus haute (tous les acteurs ne sont pas en relation, certains sont même isolés). Suivant les schémas proposés par Diani, la structure globale représentée ici est à mi-chemin entre la structure en clique et la structure polycéphale.

Regardons de plus près les liens entre les organisations au sein de chaque pôle, et comment ces différents pôles s'articulent les uns aux autres :

1- Le pôle mode de vie végétal présente un degré de segmentation moyen et deux acteurs centraux : le Festival végane de Montréal (FVM) et l'Association végétarienne de Montréal (AVM). Le réseau constitué autour de l'AVM et du FVM est assez dense : on y retrouve l'Association manger santé bio (AMSB), Options véganes Canada (OVC) ainsi que le Réseau d'agriculture végétanique (RAV). Certains acteurs sont toutefois plus isolés, comme les associations végétariennes locales, comme l'Association végétarienne de l'Estrie (AVE) ou encore l'Association végétarienne de Mauricie (AV Mauricie). Cela est probablement dû au fait qu'il s'agit d'organisations informelles.

Ce pôle entretient des liens forts avec le pôle libération animale : l'AVM et le FVM collaborent par exemple avec des groupes militants comme Ma voix pour eux (MVPE) ou KARA. En outre, ce sont des membres fondateurs de l'AVM qui, désirant créer un événement qui met doublement de l'avant l'alimentation végétalienne et la question des droits des animaux, ont créé le FVM en 2014⁵².

2- Le pôle libération animale représente la partie du réseau la plus décentralisée et la moins segmentée, se rapprochant d'une structure en clique : la majorité des acteurs entretiennent des liens réguliers entre eux. Certains semblent plus centraux, comme MVPE ou KARA. KARA

⁵² Le FVM se constitue par la suite en OSBL indépendant de l'AVM.

a notamment organisé, depuis 2014, la marche pour la fermeture des abattoirs à Montréal. C'est l'endroit du réseau où les relations sont les plus nombreuses, suggérant une identité collective forte et un effort soutenu pour maintenir le réseau (Diani 2003b). Les acteurs collectifs de ce pôle sont pour la majeure partie des groupes de base peu hiérarchisés, dont les moyens financiers sont limités et dans lesquels les membres circulent librement : il est fréquent pour une personne militante d'être active dans plusieurs groupes. Ils pratiquent majoritairement de l'activisme de rue (vigiles, manifestations, distribution de nourriture végétane). Les regroupements étudiants privilégient quant à eux les actions culturelles, en organisant des conférences et rencontres. Ce pôle est en interaction forte avec le pôle mode de vie végétal.

3- Le pôle protection animale est composé de groupes historiques dont les degrés d'organisation sont relativement élevés. On distingue les organisations qui ont des refuges et s'occupent de la gestion animalière (SPCA, RR, SAFE), et les organisations qui se concentrent plutôt sur des campagnes publiques ciblant les entreprises ou les gouvernements. Les enjeux sont variés et vont de l'amélioration du bien-être des animaux d'élevage à la conservation de la biodiversité : lutte contre les feux de ferme au Québec⁵³, pétition auprès de Walmart pour soutenir le bannissement des cages de gestation de truies, protection des baleines noires dans le golfe du Saint-Laurent (Gagné 2015), lobbying politique pour appuyer des projets de loi : celui, par exemple, contre la captivité des cétacés (projet de loi S-203). Ces organisations peuvent également former des coalitions stratégiques sur des enjeux précis (par exemple, pour défendre le producteur de substituts de viande Field Roast en 2014 contre une législation alimentaire [Marketwired 2014]). Certaines de ces organisations n'ont toutefois aucun lien établi avec le reste du réseau, comme IFAW ou Protection mondiale des animaux de ferme (PMA).

À l'exception de la SPCA et des refuges, ces OSBL travaillent au niveau pancanadien ou sont des chapitres de grandes organisations américaines. Elles entretiennent peu de liens avec le pôle libération animale, et des liens plus importants avec le pôle droits des animaux. Seule la SPCA de Montréal semble exercer ici un rôle d'intermédiaire (*broker*) avec le pôle libération animale. Les refuges SAFE et RR occupent également une place particulière, puisqu'ils sont les

⁵³ La campagne contre les feux de fermes menée par le CETFA a notamment été soutenue par des militants antispécistes.

seuls en lien étroit avec le pôle libération animale. Globalement, le véganisme n'est pas à l'avant-plan d'un discours centré sur l'amélioration du bien-être animal. HSIC promeut toutefois sur son site Internet une alimentation végétale (*plant-based diet*) (Humane Society International s. d.).

4- Le bloc éthique animale consiste en deux acteurs : le Groupe de recherche en éthique environnementale et animale (GRÉEA) et le Groupe de recherche international en droit animalier (GRIDA). Les liens sont relativement faibles avec le reste du réseau : ce sont en effet des organes universitaires et non militants (le GRÉEA collabore toutefois avec la SPCA au sujet des dilemmes éthiques rencontrés par les agents animaliers [CRÉ 2018]). En revanche, c'est à titre individuel que les membres du GRÉEA exercent une influence intellectuelle sur le mouvement au Québec⁵⁴. L'analyse de réseaux ne permet pas de représenter cette influence dont nous parlerons plus avant dans le chapitre V sur la formation de l'identité collective.

5- Le pôle droits des animaux comprend les organisations de défense des droits des animaux, des regroupements étudiants, et des partis politiques. Là encore, on a un pôle assez segmenté⁵⁵, relié au pôle protection animale, mais entretenant très peu de liens avec les pôles libération animale ou mode de vie végétal. Parmi les organisations, MFA est sans doute celle qui dispose du budget le plus important⁵⁶. Elle a notamment révélé au grand public les conditions de vie des veaux dans une ferme laitière à Pont-Rouge (Mercy For Animals 2014). Notons toutefois que son siège social est sis aux États-Unis. Un autre acteur important est Animal Justice (AJ), un OSBL composé d'avocats, qui pratique une forme de *cause lawyering* (ou *legal activism*), en faisant un usage militant du droit dans l'arène judiciaire (Israël 2001). Là encore, Animal Justice est une organisation pancanadienne, qui, bien que collaborant avec des

⁵⁴ Nous y reviendrons plus longuement dans le chapitre V : certains membres du GRÉEA sont également membres de ce que les intéressés eux-mêmes appellent l'École de Montréal.

⁵⁵ On remarque la présence d'un acteur assez isolé dans ce pôle : la SPA Canada. La SPCA de Montréal s'est dernièrement dissociée publiquement de la SPA, dont le manque de transparence a été ciblé à plusieurs reprises par d'anciens employés. Ces derniers reprochent notamment à l'OSBL un manque de transparence quant à l'utilisation des dons, en plus d'entretenir une certaine confusion avec la SPCA de Montréal (cette dernière possède un refuge alors que la SPA n'en possède pas) (Péloquin 2019). L'actuel gérant a toutefois réaffirmé la pertinence des actions de la SPA et annoncé une réorganisation (SPA Canada 2019).

⁵⁶ En 2017, MFA avait des revenus de 14 millions d'US \$ (Armanino 2018).

acteurs québécois comme la SPCA de Montréal, travaille également avec toutes les autres provinces. Finalement, ce sont les regroupements étudiants, tous chapitres de l'organisme américain Animal Legal Defense Fund (ALFD)⁵⁷, qui sont le plus en relation avec le pôle libération animale. Le Fonds étudiant pour la défense juridique des animaux (FEDJA), par exemple, participait en 2018 à la marche pour la fermeture des abattoirs montréalaise.

Sur le plan de la politique partisane, on retrouve l'Animal Protection Party (APP) ainsi que le Parti vert du Québec (PVQ). En tant que parti fédéral, l'APP collabore avec les grandes organisations de droits des animaux citées plus haut, notamment pour appuyer des projets de loi, tandis que le PVQ, de fait, concentre son action au niveau de la province. Le Collectif Justice animale de Québec solidaire (CJQS) est quant à lui isolé : il s'agit d'un groupe d'influence qui cherche à poser les questions d'éthique animale au sein du parti.

La position de ces acteurs sur le véganisme et l'abolition de l'exploitation animale est beaucoup plus affirmée que les organisations de protection animale, quoique pas aussi frontalement que celle des groupes de libération animale. MFA revendique par exemple la fin de l'utilisation d'animaux pour se nourrir, mais sa stratégie se concentre principalement sur l'amélioration des conditions de vie. La plupart de ces grandes organisations sont soit des chapitres d'organisations américaines, soit des groupes pancanadiens et ont leur siège social hors du Québec (en Ontario, par exemple, pour AJ ou l'APP).

Conclusion préliminaire

Les pôles les plus segmentés sont ceux des droits des animaux et de la protection animale : si les acteurs travaillent parfois ensemble, par le biais de coalitions, il s'agit pour la plupart d'organisations structurées et indépendantes qui possèdent un haut niveau de bureaucratisation. Elles ciblent tant le secteur privé que les gouvernements provinciaux et fédéraux. Il n'y a pas de groupe *leader* identifié, mais la SPCA de Montréal joue un rôle d'intermédiaire entre ces différents acteurs collectifs. Les pôles les moins segmentés sont les pôles mode de vie végétal et libération animale. Ces deux pôles entretiennent de nombreuses

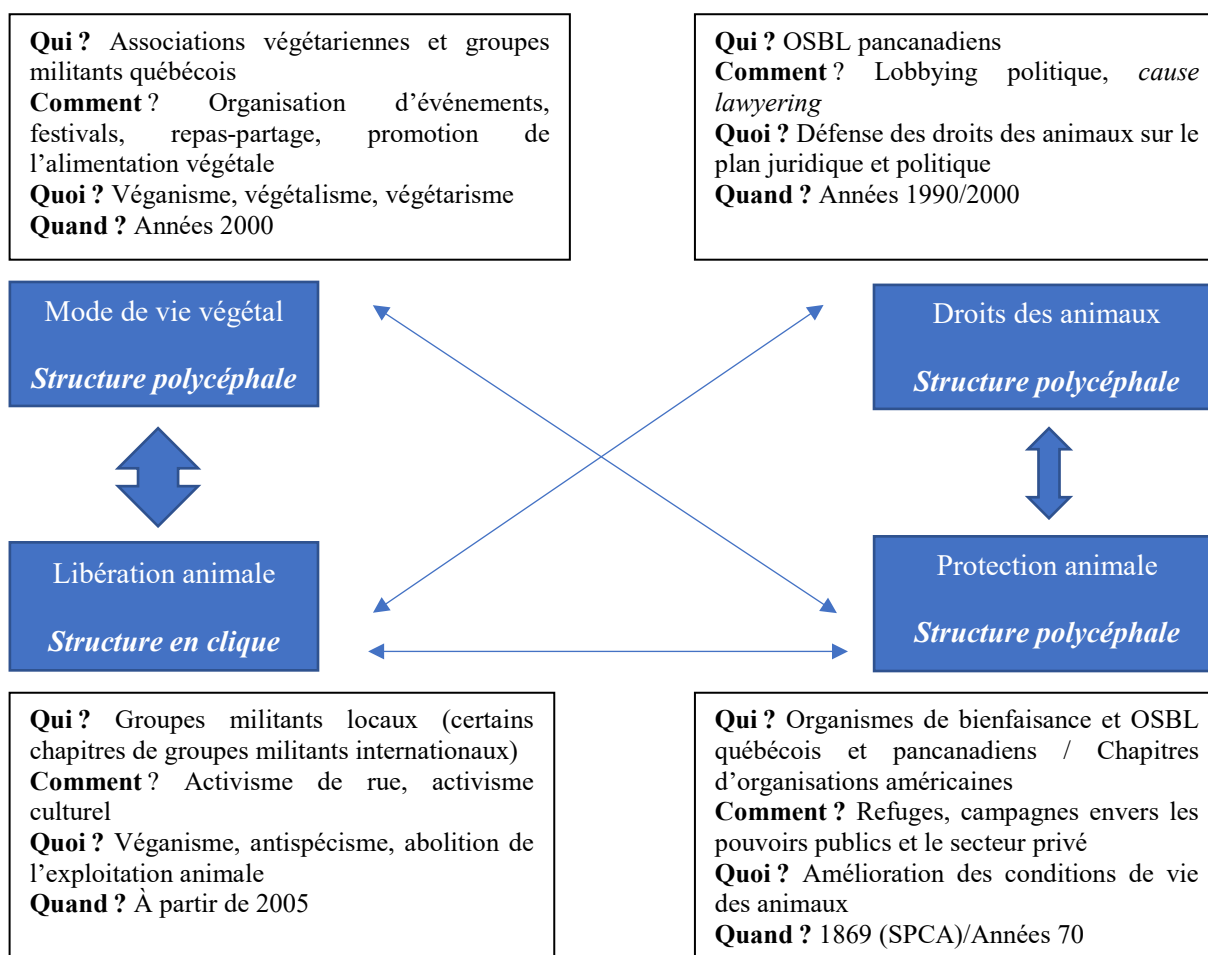
⁵⁷ Un organisme américain créé en 1979 dont la mission est de faire avancer les droits des animaux d'un point de vue légal.

interactions. Ils sont composés d'OSBL au budget plus modeste, de groupes militants de base (*grassroots groups*) et de regroupements étudiants peu hiérarchisés, dont les membres circulent de l'un à l'autre. Aucun groupe *leader* ne semble y émerger.

c) Analyse

Le schéma ci-après permet d'avoir un aperçu simplifié de la structure globale. L'épaisseur des flèches indique la densité des interactions.

Figure 8. Schéma simplifié du réseau.



On constate que la défense du véganisme s'incarne de manière diverse selon les organisations par lesquelles elle est portée. Les tenants de la libération animale en proposent ainsi une vision liée à l'antispécisme, tandis que les associations végétariennes ont une approche plus large (l'AVM, si elle défend le véganisme, a pour mission officielle de diffuser de l'information sur le mode de vie végétal). Les organismes de défense des droits des animaux, s'ils ne promeuvent généralement pas le véganisme de manière directe, le défendent d'autres façons : Animal Justice, par exemple, a récemment décidé d'attaquer un tribunal en Ontario pour défendre le véganisme comme un droit : un employeur refusait ainsi de mettre à disposition d'un employé de la nourriture végétalienne (Stanley-Becker 2019). Les partis politiques comme le PVQ, tout en ayant une plateforme spécifiquement dédiée aux droits des animaux, portée par une personne s'identifiant comme végane, appellent plutôt à la réduction de la consommation de viande (Parti vert du Québec 2019). La question est plus complexe pour les organismes de protection animale : par exemple, le CETFA ne mentionne nulle part sur son site le véganisme. La SPCA de Montréal fait donc figure d'exception. Comme le note Élise Desaulniers (directrice générale de l'organisme, et rencontrée en entrevue) au sujet de la fédération canadienne des SPA/SPCA :

« (...) cette fédération-là a son congrès annuel à Montréal en avril, le *National Animal Welfare Conference*, qui en général a une politique végétarienne, et là comme c'est à Montréal, j'ai imposé que ça soit végane. Mais parmi les gens des autres organisations, en tout cas parmi les DG, je pense que je suis la seule végane. »

Toutefois, en tant qu'organisme de bienfaisance, la SPCA de Montréal ne peut pas revendiquer frontalement l'abolition de l'exploitation animale. En effet, l'Agence du Revenu Canada stipule que « la promotion de la protection des animaux pour empêcher que des vaches ou des porcs soient abattus et commercialisés aux fins de la consommation humaine » ne relève pas de la bienfaisance (Agence du Revenu Canada 2019).

Cette structure rend compte de l'existence de nombreux liens entre le pôle mode de vie végétal et libération animale d'une part, et entre le pôle protection animale et le pôle droits des animaux d'autre part. Cependant, entre le pôle situé à gauche (libération animale et mode de vie végétal) et le pôle situé à droite (droits des animaux et protection animale), les liens sont ténus. Trois pôles sont polycéphales (avec des acteurs centraux) et un pôle est structuré en clique.

Qu'est-ce que cette forme nous apprend sur le mouvement ? Quelles sont les propriétés de la structure en clique (libération animale) vs la structure polycéphale (mode de vie végétal, droits des animaux, protection animale) ?

Diani relève que les structures en clique sont fréquentes dans les mouvements contre-culturels durant leurs débuts. En effet, l'identification d'un nouveau problème social (dans le cas qui nous occupe, l'injustice de l'exploitation animale, le spécisme) et d'un but jusque-là inexploré (ici, la libération animale et l'avènement d'une société végane) facilite une culture de participation égalitaire : les militants doivent travailler de concert, de manière informelle, à définir les contours d'un problème inédit. Ce fut le cas par exemple des premiers mouvements gais et lesbiens, qui témoignaient d'un réseau d'activistes dense avec une forte identité collective, tant au Canada qu'en Europe (Paternotte 2011 ; Smith 1999). La structure en clique demande un investissement élevé de la part des acteurs pour entretenir et consolider le réseau, réduisant ainsi les possibilités d'agir à l'extérieur, ce qui est pourtant nécessaire pour obtenir certains gains politiques. Dans les structures en clique, l'absence de centralité représente aussi un frein à l'action externe : les acteurs centraux ou intermédiaires sont souvent, si ce n'est toujours, les plus susceptibles d'être perçus comme des représentants et de faire avancer le programme politique d'un mouvement (Diani 2003). Or, la plupart des acteurs centraux (ou intermédiaires) doivent comporter un certain degré d'organisation pour durer dans le temps. En effet, la vie des organisations peu structurées et hiérarchisées est souvent plus courte et moins stable que les organisations plus bureaucratiques – ce qui ne signifie pas pour autant que leurs actions sont moins efficaces, notamment dans la construction d'une identité collective, la constitution d'un réservoir de militants et militantes ou dans la conduite d'actions directes (Della Porta et Diani 2009, 161). On peut résumer ainsi la tension entre les caractéristiques de la structure en clique (identité collective forte, décentralisation, faible hiérarchisation) et les possibilités d'agir à l'extérieur de la structure :

« Especially for grassroots groups with very critical views of mainstream society, closure to the external world helps the formation of identity but also reduces the capacity to handle reality and identify reasons for failure. » (Della Porta et Diani 2009, 150)

Ann Mische remarque ainsi que les acteurs d'un mouvement qui échouent à compartimenter les aspects les plus radicaux de leurs projets renforcent leur marginalité, conduisant à la création de « ghettos activistes » isolés (Mische 2003, 278). Inversement, les acteurs qui adaptent trop leur discours sont susceptibles de perdre des membres et d'être absorbés par le courant principal (*mainstream*), perdant leur indépendance et leur pouvoir contestataire. Mische souligne également que la capacité d'un acteur à agir comme représentant ou comme un intermédiaire dépend grandement de ses compétences en termes de « compartementalisation », c'est-à-dire sa capacité à atteindre les acteurs extérieurs au mouvement sans perdre ni son identité ni sa vision. Les acteurs qui réussissent cela parviennent alors à créer des ponts entre les enclaves radicales et les parties plus *mainstream* du réseau, « permettant ainsi la croissance du mouvement, tout en maintenant une longévité et une capacité (peut-être !) à défier les structures de pouvoir existantes⁵⁸. » (Mische 2003, 276 ; traduction libre)

Ces tensions (entre *mainstream* et radical ; entre cohésion du groupe et action politique extérieure au groupe) sont particulièrement visibles au sein du mouvement qui nous occupe, entre le pôle de libération animale, qui prône un véganisme sans compromis et revendique la fin de l'exploitation animale, et les autres pôles, qui travaillent à l'amélioration du bien-être animal ou à la diffusion du mode de vie végétal. Le récent sondage que l'AVM a réalisé auprès de ses membres, dans le cadre d'une réflexion sur son identité, illustre bien ces tensions⁵⁹. Dans le sondage, basé sur un échantillon de 350 personnes, 39 % s'identifient comme véganes (vs 22 % végétariens et 20 % végétaliens) et 51 % des répondants disent avoir fait ce choix pour les animaux (plutôt que pour la santé ou l'environnement). Globalement, la plupart des sondés ont une vision très favorable du véganisme (sur une échelle de 1 à 4, 4 étant très favorable, le mode de vie végane est perçu très positivement avec une moyenne de 3,69). Toutefois, la plupart des répondants jugent nécessaire d'adapter le discours au grand public : 85 % d'entre eux pensent que l'AVM doit d'abord s'adresser à « ceux qui ignorent les bienfaits de l'alimentation végétale » (AVM 2018). Dans la section commentaire, si certains jugent que l'AVM devrait

⁵⁸ « *Thus having greater success not only in movement growth but also in internal longevity and (perhaps!) the ability to challenge existing power structures.* »

⁵⁹ Sondage réalisé par l'AVM en 2018 auprès de ses membres.

s'appeler Association Végane de Montréal, la plupart notent que l'association se doit d'être inclusive et d'adopter une approche graduelle, en gardant l'intitulé végétarien.

En résumé, tout mouvement social est pris dans une tension entre la nécessité de maintenir une identité collective forte, et la nécessité d'agir politiquement, qui passe souvent par des compromis idéologiques. La tension est grande également entre la volonté de maintenir une culture démocratique, égalitaire et participative, où tous les acteurs agissent de concert, et une culture plus centralisée, où à l'extrême, un acteur peut prendre la totalité du pouvoir, mettant fin à l'existence même d'un mouvement social⁶⁰. La cause animale au Québec n'échappe pas à ces tensions : des organisations centrées sur l'amélioration du bien-être animal peuvent-elles collaborer avec des groupes militants sans que ces derniers abandonnent leurs idées abolitionnistes ? La formation d'une coalition est-elle possible ? Qui pourra jouer le rôle d'intermédiaire entre les différents pôles du réseau ? La présence de la SPCA de Montréal en tant qu'acteur intermédiaire a en effet ses limites, du fait de son statut d'organisme de bienfaisance qui, on l'a vu, encadre son activité politique.

La configuration de cette structure soulève de nombreuses autres questions, auxquelles il est difficile de répondre dans le cadre de ce mémoire, mais dont nous souhaitons tout de même faire état ici, pour servir de pistes à de futures recherches. On peut se demander par exemple comment la trajectoire historique de la cause animale au Québec a influencé la forme actuelle du réseau. Ingram (2013) remarque en effet que le mouvement pour le bien-être animal québécois du 19^e siècle était, plus qu'ailleurs dans le monde, économiquement dépendant de l'exploitation animale, tout en étant dominé par des clivages de classe, de genres et de langue. Les dirigeants de la CSPCA à Montréal étaient ainsi majoritairement issus de la bourgeoisie anglophone protestante, tandis que les travailleurs ciblés par les amendes de l'organisme de protection⁶¹ étaient la plupart du temps d'origine canadienne-française (Ingram 2013, 221-52 ; Simoneau-Gilbert 2019). La situation est différente en Ontario, où la Toronto Humane Society, fondée en 1887, accueille des femmes, des réformistes sociaux, des religieux, et plus généralement des membres de la classe moyenne, pour qui la cause animale est liée, de manière

⁶⁰ À la manière dont le bolchévisme fut totalement absorbé par le parti bolchévique.

⁶¹ Amendes qui punissaient la cruauté à l'égard des chevaux, par exemple (Simoneau-Gilbert 2019).

plus générale, à celle des enfants et des femmes. Des rivalités s'installent rapidement entre la CSPCA, plus conservatrice, et la Toronto Humane Society, plus radicale, qui empêcheront, selon Ingram, la naissance d'une association nationale de protection des animaux au Canada, et du même coup une incapacité générale du mouvement à obtenir des changements législatifs au niveau fédéral. La forme actuelle du réseau semble montrer une persistance de ces divisions historiques : une grande partie des organisations de défense des droits des animaux sont anglophones et ont des relations restreintes avec les groupes locaux québécois. Parallèlement, il n'existe aucune grande organisation de défense des droits des animaux québécoise.

Ces divisions historiques évoquées entre l'Ontario et le Québec amènent une autre question : dans quelle mesure le fédéralisme et les clivages politico-linguistiques entre le Québec et le Canada influencent-ils encore aujourd'hui la configuration du réseau ? En effet, toutes les organisations de défense des droits des animaux et certaines organisations de protection animale sont pancanadiennes, tandis que les groupes militants de base (*grassroots groups*) travaillent au niveau provincial. De plus, les trois paliers gouvernementaux jouent chacun un rôle différent en matière de droits des animaux : le gouvernement fédéral, par exemple, est le seul à pouvoir appliquer le Code criminel et donc à sanctionner les crimes de cruauté (voir le chapitre II). Comment cela influence-t-il la division du travail militant au sein de la cause animale québécoise ? Cela pose la question du rôle des institutions dans la structure du réseau.

Conclusion du chapitre IV

La structure que nous avons identifiée correspond-elle au mouvement végétarien ? S'il est évident qu'on peut parler d'une cause animale active et organisée au Québec, il paraît beaucoup plus complexe d'identifier un mouvement végétarien, tant les organisations dans lesquelles il s'incarne sont de nature diverse. Le mot végétarien est-il d'ailleurs vraiment approprié pour qualifier certains groupes qui se réclament bien plus de l'antispécisme ? Ne devrait-on pas alors parler de mouvement antispéciste ? Pourtant, en parlant d'antispécisme uniquement, on perd de vue que certaines organisations comme l'AVM et le FVM sont au cœur du mouvement. Doit-on finalement retenir l'expression mouvement pour les droits des animaux ? Mais là encore, de

quels droits parle-t-on : de droits fondamentaux (ne pas être tué ou enfermé arbitrairement) ou simplement du droit à être bien traité ? De plus, distinguer le mouvement végane du mouvement pour les droits des animaux reviendrait à tracer une délimitation entre ce qui est *lifestyle* et ce qui est politique. Pour finir, parler d'un mouvement pour les droits des animaux serait selon nous ambigu : on l'a vu, il n'existe aucune grande organisation de défense des droits des animaux au Québec. C'est là une particularité du mouvement végane au Québec de s'être constitué de manière moins institutionnelle qu'informelle.

Il semblerait donc qu'on ne puisse réduire le mouvement végane à la somme des organisations qui le composent. Il nous faut dès lors aller au-delà de l'analyse de réseaux et nous tourner vers une analyse discursive et culturelle. Pour Diani en effet, la constitution d'un réseau informel d'organisations et d'individus ne suffit pas à faire mouvement. Ce que les mouvements sociaux ont de distinctif, c'est que leurs acteurs sont engagés *dans un conflit politique et culturel, sur la base d'identités collectives partagées* (Diani 2003). Nous avons bien montré ici l'existence d'un réseau d'interactions entre des organisations ; il nous reste alors à comprendre quelle en est l'identité collective, d'une part, et quelle est la nature du conflit politique qui l'anime, d'autre part.

Chapitre V : Un mouvement en construction

Nous avons caractérisé au chapitre I l'identité collective comme une définition partagée par des individus au sujet des orientations de leur action, ainsi que du champ d'opportunité et de contrainte dans laquelle l'action prend place (Melucci 1996). La construction d'une identité collective est, selon Melucci, constitutive de l'agir politique et de la mobilisation des individus. Par exemple, dans le mouvement des sans-papiers français, le passage d'une catégorie stigmatisante à une identité collective revendiquée fut un élément déterminant de son histoire (Siméant 1998). Autrement dit, tracer des frontières entre « nous » et « eux » est un travail constitutif de tout mouvement social. L'identité collective n'est toutefois pas une donnée fixe, elle se transforme et évolue au gré du renouvellement de ses membres, ou selon le contexte politique et culturel environnant ; elle n'échappe pas non plus à des considérations stratégiques. Certaines études montrent ainsi comment des organisations militantes gaies nord-américaines ont mis en retrait leur identité homosexuelle dans les débuts de leur lutte contre le sida, pour tenter d'obtenir davantage de financements publics (Armstrong 2002, citée par Voegtli 2010).

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons donc à la construction de l'identité collective à deux niveaux : 1- sur le plan des discours (théoriques ou stratégiques) qui traversent le mouvement 2- sur le plan de l'action. Pour chaque dimension, nous dégagerons ce qui fait consensus d'une part, et les zones en débat d'autre part.

Nous avons utilisé les données issues de huit entrevues semi-dirigées, les données issues de l'observation des groupes Facebook identifiés dans le chapitre III, et enfin des données issues de l'observation de terrain. Les entrevues ont été menées entre novembre 2018 et février 2019, avec des militants responsables d'organisations ou organisateurs d'événements d'une part, et des personnalités publiques/intellectuelles d'autre part. Les neuf personnes rencontrées ont toutes accepté que leur nom soit cité et nous n'avons donc pas anonymisé les données.

Côté militant, nous avons rencontré Daniel Roy, un militant antispéciste et végane de longue date, cofondateur du collectif militant Résistance animale ainsi que Jean-François Guyon, également militant de longue date et coorganisateur du Festival végane de Montréal. Annaelle Jacques-Morel et Marilie Cantin, deux militantes plus jeunes et très impliquées dans

le mouvement, ont également accepté de répondre à nos questions : Annaelle est cofondatrice du Collectif antispéciste pour la solidarité animale (CASA) et Marilie est fondatrice de l'Organisme antispéciste de Montréal (OAM). Enfin, nous nous sommes entretenue au téléphone avec Karim Samra, organisateur de Anonymous for the Voiceless Montréal, chapitre d'un groupe international présent dans des centaines de villes à travers le monde. Sur le plan des personnalités publiques, intellectuelles ou influenceuses, nous avons rencontré Valéry Giroux, première docteure en éthique animale au Québec et coauteure d'un *Que sais-je ?* sur le véganisme⁶², ainsi que Martin Gibert⁶³ et Christiane Bailey, autrices et philosophes spécialistes d'éthique animale. Enfin, Élise Desaulniers, directrice générale de la SPCA de Montréal et figure-clé du mouvement, a également accepté de nous rencontrer. Les deux plus jeunes militantes rencontrées sont dans leur vingtaine, et l'âge des autres personnes va de la trentaine à la fin de la quarantaine.

L'échantillonnage s'est réalisé sur une base intentionnelle, avec pour guide l'idée de trouver « les acteurs sociaux compétents », selon l'expression consacrée. Comme nous travaillions principalement sur les acteurs collectifs et la partie émergée du mouvement, nous avons ciblé des figures connues, représentants d'organisation de terrain au Québec, personnalités publiques ou intellectuelles, tout en tentant de maintenir l'équilibre générationnel. À ce stade il faut noter deux grandes limites à cet échantillonnage. D'abord, il est certain que les militants de base, dont le travail est peu exposé, mais essentiel, témoignent d'une connaissance autre, mais tout aussi profonde des actions collectives et des rouages décisionnels. Notre recherche ne permettra donc pas de confronter les discours des influenceurs à ceux de la base militante, ce qui aurait pu, par exemple, révéler la manière dont les militants s'approprient les cadrages cognitifs proposés et la manière dont ils se diffusent au sein des groupes. Nous avons rencontré une deuxième limite lors de l'échantillonnage : ainsi, nous n'avons rencontré aucun militant anglophone⁶⁴ et aucun militant hors de la région de Montréal. Enfin, nous n'avons rencontré aucun représentant de groupes pancanadiens. Pour toutes ces raisons, notre analyse sera nécessairement limitée et ne pourra pas refléter la variété des discours et des

⁶² *Le véganisme* (Larue et Giroux 2017).

⁶³ Nous avons rencontré Valéry Giroux et Martin Gibert en même temps.

identités qui composent le mouvement et les différents groupes. Nous avons donc tenté de circonscrire une identité collective qui représenterait le plus petit dénominateur commun du mouvement, à travers ces discours individuels, mais aussi grâce aux données récoltées pendant les phases d'observation en ligne et hors-ligne.

1) Radicalité(s)

On définira la radicalité, dans la section suivante, non pas au sens classique du terme comme acceptation des formes d'action illégales voire violentes (Sommier 2012) mais au sens littéral, d'une part, comme manière de se saisir des problèmes politiques à leur racine (Dufour, Hayes, et Ollitrault 2012) et d'autre part, comme une manière de refuser le compromis. L'une des spécificités du mouvement végane au Québec est la présence affirmée d'un discours clairement centré sur la nécessité de contester les racines de l'exploitation animale. On distinguera ici deux plans du discours : d'une part, le discours théorique, d'autre part, le discours sur les stratégies et les revendications.

a) Radicalité du discours théorique

La production de nombreux discours théoriques fait partie intégrante du mouvement pour les droits des animaux, notamment depuis la parution des écrits de Peter Singer dans les années 70. À la suite de Singer, plusieurs penseurs ont réfléchi à la question animale, dont Tom Regan ou encore Gary Francione, ce dernier ayant largement influencé le monde militant (particulièrement en Amérique du Nord) en proposant dans son ouvrage *Rain Without Thunder : The Ideology of Animal Rights Movement*, paru en 1996, un abolitionnisme strict qui exclut toute compromission réformiste. Dans l'optique de Francione, l'éducation au véganisme se conçoit comme la seule action possible (Francione 2010).

Au Québec, la pensée théorique est à la fois un outil de légitimation de la cause animale dans l'espace public et le creuset d'une identité collective. Les membres de ce que certains auteurs comme Théo Ribeton (2017) et les intéressées eux-mêmes appellent l'École de

Montréal⁶⁵ exercent ainsi une influence importante sur la diffusion du mouvement dans les médias francophones et les milieux académiques, grâce à leurs ouvrages, leurs conférences, leurs interventions médiatiques ou encore leur implication dans le Festival végane de Montréal. L'École de Montréal est composée en majeure partie de philosophes, d'écrivains et de militants véganes et antispécistes, qui entretiennent entre eux des liens étroits, travaillent de concert et sont d'accord sur la nécessité d'abolir l'exploitation animale. Quatre personnes sur les neuf que nous avons rencontrées s'identifient à cette École⁶⁶. Cette implication d'intellectuels (universitaires ou non) dans la cause animale québécoise est d'autant plus remarquable qu'en France, par exemple, c'est en dehors de l'université que se sont développées les théories antispécistes. Pour Jean-François Guyon, végane depuis trente ans, ce passage par les canaux universitaires a d'ailleurs été un point de bascule pour le mouvement, en apportant une caution intellectuelle à la cause :

« Je crois encore que de passer par les milieux académiques ça a été une des plus belles choses, et je pense que ça va l'être, parce qu'on a gagné beaucoup de crédibilité. On est capable d'aller dans les médias puis d'expliquer la cause, de se faire comprendre, et non d'être pris pour des émotifs fous... »

La spécificité du discours intellectuel au Québec est la mise en avant d'une position assez ouvertement abolitionniste. Valéry Giroux, végane depuis près de vingt ans, explique ainsi comment la découverte des théories francioniennes sur le véganisme lui a permis de mûrir sa position, à une époque où la cause animale québécoise privilégiait des actions sectorielles, comme la lutte contre la chasse au phoque ou contre l'expérimentation animale. Elle évoque notamment les actions de Réseau action globale, SHAC et PETA dans les années 90/2000 : « À l'époque [en 1995], les activistes de terrain étaient un peu perçus comme de gens marginaux, très radicaux, même si moi je ne les trouvais justement pas assez radicaux ». Pas assez radicaux, dit-elle, puisqu'ils ne remettaient pas en question la question de l'exploitation animale au complet, mais se focalisaient soit sur le traitement des animaux (la cruauté des expériences médicales, par exemple), soit sur un type d'animal en particulier. Jean-François Guyon, sensible

⁶⁵ Ces membres comprennent une partie des membres du GRÉEA : Christiane Bailey, Frédéric Coté-Boudreau, Élise Desaulniers, Martin Gibert, Valéry Giroux et Renan Larue.

⁶⁶ Sans en faire pour autant une étiquette universitaire, puisqu'il n'y a pas de mot d'ordre ni de ligne directrice. Il s'agit plutôt de reconnaître les liens amicaux et professionnels unissant différentes personnes dans leur lutte intellectuelle.

également aux thèses de Francione, explique quant à lui que le véganisme a profondément transformé la cause animale puisqu'il a « ouvert un horizon sur l'ensemble de l'exploitation animale... » pour former « un grand tableau ». Daniel Roy souligne également son malaise avec des revendications ciblées telles que l'abolition de la viande, qui ne remettent pas en question selon lui la racine du problème qu'est le spécisme. Enfin, Christiane Bailey affirme de son côté que la position d'universitaire permet d'avoir un discours sans ambiguïté et qu'il est absolument nécessaire que ce discours existe :

« Une fois que nous sommes antispécistes et d'accord avec les droits des animaux, notre travail c'est de présenter ces arguments-là dans leur formulation la plus radicale, puis la plus claire possible [...] on dit honnêtement ce qu'on va faire... puis si on est des chercheurs académiques, et qu'on n'est pas, par exemple, un organisme de défense des droits des animaux, qui essaie d'avoir l'appui du public [...] notre type de politique est complètement différente [...] »

Le véganisme au Québec est présenté par les personnes rencontrées comme un refus de participer au système d'exploitation des animaux, autrement dit, un refus du compromis (certaines militantes rencontrées pensent néanmoins que le véganisme est trop passif, nous le verrons plus bas). On parlera d'ailleurs longtemps, dans la province, de « végétalisme intégral », même si l'expression est aujourd'hui désuète. Cette radicalité s'incarne tant dans des ouvrages philosophiques publiés sur la question (comme la thèse de Valéry Giroux intitulée *Les droits fondamentaux des animaux : une approche antispéciste*) que dans les blogues au premier abord plus *lifestyle* (voir par exemple l'article « Pourquoi je suis végane » sur le blogue *Penser avant d'ouvrir la bouche* [Desaulniers 2014]) ou dans des ouvrages grand public (dans leur *Que sais-je ?* Valéry Giroux et Renan Larue définissent le véganisme comme « un engagement à ne pas œuvrer, dans la mesure du possible, à l'assujettissement, aux mauvais traitements et à la mise à mort d'êtres sensibles » [Larue et Giroux 2017, 5]). La naissance du Festival végane de Montréal en 2014, moment clé de la construction identitaire du mouvement québécois, témoigne également d'un refus du compromis « végétarien » :

« — Valéry : l'idée du végé, puis des lundis végés, tous ces trucs-là... n'ont pas vraiment pogné au Québec. Puis arrive le Festival végane, beaucoup plus ambitieux. Le véganisme est présenté au Québec... et ce n'est pas comme aux États-Unis, confondu avec le *plant-based diet*...
— Martin, *renchérissant* :... dans la première édition du premier Festival, il y avait déjà des trucs abolitionnistes, c'était politique ! »

Cette radicalité du discours se prolonge sur le terrain et les intellectuels au Québec s'investissent dans l'espace militant en participant à des événements : manifestations, conférences, marches... Valéry Giroux, qui milite depuis une vingtaine d'années, a participé, en 2018, à la mobilisation antispéciste contre le spectacle Cavalia ; Christiane Bailey, quant à elle, estime qu'elle ne peut être chercheuse sans être militante.

Toutefois, les discours sur les solutions à mettre en œuvre pour mettre fin à l'exploitation animale divergent. Par exemple, lors du lancement en 2014 du manifeste « Les animaux ne sont pas des choses » par Élise Desaulniers, Martin Gibert et Me Sophie Gaillard⁶⁷ (Collectif 2013), qui aboutit au projet de loi 54 (future loi B-3.1), Valéry Giroux et Frédéric Côté-Boudreau publient un texte expliquant qu'on oublie l'essentiel : les animaux sont des personnes, et se cantonner à dire qu'ils ne sont pas des choses, c'est, en quelque sorte, entériner le statu quo (ACRACQ, Côté-Boudreau, et Giroux 2015). Ainsi, si la question de l'exploitation animale fait consensus, les choses sont plus complexes dès lors qu'il s'agit d'aborder la question des stratégies et celle des revendications politiques. En ce sens, l'identification d'une identité collective au sein des groupes et organisations militantes devient plus complexe.

b) Les acteurs collectifs, leurs revendications, leurs stratégies

Si la nécessité de lutter à la « racine » du mal est endossée par de nombreux militants, les groupes se définissent plus volontiers par les revendications et les stratégies qu'ils portent. On étudiera donc ici le discours des groupes d'après les données qui nous ont servi à élaborer le tableau V du chapitre III (pages Facebook, sites Internet), complétées par les données des entrevues avec des militants fondateurs de collectifs ou membres d'associations (Marilie Cantin, Jean-François Guyon, Annaelle Jacques-Morel, Daniel Roy, Karim Samra). Comme nous n'avons pu rencontrer tous les représentants des groupes militants, nous ne pourrions analyser les spécificités propres à chaque groupe. Toutefois, l'analyse des discours officiels de l'ensemble des groupes militants (promus sur leurs pages Facebook et leurs sites Internet, essentiellement) permet de repérer une identité globale.

⁶⁷ Directrice juridique de la SPCA de Montréal.

Avant d'en venir à l'analyse, quelques précisions d'ordre général s'avèrent nécessaires. D'abord, une clarification sur l'emploi du terme revendication, qui désigne une demande clairement formulée et sur l'emploi du terme stratégie, qui désigne les moyens mis en œuvre pour obtenir gain de cause. Dans le cas qui nous occupe, une des revendications, on l'a vu, est l'abolition. Une autre revendication possible pourrait être l'amélioration des conditions de vie des animaux. De manière générale, les revendications s'articulent autour de ces deux pôles, pas nécessairement contradictoires : d'un côté l'abolitionnisme, et de l'autre le welfarisme. Francione, dans les années 2010, propose une nouvelle acception de la position abolitionniste : il conçoit celle-ci à la fois comme *une revendication et une stratégie*, en l'opposant frontalement aux stratégies réformistes ainsi qu'aux causes ciblées (comme la lutte contre la pêche ou la fourrure). Ces dernières ne feraient selon lui que retarder la libération animale, voire perdurer l'exploitation. Autrement dit, la seule façon d'être abolitionniste, selon Francione, c'est de demander l'abolition sans concessions. Il forge ainsi le terme néo-welfarisme, qu'il définit comme une stratégie des petits pas revendiquant l'amélioration du bien-être animal en vue de l'abolition. Le néo-welfarisme est parfois qualifié de « réformisme » ou, au Québec particulièrement, d'« étapisme »⁶⁸. Ces clarifications sont importantes, car ces différents discours structurent les identités des groupes, et génèrent parfois des divisions. Comme le résume Annaelle Jacques-Morel :

« Est-ce que ces distinctions-là sont des distinctions réelles ou bien est-ce que c'est juste des distinctions académiques qu'on fait dans les salles de classe quand on discute et qu'on s'organise, et dans l'action ça ne paraît pas trop ? Je pense que dans l'action ça ne paraît pas tant que ça. Puis, à ce moment-là, à quoi ça sert de se poser des questions comme ça ? Je ne le sais pas ! Mais la réalité, c'est que ça génère des débats quand même, les gens s'obstinent longtemps et fort sur ces choses-là. »⁶⁹

⁶⁸ Le mot étapisme désigne, dans l'histoire politique du Québec, l'idée que l'indépendance doit se réaliser à travers un référendum plutôt que par la simple accession d'un parti politique souverainiste au pouvoir. C'est le Parti Québécois qui en est le principal instigateur à partir des années 70. Cette stratégie, basée sur l'idée que l'indépendance doit se faire en accord avec le Canada, fut critiquée pour sa modération par certains souverainistes (Savard-Tremblay 2014.) Dans le cas présent, l'étapisme désigne une stratégie modérée basée sur le compromis.

⁶⁹ À la relecture de ses propos, Annaelle précise toutefois sa position sur les actions radicales : « Je serais prudente à être trop zélée de condamner les actions radicales. Je pense qu'on peut faire beaucoup de dommage au mouvement si on est trop vite à condamner les actions radicales. Dans sa lettre d'une prison de Birmingham, Martin Luther King parle de comment c'est violent, pour une personne, d'imposer son échancier pour la libération d'une autre. La personne modérée qui dit : "Je suis d'accord avec vos objectifs, mais pas avec vos moyens" peut faire autant de

Au Québec, tous les groupes de libération animale (excepté Anti caleche coalition, qui cible une cause très précise) revendiquent l'abolition de l'exploitation des animaux. Certains — mais pas tous — font de l'antispécisme une base théorique de leur action (par exemple, Mouvement de libération, Actions antispécistes Sherbrooke, Regard animal...). Sur le plan des stratégies, la plupart des groupes conçoivent le véganisme d'une part comme la traduction quotidienne d'une position morale et d'autre part comme une des stratégies pour parvenir à la libération animale (par exemple : Résistance animale, Ma voix pour eux, Mouvement de libération, KARA...). Cette stratégie consiste principalement à « éduquer » au véganisme, c'est-à-dire amener les individus à cesser d'utiliser les animaux dans leur vie personnelle et leur faire comprendre l'étendue de l'exploitation animale. Pour certains militants comme Daniel Roy ou Jean-François Guyon, cette promotion du véganisme est même une stratégie centrale : les manifestations contre la fourrure (par exemple, celles qui ont eu lieu devant le nouveau magasin Canada Goose ouvert en 2018 sur la rue Sainte-Catherine) ou contre l'expérimentation animale (à Montréal, il y a des manifestations régulières devant les laboratoires d'expérimentation ITR) doivent être assorties d'un message sur le véganisme pour être efficaces, sans quoi, elles ne permettent pas de remettre en question le système d'exploitation au complet. Malgré ces divergences stratégiques, l'abolition de l'exploitation animale reste bien la revendication centrale de ces groupes, même si des alliances avec des associations dites « welfaristes » ont parfois lieu, comme lors de la campagne pour faire cesser les feux de ferme au Québec, avec le groupe Canadian for Ethical Treatment of Farmed Animals (CETFA).

Au sein du pôle mode de vie végétal, le discours est plutôt axé sur les stratégies et pointe la nécessité d'en finir avec la consommation de produits animaux (OVC, OVQ, AVM) : il n'existe pas de revendication abolitionniste en tant que telle. Sur son site Internet, l'AVM explique toutefois clairement qu'elle ne promeut pas les sous-produits animaux (comprendre ici

dommage à la cause que la personne ouvertement hostile à la libération. Quelles actions radicales peut-on faire et lesquelles ne peut-on pas faire, dans quel contexte ? Je ne le sais pas, mais je sais aussi que, s'il s'agit de faire juste des actions modérées, et bien, aux animaux, on ne leur a pas demandé leur avis. Puis on n'a aucune raison de penser qu'ils seraient d'accord, si on leur proposait, et qu'ils comprendraient qu'on entend mener une campagne entièrement composée d'actions modérées. »

le végétarisme) mais relève la nécessité d'avoir un discours inclusif pour toucher un large public :

« L'Association végétarienne de Montréal a été créée en 2005 alors que l'on parlait encore assez peu de végétalisme. Cependant, l'AVM ne fait aucunement la promotion de sous-produits animaux tels que le lait et les œufs. Ainsi, toutes les publications, événements et actions de notre Association s'attachent à promouvoir une alimentation et un mode de vie le plus végétal possible. Nous avons à cœur de prendre les gens là où ils se trouvent et de les amener vers une alimentation et un mode de vie exempts de produits animaux » (2019 d).

Les organismes de protection animale, comme la SPCA de Montréal, ne peuvent (ni ne veulent) revendiquer l'abolition en raison de contraintes organisationnelles (statut d'organisme de bienfaisance ; budget à 80 % dépendant des dons ; pouvoir d'application des lois). Élise Desaulniers explique cependant que les enjeux globaux de l'exploitation animale doivent être progressivement inclus dans la mission de l'organisme :

« La mission de la SPCA c'est de protéger les animaux de la cruauté. S'il y a un animal qui va vivre la cruauté dans les prochaines minutes, c'est quand même bien la vache qui s'en va à l'abattoir. Si je veux que la SPCA demeure pertinente pour les 150 prochaines années, il faut qu'elle s'intègre à tout ce mouvement beaucoup plus large de droits des animaux. On va rester une organisation assez traditionnelle, et welfariste, et tout ça, mais on peut intégrer lentement d'autres enjeux. Et de toute façon nos employées, elles, nos bénévoles, il y en a une proportion importante qui sont véganes, et pour qui ces enjeux-là sont importants. [...] Et si on ne s'inscrit pas, si on ne prend pas notre rôle dans ce mouvement plus large de libération animale, dans 50 ans, 25 ans, même 10, on ne sera plus pertinents. [...] »

Quant au pôle droits des animaux (AA, DAQ, MFA, AJ, PVQ, etc.), il est difficile d'y dégager un discours politique uniforme, tant les organisations qui le composent ont des objectifs divers (diffusion de contenu juridique, lobbying, *cause lawyering*) ou des formes variées (parti politique, association). On note tout de même la prédominance d'actions ciblant l'arène juridique. Peu de revendications sont idéologiques (il y est peu ou pas question d'antispécisme, par exemple, et la question de l'abolition n'est pas nécessairement mise de l'avant). En somme, ce sont les pôles libération animale et mode de vie végétal qui ont l'identité collective la plus forte, construite autour d'un discours abolitionniste, et de la volonté de faire cesser la consommation de produits animaux.

La présence de cette identité collective forte nous conduit à affirmer que ces deux pôles constituent le cœur du mouvement végane au Québec.

Des actions radicales ?

Au-delà des discours, qu'en est-il des actions ? Si les discours sont radicaux (au sens où nous l'avons défini), les actions au Québec ne sont jusqu'à présent pas ou peu radicales (c'est-à-dire ni illégales, ni violentes), à quelques exceptions : perturbation d'une course au cochon graissé à Sainte-Perpétue par l'un des fondateurs de l'association Terriens (Lacroix 2015) ; intrusion d'activistes dans un élevage de visons en 2018 ; actions contre des boucheries à Drummondville (Dorais s. d.). Les militants des groupes que nous avons rencontrés ne prônent pas d'actions radicales, en tout cas pas publiquement. Les actions de la cause animale sont essentiellement des actions de rue (marches, « cubes de vérité »⁷⁰, vigiles, manifestations), de l'activisme intellectuel (conférences, panels, discussions – ce sont, d'ailleurs, souvent les associations étudiantes qui en sont le fer de lance), de l'activisme culturel (promotion de l'alimentation « végé ») et dans une moindre mesure, de l'activisme juridique (amélioration des lois, injonctions à faire respecter la loi). La sphère politique institutionnelle est la moins ciblée, notamment au niveau provincial, même si certains partis politiques sont en cours de création (comme le Parti animal Québec [PAQ] en 2019).

c) « Qu'est-ce qui va rester de l'identité du mouvement ? »⁷¹ : la marge et le courant dominant

La construction de l'identité collective ne va pas sans débats. De manière générale, les entrevues montrent que les militants engagés depuis longtemps dans le mouvement voient le véganisme comme un engagement politique, tandis que les plus jeunes craignent la dépolitisation d'un mode de vie trop axé sur le consumérisme – et donc selon eux pas assez

⁷⁰ Les « cubes de vérité » sont des actions de rue menées par l'organisme Anonymous for the Voiceless. Voir note de bas de page 78.

⁷¹ Citation extraite de l'entrevue avec Martin Gibert.

radical. Marilie Cantin, végane depuis un an et demi au moment de l'entrevue (mars 2019), explique ainsi :

« À partir du moment où je suis devenue végane, je suis devenue militante [...] je suis entrée assez vite dans le mouvement végane, je me suis même fait tatouer "végane". Dans ma tête c'était pour la vie... puis après ça j'ai découvert l'antispécisme. Puis aujourd'hui je ne me qualifierai plus de végane, mais d'antispéciste. Justement, tu en parlais : c'est pour politiser le mouvement, pour qu'on arrête de centrer le problème sur notre consumérisme, puis qu'on se concentre sur les victimes, sur le mouvement politique. »

Annaelle Jacques-Morel juge quant à elle positive la mise en avant médiatique de l'antispécisme en lieu et place du véganisme, lors des mobilisations de l'été 2018 contre le spectacle de chevaux Cavalia :

« Cavalia c'est quelque chose d'extraordinaire, où on a eu des entrevues dans des médias, avec des journalistes, où des activistes ont été invités en entrevue dans les médias. Ça, c'est une nouveauté, des activistes qui ne disaient pas : je suis végane, mais qui disaient : je suis antispéciste ! »

Ces propos mettent en lumière une forme de tension existant entre l'antispécisme et le véganisme. Nous avons vu au chapitre II que le concept de véganisme est forgé au milieu du 20^e siècle par la Vegan Society, dans l'optique de resserrer la portée éthique du végétarisme, tandis que le concept d'antispécisme, né dans les années 70, fait plutôt figure « d'entreprise originale de représentation *politique* de l'animal » (Carrié 2015, 179) et s'inscrit dans la lignée des mouvements antiracistes ou antisexistes. Alors que le véganisme, qui est autant une pratique qu'une philosophie, peut recouvrir de multiples dimensions plus ou moins politisées, l'antispécisme, lui, laisse de prime abord moins de place à l'ambiguïté. Quand on lui parle du risque de dépolitisation toutefois, Daniel Roy, végane depuis les années 80, répond que le véganisme est pour lui un engagement profondément politique :

« Il faut faire une différence entre le végétalisme et le véganisme. Le véganisme, oui, c'est un mot qui est devenu à la mode, mais c'est comme antispécisme, ça devient à la mode [...] Non, pour moi le véganisme c'est politique, c'est important à dire. »

Même son de cloche pour Valéry Giroux qui explique son rapport au véganisme comme « la preuve la plus concrète » de son opposition au « statu quo politique » : « Moi j'avais

l'impression ça allait vraiment de pair, qu'on ne pouvait juste pas être politisé par rapport à l'antispécisme sans être engagé dans le véganisme. » On remarque ici deux visions différentes du véganisme qui peuvent sans doute s'expliquer par un effet de génération lié à des contextes culturels spécifiques. En effet, dans les années 80/90, le mode de vie végane était très marginal et loin d'être à la mode. Jean-François Guyon remarque ainsi avec humour qu'« il fallait être convaincu » et que durant ses voyages estivaux sur la Côte-Nord ou en Gaspésie, il s'est souvent contenté de manger des « cannes de légumineuses avec pas grand-chose... ». Dans ce contexte, se déclarer végane relevait probablement d'un acte de « désobéissance sociale » (Christiane Bailey 2017) et politique plus significatif qu'aujourd'hui. Or, on l'a vu dans le chapitre II, le végétalisme s'est démocratisé : augmentation de l'offre de produits, du nombre de restaurants, etc. Cette démocratisation amène son lot de questions sur l'identité du mouvement, comme Martin Gibert le souligne :

« Mettons que tout se passe comme on le souhaite : il y a de plus en plus de trucs véganes par défaut, au niveau de ce que consomment les gens, il y a de moins en moins [de produits animaux]... mais là effectivement, qu'est-ce que les activistes vont faire ? Qu'est-ce qui va rester de l'identité du mouvement ? [...] Comment est-ce qu'on va gérer le petit groupe politique avec, mettons, une masse de gens qui seraient véganes 70 % du temps ? »

Jean-François Guyon envisage même la possibilité de boycotter certains produits étiquetés véganes, produits par des entreprises non véganes, comme les produits Gardein⁷². Plus largement, en réalité, se pose la question de la tension, d'une part, entre la marge et, d'autre part, le courant dominant, qui peut se traduire par la question de la réduction du véganisme à un mode de vie alimentaire ou à une pratique essentiellement consumériste, comme le craint Élise Desaulniers :

« Notre mouvement végane est peut-être en train de devenir une espèce de mouvement végétalien... Jean-Philippe⁷³ est super, et tout. Mais, ce n'est pas tout de

⁷² Entreprise canadienne spécialisée dans les substituts de viande et de poisson véganes, Gardein a été achetée en 2018 par le groupe de produits surgelés américain Pinnacle Food, lui-même propriété de Conagra, qui commercialise des produits non véganes.

⁷³ Référence au cuisinier Jean-Philippe Cyr, porte-parole du Festival végane en 2018, et dont le blogue, la chaîne YouTube et le récent ouvrage *La Cuisine de Jean-Philippe* remportent un vif succès, ce qui a contribué à visibiliser la cuisine végétalienne dans les médias (Cloutier 2019 ; Ouelette Vézina 2018 ; Cyr 2017).

manger du tofu et puis d'avoir du *Beyond Meat*⁷⁴ chez A&W. Il faut quand même comprendre que derrière tout ça, il y a une question politique [...] »

Récupération économique, consumérisme dépolitisé, réduction à un choix de vie personnel : ces craintes de voir le message éthique et l'aspect politique du véganisme se diluer sont partagées par l'ensemble des militants que nous avons rencontrés.

Conclusion préliminaire : une identité collective partielle

Il existe bel et bien un socle commun qui fonde l'identité collective du mouvement au Québec : une avant-garde intellectuelle engagée au discours radical et abolitionniste ; une volonté, sur le plan des groupes, d'inscrire la fin de l'exploitation animale au cœur des préoccupations, autant dans les groupes du pôle libération animale, que dans les groupes du pôle mode de vie végétal : ces derniers, s'ils inscrivent leur combat dans une perspective culturelle et mettent l'emphase sur les changements de comportements individuel, ne perdent jamais de vue la question animale. Ces deux pôles forment donc le cœur du mouvement. L'identité collective devient un peu plus complexe à identifier lorsque vient le temps d'aborder les questions stratégiques, même si une certaine unité semble se maintenir malgré les divergences (comme ce fut le cas, par exemple, au sujet du manifeste « Les animaux ne sont pas des choses »).

De manière générale, toutes les questions que nous avons évoquées dans cette section font écho à des tensions majeures qui traversent la plupart des mouvements sociaux, et que nous avons déjà évoquées dans le chapitre IV, entre le maintien d'une identité collective forte et la nécessité de sortir de l'entre-soi militant, ou entre la radicalité et la modération, voire la compromission politique. L'hypothèse de Mische (2003), que nous avons évoquée dans le chapitre IV, est que les mouvements sociaux qui réussissent le mieux à faire évoluer la société sont ceux qui parviennent à garder leur pouvoir contestataire tout en popularisant leurs idées : dans le cas du mouvement végane, la tension se situe entre l'importance de préserver un discours

⁷⁴ *Beyond Meat* est le nom d'une compagnie américaine qui se spécialise en substituts de burger et de saucisses. Leurs produits, certifiés véganes, sont disponibles dans les grandes chaînes de restauration canadiennes comme A&W ou Tim Hortons. L'entreprise est cotée en bourse et son succès a suscité l'ire de certains éleveurs, en raison de son appellation jugée trompeuse (Jackson 2019).

radical sur la question animale tout en popularisant le véganisme, sans en diluer le principe éthique au fondement.

Finalement, nous avons montré que l'identité collective du mouvement végane au Québec ne semble pas réussir à s'incarner dans un conflit clair : alors que plusieurs adversaires idéologiques sont ciblés, peu d'adversaires politiques sont identifiés.

2) L'identité collective à l'épreuve du conflit politique

Toujours suivant le fil directeur que constitue dans cette recherche la définition de Diani, le conflit politique est le dernier champ qui nous reste à explorer. D'après la typologie présentée dans le chapitre I, la présence d'une identité collective et d'un réseau informel ne suffit pas à caractériser un mouvement social. En effet, sans conflit politique, un mouvement social ne serait, pour Diani, qu'un « mouvement non conflictuel », comme peut l'être par exemple le mouvement zéro déchet, la simplicité volontaire, ou encore le locavorisme. Pour Haenfler et al., l'absence de conflit politique distingue d'ailleurs les mouvements sociaux traditionnels des mouvements *lifestyle*, dont les revendications seraient de nature uniquement culturelle.

La question du conflit politique est une zone de débat dans le mouvement végane au Québec. Comme dans la section précédente, nous analyserons la manière dont l'identité s'incarne sur le plan des discours et sur le plan des actions.

a) Légitimer le mouvement végane comme mouvement politique

En Europe, la cause animale a longtemps été ignorée du champ politique, notamment à gauche (Traïni 2011). Le constat est le même en Amérique du Nord : pour Will Kymlicka⁷⁵, un des penseurs du mouvement animaliste contemporain, les défenseurs des droits des animaux sont les « orphelins de la gauche » (Kymlicka 2019) : si les différents mouvements de justice sociale américains pour les droits des immigrés ou encore les droits des personnes racisées s'entraident régulièrement, le mouvement pour les droits des animaux est, mentionne-t-il, laissé

⁷⁵ Will Kymlicka est professeur de philosophie à Queen's University (Kingston, Ontario) et auteur, avec Sue Donaldson, de *Zoopolis : A Political Theory of Animal Rights* (Donaldson et Kymlicka 2011).

de côté. Carol Adams, dans son ouvrage *La politique sexuelle de la viande* (2016), soutient quant à elle que si le féminisme et le végétarisme procèdent tous deux d'un rejet du patriarcat, la viande animale étant le symbole masculin par excellence, les mouvements féministes contemporains ne reconnaissent pas cette filiation, alors même que les femmes ont souvent été à l'avant-plan de la cause animale et du végétarisme⁷⁶ (Adams 2016, 264).

Au Québec, le travail de Christiane Bailey, chercheure et spécialiste de l'histoire de la cause animale, se situe clairement dans cette volonté de désenclaver la cause animale de l'espace apolitique où elle a longtemps été confinée, mais aussi de montrer les liens qui l'unissent aux différentes luttes sociales. Dans ses nombreuses conférences⁷⁷, elle s'attache à montrer, dans une perspective écoféministe, les liens historiques et idéologiques entre féminisme et véganisme. Ce travail de mobilisation d'idées politiques est également effectué, de manière générale, par l'ensemble de l'École de Montréal (ainsi que par d'autres activistes). Ainsi, le 23 août 2018, nous assistions à un panel intitulé « Antispécisme et solidarité avec les autres luttes » organisé par Regard animal à l'UQAM. Dalila Awada, militante antispéciste et antiraciste ainsi que Frédéric Côté-Boudreau, chercheur en philosophie éthique, étaient présents aux côtés d'Élise Desaulniers et de Christiane Bailey pour aborder la question de la convergence des luttes animalistes avec les autres luttes (antiracistes, féministes, anticapacitistes). L'idée-force du panel était la nécessité de bâtir un mouvement qui prenne systématiquement en compte les oppressions, capable d'établir des liens de solidarité durables avec les autres causes. Cette volonté de s'allier aux autres luttes est également relevée par Annaelle Jacques-Morel, qui souligne que cela permettrait également d'augmenter les ressources militantes :

« Ce serait assez le fun de faire des ponts avec d'autres organisations de gauche. C'est quelque chose qui est un peu commencé, on en est à nos balbutiements. Y'a Rick avec Ma voix pour eux qui a fait quelque chose de formidable avec Fierté Montréal.

⁷⁶ D'après Emily Gaarder, 68 % à 80 % des activistes pour les animaux seraient des femmes (Gaarder 2011).

⁷⁷ Voici une liste non exhaustive des conférences données par Christiane Bailey au Québec : *La philosophie à l'abattoir* (conférences données au Collège Brébeuf et au Cégep Marie-Victorin en avril 2019) ; *Écoféminisme et solidarité des luttes* (conférence donnée à l'UQAM en décembre 2018, organisée par CASA et par GÉOLUTION) ; *Actions directes illégales et désobéissance civile* (conférence donnée à l'UQAM dans le cadre de la Semaine de réflexion autour du spécisme en janvier 2018) ; *Vers des utopies réelles* (conférence donnée le 24 mars 2018 lors de la journée Géo-transition à l'UDEM) ; *Animaux, capitalisme et environnement* (conférence organisée par l'Amarante, coopérative de solidarité, en juin 2016), etc.

[...] ce que Rick a fait c'est extraordinaire, c'est une porte d'entrée, c'est une façon d'aller chercher des ressources qui sont utilisées pour essayer de défendre notre épanouissement culturel en tant que personnes *queer* véganes, pis ça, ça a beaucoup de valeur ! Est-ce qu'on est capable d'aller mobiliser cela pour aller chercher de l'activisme ? »

Karim Samra, qui anime un groupe local d'Anonymous for the Voiceless⁷⁸ à Montréal (AV Montréal), voit quant à lui le véganisme comme un mouvement progressiste dont le but est d'amener plus de justice et de compassion dans le monde. Toutefois, il préfère s'identifier comme un pédagogue que comme un activiste : en effet, son approche se centre sur les changements de comportement individuels plutôt que sur le système politique. Les autres personnes rencontrées mentionnent toutes la nécessité de s'allier aux autres luttes : Daniel Roy et Jean-François Guyon, par exemple, placent ainsi la « convergence des luttes » au centre de leurs discours, tandis que Marilie Cantin se considère comme « intersectionnelle »⁷⁹. Annaelle Jacques-Morel, de son côté, voit la cause animale comme un mouvement de « gauche » (et se considère elle-même comme « anarchiste, communiste, transhumaniste, pacifiste, syndicaliste, antispéciste, pro-queer, féministe, antiraciste »). Au cours de notre entrevue, Christiane Bailey résume d'ailleurs avec humour que « la gauche » semble avoir « le monopole du véganisme ».

Parmi tous ces discours, et malgré la variété des positionnements politiques (« véganarchiste » ; « intersectionnelle » ; « anarchiste » ; « féministe » ; « antiraciste » ; « pour la convergence des luttes » ; « justice sociale » ; « gauche » sont les termes qu'on retrouve le plus souvent), on relève un point commun fort : la volonté clairement affirmée de politiser le mouvement et de l'inscrire dans le sillage de luttes progressistes (entendues comme des luttes favorisant les droits des minorités et des personnes les plus vulnérables). Cette politisation du mouvement est particulièrement amorcée par les intellectuelles et influenceuses du mouvement.

⁷⁸ Anonymous for the Voiceless est un mouvement international né en Australie en 2016 qui compte près de 1000 chapitres à travers le monde (Anonymous for the Voiceless s. d.). AV organise des « cubes de vérité » qui montrent aux passants, dans la rue, à travers des écrans d'ordinateur, la réalité de l'exploitation animale afin de les convaincre de devenir véganes.

⁷⁹ Terme forgé par une professeure de droit, Kimberley Crenshaw, l'intersectionnalité désigne la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de discrimination dans une société donnée (Crenshaw 2005). Par extension, se dire intersectionnelle signifie reconnaître l'existence de ces différentes formes de discrimination.

Malgré ce point commun toutefois, et peut-être justement en raison de la variété des positions politiques, presque aucune des personnes rencontrées n'est d'accord sur la désignation d'ennemis idéologiques (dans le guide d'entrevue, la question était « contre quoi ou qui lutte-t-on ? »). Daniel Roy répond par exemple sans hésiter qu'il s'agit du « capitalisme », « ce broyeur à humains et à animaux ». La question de savoir si le véganisme doit lutter contre le capitalisme est toutefois l'objet de débats, remarque Christiane Bailey. Pour certains en effet, c'est en utilisant le marché que le mouvement va réellement prendre de l'ampleur. Au Québec par exemple, une entreprise comme Vegan Capital, qui se spécialise dans l'investissement communautaire, propose depuis 2019 des solutions de microcrédit pour aider des projets 100 % véganes à se mettre en place (Philippon 2019). Mais c'est surtout aux États-Unis que ce type de discours semble le plus ancré, relève Christiane Bailey⁸⁰. D'après elle, toutefois, le véritable ennemi du mouvement n'est pas tant le capitalisme que le « masculinisme »⁸¹ :

« Pour moi, c'est ça la plus grande opposition : c'est beaucoup le masculinisme puis le machisme dans nos sociétés, qui font en sorte qu'avoir de l'empathie est mal vu, et que tuer des individus, dominer des individus, ce soit vu comme quelque chose... de bien, associé à une certaine forme d'identité. »⁸²

Pour Martin Gibert, c'est la tendance humaine à la domination et à la protection de ses intérêts personnels qui est en cause. Valéry Giroux émet l'hypothèse que le « capacitisme⁸³ » représenterait peut-être, plus que le spécisme, une oppression de base contre laquelle lutter. En effet, une grande partie du mépris des humains à l'égard des animaux se fonde sur l'idée qu'ils ne sont pas capables de raisonner, la rationalité fonctionnant alors comme signe de l'exceptionnalité humaine. Karim Samra, enfin, croit que c'est contre le « carnisme » que les véganes doivent lutter, reprenant ainsi le terme forgé par Mélanie Joy (2011), désignant

⁸⁰ Voir par exemple l'ouvrage de l'ancien dirigeant de Humane Society International : *The Humane Economy* (Pacelle 2016).

⁸¹ Le terme désigne tour à tour l'idéologie patriarcale ou encore les courants antiféministes (Dupuis-Déri 2009).

⁸² Christiane Bailey, en relisant ce passage, trouve la thèse un peu trop affirmative, et précise que selon elle, c'est plutôt l'esprit de clocher, la solidarité envers le groupe, qui constitue l'ennemi ou l'obstacle principal.

⁸³ Le capacitisme se définit comme « l'attitude ou (le) comportement qui porte préjudice à une personne ou à un groupe de personnes ayant des incapacités physiques ou mentales » (OQLF 2002)

l'idéologie invisible justifiant la consommation de chair animale par l'espèce humaine comme quelque chose de naturel et de normal.

En somme, la question reste ouverte de savoir si le mouvement végane au Québec est un mouvement anticapitaliste, féministe, ou encore antiraciste. En ce sens, on peut parler d'un mouvement pluriel, même si le qualificatif de mouvement progressiste semble rassembleur pour les personnes rencontrées au cours de cette recherche⁸⁴.

b) Le répertoire d'action

Après avoir étudié les discours, nous placerons ici notre analyse au niveau des actions. Comment les éléments de l'identité collective que nous avons identifiés plus haut s'incarnent-ils dans les actions du mouvement ? On distinguera ici les actions politiques, qui visent l'arène politique conventionnelle (élections, représentation publique, lobbying) ou non institutionnelle (diffusion d'idées politiques, manifestations, blocages, etc.), et les actions culturelles, qui désignent la manière dont les acteurs tentent d'influencer la culture hors de l'arène politique, que ce soit sur le plan de l'alimentation ou de la santé par exemple. L'analyse montre ainsi un enchevêtrement de différents types d'actions qui se recoupent parfois, malgré un manque de présence dans l'arène politique conventionnelle. Nous nous concentrerons sur les deux pôles dont nous avons maintenant établi qu'ils forment le cœur du mouvement végane : les pôles libération animale et mode de vie végétal.

La sphère culturelle

Sur le terrain, une grande partie des acteurs du mouvement tentent d'influencer la culture dominante. La stratégie consiste principalement à diffuser le végétalisme par des actions de sensibilisation et d'information. Ce sont principalement les acteurs du pôle mode de vie végétal comme l'AVM, ou encore les associations étudiantes végétariennes qui privilégient ce type d'actions. L'AVM organise ainsi régulièrement des cours de cuisine, des conférences sur la santé et l'éthique, et publie chaque année un annuaire gratuit des commerces « végés »⁸⁵ de

⁸⁴ Nous avons demandé aux personnes rencontrées si ce qualificatif leur paraissait correspondre à leur engagement et au mouvement.

⁸⁵ Végétariens, incluant les commerces végétaliens et véganes.

Montréal. Les groupes militants du pôle libération animale ne sont pas en reste : Résistance animale organise régulièrement à Montréal des distributions de nourriture végétalienne aux sans-abris sous l'égide du mouvement Food Not Bombs⁸⁶. Ces événements sont l'occasion de parler de végétalisme et de véganisme à un public d'ordinaire peu ciblé par les ateliers culinaires. Certains restaurants et épiceries véganes jouent aussi leur rôle dans cette lutte culturelle. Un gérant d'une épicerie végane, très actif dans le mouvement, souligne ainsi que vendre et acheter des produits véganes n'est pas qu'une affaire de consommation individuelle, c'est aussi une manière de renforcer le mouvement collectif : « Plus ils [les magasins véganes] sont importants, plus ils peuvent offrir des prix compétitifs et rendre le véganisme accessible et abordable. Ce sont des commerces qui investiront ensuite dans l'éducation éthique, les événements communautaires et les sanctuaires. » (traduction libre)⁸⁷

Un certain nombre d'actions se situent également à la croisée de la culture et de la politique. Un des projets d'Options véganes Canada, par exemple, est de rendre obligatoire la présence d'au moins une option végane dans les menus de toutes les institutions fédérales. OVC utilise pour ce faire des stratégies classiques : lobbying politique et pétitions principalement⁸⁸. L'AVM, de son côté, travaille sur des projets d'envergure, comme « Montréal ville végé » : il s'agit de « convaincre l'administration publique » montréalaise de promouvoir « un mode de vie meilleur pour la santé, plus respectueux de l'environnement et des animaux », en démocratisant l'accès aux options végétariennes, en encourageant l'agriculture biologique et locale ou encore en organisant des ateliers sur l'environnement dans les écoles (Association végétarienne de Montréal s. d.). En somme, il s'agit, comme le mentionne Valéry Giroux pendant l'entrevue, de « faciliter les conditions matérielles de la solidarité avec les autres animaux. »

⁸⁶ Food Not Bombs est un mouvement créé dans les années 80 à Cambridge, Massachusetts, par des activistes antinucléaires. Le principe est de servir des repas gratuits, végétariens ou végétaliens, dans l'espace public. Le mouvement fonctionne de manière complètement décentralisée et les groupes sont autonomes (Food Not Bombs s. d.).

⁸⁷ « *The larger they are, the more they can offer competitive prices and make veganism accessible and affordable. These are the businesses that would invest in ethical education, community events and sanctuaries.* » (Message Facebook en date du 7 février 2019).

⁸⁸ OVC a également un chapitre au Québec, Options véganes Québec (OVQ). OVQ a notamment obtenu le parrainage de Sol Zanetti, député de Québec solidaire, pour déposer la pétition à l'Assemblée nationale.

La sphère politique

Le mouvement se caractérise par une activité intellectuelle dense (les groupes étudiants organisent régulièrement des conférences sur l'antispécisme et l'éthique animale) et par un certain nombre d'actions de rue (marche pour la fermeture des abattoirs ; journée mondiale pour la fin de la pêche ; journée mondiale pour la fin du spécisme ; marche pour l'abolition de la viande) et enfin des mobilisations ciblées (contre les calèches montréalaises et contre les rodéos, contre l'entreprise Canada Goose). Toutefois, si on parle de plus en plus de véganisme dans les médias, la cause animale est encore peu visible dans la sphère politique traditionnelle, malgré les débats ayant entouré la loi BÊSA (loi B-3.1) en 2014.

Une des hypothèses qui pourrait expliquer ces difficultés à atteindre la sphère politique conventionnelle est l'absence d'adversaire politique clairement identifié. Christiane Bailey souligne toutefois qu'au stade où en est le mouvement, on ne peut pas se permettre de cibler comme ennemis des groupes entiers comme les éleveurs, parce qu'on a besoin de préserver le dialogue et de construire des coalitions avec des secteurs sociaux divers et variés pour réussir. Ce qui ne l'empêche pas de reconnaître que la confrontation peut produire des effets positifs en amenant le débat public. Pour Annaelle Jacques-Morel, si « la dichotomie ami/ennemi » représente un danger en soi, il est utile de définir qui sont les adversaires en termes de réalisme politique. Seul Jean-François Guyon désigne explicitement l'industrie animale comme adversaire, alors que Martin Gibert souligne quant à lui que certains éleveurs en faveur du bien-être animal pourraient devenir des alliés. Étonnamment, l'UPA, dont on a vu l'emprise sur le monde agricole au Québec, est rarement mentionnée dans les discussions, alors que ce syndicat dispose d'un poids décisionnaire immense dans la vie des millions d'animaux tués chaque année au Québec. De même, on parle assez peu du système politique agricole canadien et en particulier du soutien de l'État au secteur de l'élevage. Récemment toutefois, une pétition demandant à la Chambre des communes la fin des subventions à l'industrie animale a été déposée, mais seules 2983 signatures ont été obtenues, dont 393 au Québec (Chambre des communes s. d.).

Nous avons vu dans l'analyse de réseaux que la structure fédérale et les clivages politico-linguistiques pouvaient exercer une influence sur la structure et les actions du mouvement. Outre le fait que ces deux facteurs semblent expliquer l'absence d'une organisation pancanadienne de

défense des droits des animaux, le système de scrutin uninominal à un tour⁸⁹, qui conduit souvent au bipartisme, empêche les petites formations politiques de peser dans la balance et favorise les partis traditionnels. Animal Protection Party demande ainsi une réforme du système électoral pour pouvoir peser dans la balance (Animal Protection Party of Canada s. d.). Sur le plan provincial, et exception faite du PVQ, le Québec est dominé par des partis pour lesquels la question animale possède peu d'importance (comme dans la plupart des pays, en réalité) : même Québec solidaire, le plus progressiste d'entre eux, a une position ambiguë sur les rodéos, malgré la présence d'un groupe d'influence en son sein, le Collectif Justice animale (Québec solidaire 2018).

On en revient ici à la tension, soulignée par Mische (2003) au chapitre précédent, entre la construction d'une revendication politiquement audible et la nécessité de conserver son identité et donc une forme de radicalité. « On s'entend qu'on ne peut pas avoir comme proposition politique actuelle de fermer les abattoirs... », souligne ainsi Christiane Bailey. Il s'agit là d'une question centrale : le mouvement végane, tel qu'il est structuré aujourd'hui au Québec, est-il capable d'obtenir des gains politiques ? Comment faire entendre une position radicale (au sens où nous l'avons défini) et en même temps politiquement acceptable, au sein d'un système politique qui semble favoriser un réseau militant fragmenté ?

Cette question fait écho plus largement aux liens entre le mouvement végane et les autres mouvements sociaux, puisqu'elle pose la question des alliances politiques, idéologiques et stratégiques qui sont parfois nécessaires pour se faire entendre publiquement. Nous avons vu que sur le plan du discours théorique, une partie du mouvement végane souhaitait s'inscrire dans le sillage des autres luttes de justice globale. Qu'en est-il sur le terrain ?

c) Le rapport aux autres mouvements

Nous évoquerons ici principalement la convergence (ou la non-convergence) du mouvement végane avec le mouvement environnementaliste, ainsi qu'avec les mouvements

⁸⁹ En anglais, ce système se nomme *First past the post*. Le candidat qui remporte le plus de voix est élu. Cela peut amener à ce qu'un candidat ayant peu de voix soit élu (si les votes sont dispersés), et entraîne plus généralement un problème de représentativité à l'assemblée (le parti élu remporte proportionnellement plus de sièges que de votes).

féministes, gais et antiracistes en distinguant deux niveaux : d'une part, la question du multimilitantisme et d'autre part, celle de la convergence des organisations.

i) Le mouvement végane et les mouvements environnementalistes/écologistes

Le véganisme et les mouvements environnementalistes entretiennent une relation de proximité. C'est à la faveur de la prise de conscience environnementale que le véganisme est sorti de la marge dans les années 90. Les enjeux environnementaux liés à la consommation de viande sont aujourd'hui de plus en plus décriés ; le plus récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, en anglais IPCC) sur l'usage des terres recommande de réduire la production et la consommation de viande, tout en mentionnant explicitement le régime végétalien comme celui le plus susceptible de réduire les émissions de CO₂⁹⁰ (IPCC 2019, V-77). Il n'est donc guère étonnant que le mouvement utilise fréquemment l'argument environnemental pour justifier le véganisme (voir l'AVM, dont le slogan est « Pour les animaux, pour notre santé, pour la planète » et plus généralement tous les acteurs du pôle mode de vie végétal, et même les organisations de défense des droits des animaux comme MFA). Quand ils ne se disent pas écologistes eux-mêmes, les véganes sont pour le moins souvent sensibles aux arguments écologiques : au Festival végane de Montréal, on trouve chaque année de nombreux kiosques d'alimentation biologique ; en 2018 se tenait même une conférence sur le véganisme et le zéro déchet. Parfois, certaines personnes deviennent véganes par conscience environnementale avant même d'être sensibilisées à l'éthique animale.

Toutefois, les choses sont plus complexes sur le plan des organisations. Nous avons vu dans le chapitre III qu'aucune grande organisation environnementale canadienne ou québécoise (Greenpeace, Équiterre, Fondation David Suzuki) ni aucun groupe écologiste communautaire du Québec ne prônaient le véganisme (Massé, Leblanc, et Saint-Hilaire Gravel 2017), pas plus que les groupes d'écologie radicale (Massé 2008). Ces derniers semblent toutefois plus prompts à parler de végétarisme, voire de végétalisme, mais plutôt dans une perspective anticapitaliste

⁹⁰ Mesure en équivalent CO₂ : l'émission en équivalent CO₂ est la quantité émise de dioxyde de carbone (CO₂) qui provoquerait le même forçage radiatif intégré, pour un horizon temporel donné, qu'une quantité émise d'un seul ou de plusieurs gaz à effet de serre (GES) (IPCC 2014).

qu'animaliste. Car c'est là en réalité qu'une divergence théorique majeure semble séparer les mouvements : le véganisme met au premier plan l'éthique animale et les êtres sentients⁹¹, tandis que la majeure partie des courants écologistes mettent au premier plan les humains et la sauvegarde des écosystèmes et des espèces, sans nécessairement prendre en compte les animaux dans leur individualité (Callicott 1980). Cette tension se ressent au niveau des discours : Greenpeace Québec parle ainsi de réduire sa consommation de viande (Greenpeace Canada 2019), Équiterre valorise la viande biologique avec son réseau des fermiers de famille, même si celui-ci ne compte que sept fermes d'élevage en 2019 (Équiterre s. d.). Au niveau des actions, les rapprochements entre les mouvements sont balbutiants, malgré la présence de contingents véganes et antispécistes lors des marches « La planète s'invite au parlement » qui ont eu lieu au début 2019 au Québec. En effet, Élise Desaulniers remarque :

« On commence à peine à inviter des véganes à prendre parole dans les manifestations écolos. L'an dernier, lors d'une des marches "la planète s'invite", je prenais parole après les trois grands leaders (hommes) des groupes environnementalistes et personne n'avait encore parlé d'animaux. C'était d'ailleurs, à ma connaissance, la première fois qu'une végane prenait la parole dans un tel événement. »

Elle ajoute en riant que le véganisme est peut-être trop radical pour les écologistes. Il semble y avoir cependant de nouvelles possibilités de convergence avec l'apparition du mouvement international de désobéissance civile non violente, Extinction Rebellion, né au Royaume-Uni en octobre 2018. Organisé en petits groupes décentralisés, Extinction Rebellion se mobilise contre la crise planétaire (Extinction Rebellion 2019). Dans son sillage est né en 2019 Animal Rebellion, qui se concentre sur la fin de la pêche et de l'élevage et dit compter dans ses rangs des militants de la cause animale (Animal Rebellion s. d.). Le groupe possède désormais un chapitre canadien, mais il est trop tôt pour savoir s'il y a réelle convergence des mouvements à ce stade. Notons ici que nous n'avons pas pu faire figurer le chapitre d'Animal Rebellion sur le schéma (figure 7) du chapitre IV, sa fondation étant intervenue au moment de clore cette recherche.

⁹¹ La sentience est un néologisme français dont l'utilisation se répand à partir des années 2000 et qui désigne le fait pour un être vivant « d'avoir des perceptions, des émotions » et « par conséquent [...] des désirs, des buts, une volonté qui [lui est] propre » (Reus 2005).

ii) La convergence des luttes sociales sur le terrain

Si nous avons vu que la plupart des personnes rencontrées se déclarent féministes, antiracistes et pour la convergence des luttes, nous manquons toutefois de données pour évaluer si, sur le terrain, des ponts existent réellement entre les organisations. Certains des militants que nous avons rencontrés s'engagent sur plusieurs fronts : Daniel Roy milite pour différentes causes de justice sociale et était notamment présent, au nom de Résistance animale, lors de la mouvance Occupy. Il souligne également qu'une nouvelle génération s'implique désormais au sein de son groupe, dans un esprit de convergence des luttes. Annaelle Jacques-Morel, quant à elle, milite pour les droits des personnes transgenres, parallèlement à son engagement pour la cause animale. Enfin, Dalila Awada (que nous n'avons pas rencontrée), militante antiraciste connue au Québec, est également végane et impliquée dans le mouvement. Toutefois, la convergence sur le terrain ne semble pas effective sur le plan des organisations, même si, là encore, nous manquons de données pour confirmer ce point avec certitude. Dans une conférence au Festival végane de Montréal en 2017, Dalila Awada note par exemple à quel point il est complexe d'allier les luttes antiracistes et antisépécistes, par manque de temps, d'une part, mais aussi en raison d'une forme de méfiance entre les mouvements, la cause animale étant souvent perçue, selon elle, comme une cause de personnes non racisées et privilégiées (Awada - Festival végane de Montréal 2017). Pendant notre entrevue, Élise Desaulniers va plus loin en se demandant si le mouvement végane ne devrait pas, finalement, « juste se taire et écouter ce que les autres ont à dire. »

Conclusion du chapitre V

Ce chapitre avait pour objet, après avoir examiné le mouvement du point de vue des organisations et de sa structure globale, de déterminer l'existence d'une identité collective. Nous avons montré la présence d'une identité collective partielle, caractérisée par un discours radical (sans compromis, à la racine) et une revendication clairement établie autour de l'abolition de l'exploitation animale, au sein des pôles libération animale et mode de vie végétal, qui forment

ainsi le cœur d'un mouvement qu'on pourrait qualifier d'abolitionniste. Paradoxalement⁹², cette radicalité ne se poursuit pas sur le plan des actions, qui sont essentiellement des actions de rue et des actions culturelles organisées en toute légalité et dans un esprit pacifiste.

Pour la plupart des acteurs, le véganisme est à la fois un engagement personnel et un moyen d'action en vue de l'abolition. Si la volonté de politiser la question animale est au cœur des réflexions, de larges zones demeurent en débat comme l'orientation politique du mouvement (même si la bannière progressiste semble rassembleuse) et la crainte de voir le véganisme réduit à un mode de vie, constat qui mène certaines militantes à mettre l'emphase sur l'antispécisme, considéré comme plus politique. Ce risque encouru par le mouvement végane d'être réduit à un mode de vie apolitique rejoint la réflexion d'Haenfler et al. (2012), qui se demandaient si on pouvait qualifier le végétarisme d'aile *lifestyle* du mouvement pour les droits des animaux. À la lueur de l'analyse, il semblerait plus pertinent de se demander si la récupération économique et la dilution idéologique ne sont pas plutôt des défis posés à tout mouvement contre-culturel, au moment de sa constitution en un mouvement politique plus large. Cette progression politique s'accompagne également de questions sur les alliances avec les autres luttes, dont on a vu qu'elles sont loin d'être réglées sur le plan des actions concrètes.

⁹² Nous reproduisons ici un commentaire de Valéry Giroux à la lecture de cette phrase, et qui nous paraît très pertinent : « Est-ce là un paradoxe ? Je ne suis pas certaine qu'il y a une contradiction entre la reconnaissance d'un idéal de justice ambitieux et l'idée que les moyens pour l'atteindre doivent être pacifiques... n'est-ce pas jouer un peu sur deux sens de "radicalité" ? »

Discussion et conclusion générale

Notre question de recherche principale était la suivante : quelles sont les frontières et les spécificités du mouvement végane au Québec ? Prenant le parti de travailler du point de vue méso, nous avons montré que si le véganisme au Québec était porté par des acteurs collectifs de nature très diverse, il était principalement incarné par des *grassroots groups* et des associations végétariennes, tout en étant activement soutenu et légitimé par un milieu intellectuel impliqué et entretenant des liens, quoique faibles, avec les secteurs des droits des animaux et de la protection animale, avec la SPCA de Montréal dans le rôle d'intermédiaire. Sur le plan de l'identité collective, nous avons mis en évidence une forme de radicalité du discours constitutive du mouvement, un entremêlement des actions culturelles et politiques et la présence d'importants débats autour des objets de lutte. Nous croyons aussi avoir réussi à montrer que le véganisme ne constituait pas, loin de là, une action *lifestyle* pratiquée par des personnes non politisées, mais bien comme un engagement éthique personnel qui s'incarne dans des actions collectives destinées à changer le statu quo politique et culturel.

Nous avons également montré que le mouvement végane, mêlant actions quotidiennes, individuelles aussi bien qu'activisme plus conventionnel, s'il pouvait constituer un mode de coordination sociopolitique spécifique, comme en témoignent les nombreuses actions réalisées et la présence d'une identité collective forte, est confronté à la difficile question de sa politisation. D'une part, cette dernière amène son lot de tensions, entre l'affirmation de revendications radicales et la nécessité de se faire entendre publiquement. Un point plus épineux (et que cette recherche n'a fait qu'effleurer) est celui des institutions politiques québécoises et canadiennes : ces dernières ne semblent pas, en effet, favoriser l'émergence d'une coalition forte. Dans l'analyse de réseaux que nous avons conduite, nous avons montré que le pôle libération animale, au sein duquel l'identité collective est dense et les revendications politiques centrales, ne semblait pas parvenir à une action politique organisée, en raison probablement d'un manque de ressources. Au sein des pôles des droits des animaux et de la protection animale, les revendications sont présentes, mais multiples (protection des animaux marins, moratoire sur les

usines à chiots, etc.) et ciblent l'ensemble du Canada, ce qui rend difficile l'action commune avec les autres pôles. Comme le résume Élise Desaulniers :

« J'ai l'impression que les groupes véganes [...] ou les groupes de protection animale en général, sont tellement petits et isolés les uns des autres, qu'on ne peut même pas parler d'une masse critique. Ça serait gênant de dire qu'il n'y a pas de mouvement, mais c'est quand même un minuscule mouvement, qui me semble même fragmenté. Il y a plein plein de petits groupes qui font des initiatives et qui travaillent super fort, mais comme il n'y a pas de grosses coalitions, ça se dédouble... »

Ainsi, d'après presque toutes les personnes rencontrées, l'absence de coalition des groupes, au sein des quatre pôles que nous avons identifiés dans l'analyse de réseaux, semble être un frein majeur, tout autant que le manque de politisation du mouvement (à cet égard, quatre personnes rencontrées sur neuf insistent sur le fait qu'en France, la question animale leur paraît plus politisée).

Cette recherche comporte toutefois un certain nombre de limites, précédemment évoquées, comme l'absence de militants anglophones parmi les répondants, à laquelle s'ajoute une surreprésentation des militants montréalais. Certaines personnes-clés du mouvement n'ont pas pu être rencontrées, faute de temps. En termes d'analyse de réseaux, la recherche reste somme toute limitée, car elle ne prend en compte ni la diversité des types de liens, ni leur profondeur : sont mises sur le même plan des actions aussi différentes que participer au Festival végane de Montréal et organiser une protestation publique. Enfin, par manque de données et d'espace, un certain nombre de questions n'ont pu être traitées.

Nous mentionnons, en guise d'ouverture pour de futures recherches, plusieurs éléments qui mériteraient d'être approfondis afin de mieux comprendre la constitution du mouvement et de sa spécificité québécoise/canadienne. Un premier élément est l'influence de l'espace québécois (entendu comme espace culturel, politique, géographique) sur le mouvement végane. Si l'on a vu que la présence d'une scène intellectuelle universitaire francophone particulièrement active était une spécificité, et ce, bien plus qu'en France, où l'on peut dire que la question antispéciste est quasiment absente du champ de pensée académique (Carrié 2015), notre recherche n'a pu approfondir la question sociolinguistique. Interrogés sur la question, la plupart des militants rencontrés relèvent en effet l'existence si ce n'est d'un clivage, au moins

de certaines divisions entre anglophones et francophones. Mais c'est là encore entre le Québec et les autres provinces canadiennes que le clivage apparaît plus profond, autant du point de vue des organisations qu'en termes de réseau militant. Un exemple frappant est la difficile implantation au Québec du Save Movement⁹³, créé en Ontario en 2010 et qui compte aujourd'hui plus de 600 chapitres à travers le monde, y compris en France⁹⁴.

Une autre spécificité du militantisme végétarien québécois est l'importance de liens entre la France et le Québec. C'est un militant français, Yves Bonnardel, qui a permis aux journées mondiales pour la fin de la pêche et pour la fin du spécisme de s'implanter au Québec. Le Festival végétarien de Montréal invite quant à lui régulièrement des personnalités françaises, et sur le plan universitaire, plusieurs ouvrages sont le fruit de la collaboration entre la France et le Québec, comme le *Que sais-je ?* sur le végétarisme écrit par Renan Larue et Valéry Giroux. La création d'une revue antispéciste en 2018 témoigne, elle aussi, d'une alliance entre la France et le Québec (« L'Amorce, un projet collectif » 2018). Il semblerait donc qu'il existe un processus de diffusion des idées, et dans une moindre mesure, de certaines pratiques, dans le monde francophone (Tarrow et Della Porta 2005 cités par Siméant 2010).

Un deuxième élément que nous n'avons pu traiter dans cette recherche est la manière dont le poids économique et politique de l'agriculture au Québec est un obstacle à la prise en compte des droits des animaux et à la diffusion du végétarisme. Il y aurait certainement beaucoup à dire aussi sur la manière dont la faible densité des régions rurales influence la militance et concentre de fait le mouvement dans certaines villes (Montréal, Sherbrooke, et dans une moindre mesure, Québec et Gatineau) - rendant difficile le type de coordination sociopolitique qu'on observe par exemple en France avec l'association L214, dont la puissance du réseau de bénévoles disséminé à travers le territoire est avérée (Souchon 2018). Enfin, la dernière question non traitée est celle de la mobilisation : si certains activistes relèvent que les réseaux sociaux

⁹³ Le chapitre montréalais était en dormance au moment de la rédaction de ce mémoire.

⁹⁴ En 2010, Anita Kranjc remarque au cours d'une promenade des camions de transport de porcs effrayés et abattus qui se dirigent vers un abattoir. Elle décide alors de fonder le groupe Toronto Pig Save, qui tient des vigiles chaque semaine sur le chemin des véhicules (Toronto Pig Save s. d.). Après le procès médiatique de Kranjc – jugée pour avoir donné à boire à un cochon qui semblait déshydraté (Craggs 2017 ; ICI.Radio-Canada.ca s. d.), le mouvement essaime rapidement dans le monde et devient le Save Movement. On compte 660 chapitres à ce jour sur tous les continents (Save Movement s. d.).

virtuels ont joué un rôle de poids dans leur engagement⁹⁵, Marilie Cantin remarque : « Il y a 15 000 membres de la page Montreal Vegan et on est quoi, 500 activistes ? », soulignant la difficulté à susciter l'engagement sur le terrain. Annaelle Jacques-Morel constate également la difficulté à mobiliser : le groupe CASA relevait déjà une attrition de ses membres dès sa deuxième année d'existence. Karim Samra, de son côté, reconnaît qu'il faudrait plus de monde aux « cubes de vérité » pour avoir un impact plus grand. Quant aux deux principaux groupes Facebook en nombre, on a vu qu'il s'agissait plutôt de groupes d'échanges sur le mode de vie végane (cuisine et autre). Leur rôle est principalement de créer un esprit de communauté, grâce à l'échange d'information, aux discussions et aux débats, et non pas de coordonner l'activité militante.

Toutefois, cet esprit de communauté, mélangeant mode de vie et activisme, se révèle être un atout mobilisateur : l'épicerie végane Herbivores sur la rue Saint-Denis organise régulièrement des événements de soutien à la cause animale, organisés avec des groupes de base. Certaines entreprises végétaliennes sont également impliquées dans le mouvement. Quelques restaurants n'hésitent en effet pas à indiquer qu'il est préférable d'éviter la fourrure ou le cuir dans leur établissement, d'autres arborent un panneau qui revendique la fin de l'élevage et promettent de vendre des produits sans exploitation animale, comme Gourmandises Louca à Québec, certains enfin s'associent des collectes de fonds, comme le restaurant italien Vegano pour la campagne *Be Fair Be Vegan*⁹⁶. Si cette impressionnante campagne de publicité a récolté près de 28 000 \$ (Be Fair Be Vegan s. d.) grâce à la mobilisation de la communauté végane québécoise, on ne sait toutefois pas à quel point la constitution de cette communauté joue un rôle dans l'engagement militant.

Outre l'atteinte d'une masse critique de militants, quelques personnes rencontrées au cours de notre recherche soulèvent l'existence de clivages générationnels, stratégiques et

⁹⁵ Un militant très actif à Montréal, contacté par messenger, nous explique ainsi : « *At the same time I was introduced to veganism via online friends, on social media, as I explored the vegetarian community and in search of the right protein and recipes. Immediately I was introduced to veganism and online activists. One image, a cow in some kind of slaughter house contraption, about to die, his eyes pleading with mine. He or she just wanted to live; it was my call to action.* » (message Facebook en date du 5 décembre 2018)

⁹⁶ La campagne *Be Fair Be Vegan* est une campagne de publicité internationale en faveur des droits des animaux lancée à New York en 2016 (« Be Fair Be Vegan Campaign » s. d.). Elle sera présente dans le réseau de la Société de transport de Montréal (STM) à l'automne 2019.

politiques au sein du pôle libération animale. C'est d'ailleurs pour cette raison que Marilie Cantin nous explique avoir fondé l'OAM, dans l'espoir de susciter l'engagement et d'offrir un soutien aux actions des différents groupes.

Pour finir, nous aborderons la question de l'efficacité du mouvement végétane, de plus en plus débattue par les activistes, au point que certains, nous l'avons vu, récusent l'identité végétane et parfois, même, l'étiquette antispéciste. N'ayant nulle prétention à déterminer l'efficacité d'un mouvement (ce n'est d'ailleurs pas l'objet de cette recherche), nous nous contenterons de constater que malgré quelques succès (sur le dossier des calèches, notamment, et dans une moindre mesure, celui des rodéos, dont le dénouement juridique est en cours), le Québec est encore à la traîne en matière de bien-être animal : selon le dernier classement de l'ALFD, la province se classe 8^e sur 13 en matière de traitement des animaux, après avoir longtemps occupé la 12^e place (Animal Legal Defense Fund 2017). Au sein du classement mondial des pays en termes de bien-être animal publié par Protection mondiale des animaux en 2014, le Canada obtient la note de D, se plaçant derrière la plupart des pays d'Europe (mais au même niveau que les États-Unis) (World Animal Protection 2014). Si le mode de vie végétane est bien accepté, comme en témoignent l'évolution du guide alimentaire canadien et la présence de nombreux restaurants végétaliens, les évolutions politiques en matière de droits des animaux demeurent timides. La question animale est assez peu discutée, que ce soit au niveau provincial ou au niveau fédéral. Il y a donc là un paradoxe entre la relative facilité avec laquelle la diffusion du véganisme semble acceptée⁹⁷ et la difficulté avec laquelle la question animale réussit à se poser comme enjeu public, alors même que sept Québécois sur dix « estiment qu'il est important que les candidats aux prochaines élections provinciales traitent du bien-être et de la protection des animaux dans leur campagne électorale », d'après un sondage pour la SPCA de Montréal (Léger 2018). Rappelons également que 19,2 % des Canadiens disent penser à la souffrance animale quand ils mangent (Charlebois, Sobogyi, et Music 2018, 26). Cet écart entre le manque de politisation de la question animale dans l'arène politique conventionnelle et l'intérêt pourtant

⁹⁷ Cette facilité est à nuancer toutefois. Valéry Giroux nous faisait ainsi remarquer qu'Anne-Marie Roy, une nutritionniste végétalienne réputée au Québec et autrice d'un des premiers livres végétaliens : *Végétariens mais pas légumes* (Tulasne et Roy 2003), a rencontré de nombreuses difficultés dans ses débuts avec l'ordre des nutritionnistes québécois.

croissant de la population pour la cause, révèle, nous semble-t-il, un déficit démocratique que le mouvement végane ne parvient pas pour le moment à combler.

Bibliographie

- ACRACQ, Frédéric Côté-Boudreau, et Valéry Giroux. 2015. « L'Amélioration de la situation juridique de l'animal - Mémoire 047M déposé lors du mandat "Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 54" ». <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAPER/mandats/Mandat-32915/memoires-deposes.html>
- Adams, Carol J. 2016. *La politique sexuelle de la viande : une théorie féministe critique végétarienne*. Traduit par Danielle Petitclerc. Lausanne : Éditions L'Âge d'Homme.
- Agence du Revenu Canada. 2019. « Organismes de bienfaisance : politique et lignes directrices ». Consulté le 5 août 2019. <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/organismes-bienfaisance-dons/organismes-bienfaisance/politiques-lignes-directrices.html>
- Agulhon, Maurice. 1981. « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIXème siècle ». *Romantisme*, 81-110.
- Allied Market Research. 2018a. « Meat Substitute Market Expected to Reach \$7,549 Million, Globally, by 2025 ». Consulté le 5 août 2019. <https://www.alliedmarketresearch.com/press-release/global-meat-substitute-market.html>
- . 2018b. « Meat Substitute Market Size & Share | Industry Growth, Analysis - 2025 ». Consulté le 5 août 2019. <https://www.alliedmarketresearch.com/meat-substitute-market>
- Animal Legal Defense Fund. 2017. « 2017 Canadian Animal Protection Laws Rankings ».
- Animal Protection Party of Canada. s. d. « Electoral Reform ». *Animal Protection Party Of Canada* (blog). Consulté le 9 juillet 2019. <http://www.animalprotectionparty.ca/where-we-stand/electoral-reform/>
- Animal Rebellion. s. d. « Our Demands ». Consulté le 25 juillet 2019. <http://www.animalrebellion.org/demands/>
- Anonymous for the Voiceless. s. d. « About Us ». Anonymous for the Voiceless. Consulté le 6 août 2019. <https://www.anonymousforthevoiceless.org/about-us>
- Armanino. 2018. « Mercy For Animals - Financial Statements 2017 ».
- Armstrong, Elizabeth A. 2002. *Forging Gay Identities: Organizing Sexuality In San Francisco, 1950-1994*. Chicago: University of Chicago Press.
- Armstrong, Elizabeth A., et Mary Bernstein. 2008. « Culture, Power, and Institutions: a Multi-institutional Politics Approach to Social Movements ». *Sociological theory* 26 (1): 74-99.
- Arnaquq-Baril, Alethea. 2016. « Angry Inuk ». *National Film Board of Canada, Toronto*.
- Assemblée Nationale. s. d. « Journal des débats de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles - Assemblée nationale du Québec ». Consulté le 7 août 2019. <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/capern-41-1/journal-debats/CAPER-150915.html>
- Association végétane de l'Université Laval. 2019. « Le nom de la page aurait-il changé ? » <https://www.facebook.com/AVEGEUL/>

- Association végétarienne de France. 2016. « Entretien avec le capitaine Paul Watson, fondateur de l'ONG Sea Shepherd ». *AVF* (blog). 10 août 2016. <https://www.vegetarisme.fr/itv-paul-watson/>
- Association végétarienne de Montréal. 2019a. « Montréal toujours plus végé : L'édition 2019 de l'Annuaire des Commerces végétariens, végétaliens et véganes contient 102 nouveaux commerces ! » *Association végétarienne de Montréal* (blog). 26 juin 2019. Consulté le 10 août 2019. <https://vegemontreal.org/nouvelle/actualite/annonces/montreal-toujours-plus-vege-ledition-2019-de-lannuaire-des-commerces-vegetariens-vegetaliens-et-veganes-contient-102-nouveaux-commerces/16484/>
- . 2019b « Questions fréquentes ». Association végétarienne de Montréal. Consulté le 6 août 2019. <https://vegemontreal.org/questions-frequentes/>
- . s. d. « Initiative Montréal, ville végé ». *Association végétarienne de Montréal* (blog). Consulté le 24 juillet 2019. <https://vegemontreal.org/initiative-montreal-ville-vege/>
- . 2018. « Sondage de l'AVM auprès de ses membres ».
- Awada, Dalila. 2017 « Antiracisme et cause animale : une nécessaire solidarité ». Conférence donnée au festival végane de Montréal le 4 novembre 2017. <https://www.youtube.com/watch?v=S50avOmYx1k>
- Bailey, Christiane, et Jean-François Labonté. 2018. *La philosophie à l'abattoir : réflexions sur le bacon, l'empathie et l'éthique animale*. Montréal : Éditions Atelier 10.
- Baratay, Éric. 2011. « Le christianisme et l'animal, une histoire difficile ». *Ecozona, European Journal Of Literature, Culture and Environment* 2 (2) : 120-38.
- Be Fair Be Vegan. s. d. « Cliquez ici pour soutenir La Campagne Be Fair Be Vegan - Montréal organisée par Regard Animal ». Gofundme.Com. Consulté le 8 mai 2019. <https://www.gofundme.com/befairbeveganmtl>
- « Be Fair Be Vegan Campaign ». s. d. Consulté le 12 août 2019. <https://www.befairbevegan.com/campaign.html>
- Bergeron, Maxime. 2018. « Cavalia, la mauvaise cible ». *La Presse.ca*, 1er août 2018.
- Beylier, Pierre-Alexandre. 2012. « La chasse au phoque : entre information et désinformation ». *Études canadiennes / Canadian Studies. Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, n° 73 (décembre): 91-108. <https://doi.org/10.4000/eccc.293>
- Blanchon, Françoise, Yves Bonnardel, Corinne Monnet, et David Olivier. 1989. « Nous ne mangeons pas de viande pour ne pas tuer d'animaux ». <http://grenier.david.olivier.name/1989/Nous%20ne%20mangeons%20pas%20de%20viande%20pour%20ne%20pas%20tuer%20d%27animaux/>
- Borgatti, S.P., M.G. Everett, et L.C. Freeman. 2002. *Ucinet 6 for Windows: Software for Social Network Analysis*. Harvard, MA: Analytic Technologies.
- Bourdieu, Pierre. 1984. « Espace social et genèse des “classes” ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 52 (1): 3-14.
- Breton, Charles. 2008. « Le conservatisme moral au Canada : réseau d'acteurs et analyse identitaire ». Mémoire de maîtrise. Université de Montréal.
- Callicott, J. Baird. 1980. « Animal Liberation: A Triangular Affair ». *Environmental Ethics* 2 (4): 311-38.
- Carrié, Fabien. 2015. « Antispécisme. Aux sources du mouvement animaliste ». In *Encyclopædia Universalis*, 179-81. Paris: Universalis.
- CASA. s. d. « À propos ». https://www.facebook.com/pg/collectifasa/about/?ref=page_internal.

- Jackson, Kirk. 2019. Quebec cattle producers don't like the Beyond Meat company using the phrase « plant-based meat » - and they want the authorities to force a re-branding CBC Radio.
<https://nouveau.eureka.cc/Link/unimont1/news%2%b720190514%2%b7RX%2%b70aih190514008>.
- Cerf, Jacques. 2007. « Sans foie ni l'oie ». *Le Devoir*, 26 juillet 2007.
- Chabot, Frédéric. 2002. « Sandwichs “billots” ». *La Presse*, 1er février 2002.
- Chambre des communes. s. d. « Pétition e-2071 - Pétitions électroniques ». Consulté le 5 juillet 2019. <https://petitions.noscommunes.ca/fr/Petition/Details?Petition=e-2071>
- Charlebois, Sylvain, Simon Sobogyi, et Janet Music. 2018. « Perspective des consommateurs canadiens quant aux régimes alimentaires à base d'aliments végétaux de même qu'à leur consommation de viande ». Dalhousie University.
- Chartrand, Laurence. 2018. « Philippe Couillard défend les rodéos ». *Le Nouvelliste*. 10 septembre 2018. <https://www.lenouvelliste.ca/actualites/philippe-couillard-defend-les-rodéos-102e5291e659dca7ff5aef9b483e431f>
- Chauvel, Corentin. 2017. « Portugal : le nombre de végétariens a augmenté de 400 % en dix ans ». *Vegeomag* (blog). 14 octobre 2017. <https://www.vegeomag.fr/lifestyle/portugal-le-nombre-de-vegetariens-a-augmente-de-400-en-dix-ans-12562>
- Cherry, Elizabeth. 2006. « Veganism as a Cultural Movement: a Relational Approach ». *Social Movement Studies* 5 (2): 155-70.
- . 2016. *Culture and Activism: Animal Rights in France and the United States*. Abingdon-on-Thames: Routledge.
- Christiane Bailey. 2017. « La libération animale au-delà du véganisme : de la désobéissance sociale à la désobéissance civile ». Présenté à la Semaine pour la fin du spécisme, janvier 2017, UQAM - CASA (Collectif antispéciste pour la solidarité animale).
- Cinalli, Manlio. 2009. « Analyse de réseaux ». In *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 31-38. Références. Paris : Presses de Sciences Po.
- Cloutier, Élisa. 2019. « La routine santé de Jean-Philippe Cyr ». *Le Journal de Montréal*, 11 mars 2019.
- Collectif. 2013. « Les animaux ne sont pas des choses ».
- . 2014. « Nous sommes véganes » *Penser avant d'ouvrir la bouche* (blog). 15 avril 2014. <https://penseravantdouvrirlabouche.com/2014/04/15/nous-sommes-veganes/>
- Cornellier, Louis. 2013. « Tempête dans un verre de lait ». *Le Devoir*, 15 juin 2013.
- Craggs, Samantha. 2017. « Animal Rights Activist Who Gave Pigs Water Found Not Guilty of Mischief | CBC News ». *CBC News*. 3 mai 2017. <https://www.cbc.ca/news/canada/hamilton/pig-trial-verdict-1.4098046>
- CRÉ. 2018. « Animal Welfare Organizations: Responding to Ethical Challenges | Centre de recherche en éthique ». 2018. <https://www.lecre.umontreal.ca/cre-greea-sPCA-de-montreal/>
- Crenshaw, Kimberlé Williams. 2005. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur ». *Cahiers du Genre* 39 (2): 51-82. <https://doi.org/10.3917/cdge.039.0051>
- Cross, Leslie. 1949. « In Search of Veganism ». *The Vegan* 5 (2): 13-15.
- Cyr, Jean-Philippe. 2017. *La cuisine de Jean-Philippe*. Montréal : Éditions Cardinal.

- Della Porta, Donatella, et Sidney Tarrow. 2005. « Transnational processes and social activism: An introduction ». *Transnational Protest and Global Activism*. Lanham: Rowman&Littlefield.
- Della Porta, Donatella, et Mario Diani. 2009. *Social Movements: An Introduction*. Blackwell Publishing (Wiley-Blackwell).
- Desaulniers, Élise. 2011. *Je mange avec ma tête. Les conséquences de nos choix alimentaires*. Montréal : Éditions Stanké.
- . 2013. *Vache à lait : dix mythes de l'industrie laitière*. Montréal : Éditions Stanké.
- . 2014. « Pourquoi je suis végane – penser avant d'ouvrir la bouche ». 2014. <https://penseravantdouvrirlabouche.com/2014/08/21/pourquoi-je-suis-vegane/>
- . 2016. *Le défi végane 21 jours*. Montréal : Éditions Trécarré.
- Desloges, Yvon. 2011. « Les Québécois francophones et leur “identité” alimentaire : de Cartier à Expo 67 ». *Cuizine: The Journal of Canadian Food Cultures/Cuizine : revue des cultures culinaires au Canada* 3 (1): 0-0.
- Diani, Mario. 1992. « The Concept of Social Movement ». *The Sociological Review* 40 (1): 1-25. <https://doi.org/10.1111/j.1467-954X.1992.tb02943.x>
- . 2003a. « Leaders or Brokers? Positions and Influence in Social Movement Networks ». *Social Movements and Networks: Relational Approaches to Collective action*, 105-22.
- . 2003b. « Networks and Social Movements: a Research Programme ». In *Social Movements and Networks*. Oxford: Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/0199251789.003.0013>
- Donaldson, Sue, et Will Kymlicka. 2011. *Zoopolis: A Political Theory of Animal Rights*. Oxford: Oxford University Press.
- Dorais, Isabelle. s. d. « Des boucheries de Drummondville victimes de militants anti-spécisme | JDM ». Consulté le 22 juillet 2019. https://www.journaldemontreal.com/2018/11/23/des-boucheries-de-drummondville-victimes-de-militants-anti-specisme?fbclid=IwAR3hmahYfwYUFT4G9d45SW5of4ghkNE5efg8NNe4YnUJems_pI_8JSF_Icd0
- Drouin, Simon. 1999. « Un restaurant végétalien à la sauce communautaire ». *La Presse*, 25 juillet 1999.
- Dubreuil, Émilie. 2002. « Les végétaliens : des oiseaux rares ». *La Presse*, 17 octobre 2002.
- Dubuisson-Quellier, Sophie. 2008. *La consommation engagée*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Dufour, Pascale. 2013. *Trois espaces de protestation : France, Canada, Québec*. Trois espaces de protestation. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Dufour, Pascale, Graeme Hayes, et Sylvie Ollitrault. 2012. « Présentation: Radicalités et radicalisations : la fabrication d'une nouvelle “norme” politique? » *Lien social et politiques*, n° 68: 7-12.
- Dumas, Ève. 2009. « Le Québec aura bientôt ses Lundis sans viande ». *La Voix de l'Est*, 30 novembre 2009.
- Dumas, Leonard, William Menvielle, Jocelyn Perreault D., et Denis Pettigrew. 2006. « Terroirs, agrotourisme et marketing : le cas des fromages québécois ». *Téoros [Online]*, 25-1 2006. <http://journals.openedition.org/teoros/1317>
- Dupuis-Déri, Francis. 2009. « Le “masculinisme” : une histoire politique du mot (en anglais et en français) ». *Recherches féministes* 22 (2): 97-123. <https://doi.org/10.7202/039213ar>.

- Elias, Norbert. 1973. *La civilisation des mœurs*. Archives des sciences sociales. Paris : Calmann-Lévy.
- Équiterre. s. d. « Fermes d'élevage | equiterre.org - Pour des choix écologiques, équitables et solidaires ». Consulté le 25 juillet 2019. <https://equiterre.org/fiche/fermes-delevage>
- Ferguson, Priscilla Parkhurst. 1998. « A Cultural Field in the Making: Gastronomy in 19th-Century France ». *American journal of sociology* 104 (3): 597-641.
- Financière agricole. s. d. « Assurance stabilisation ». Consulté le 26 juillet 2019. <https://www.fadq.qc.ca/assurance-stabilisation/description/>
- Food Not Bombs. s. d. « Food Not Bombs ». Consulté le 8 août 2019. http://foodnotbombs.net/new_site/story.php
- FranceTerme. 2018. « flexivégétarisme / FranceTerme / Ressources / Accueil - Culture.fr ». 7 septembre 2018. <http://www.culture.fr/franceterme/result?francetermeSearchTerme=flexitarisme&francetermeSearchDomaine=0&francetermeSearchSubmit=rechercher&action=search>
- Francione, Gary. 2010. *Rain Without Thunder: The Ideology of the Animal Rights Movement*. Philadelphia: Temple University Press.
- Francoeur, Martin. 2018. « Frapper là où ça fait mal ». *Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette)*, 27 avril 2018. <https://nouveau.eureka.cc/Link/unimont1/news%20b720180427%20b7TNV%20b79663b11fd37c79e2eb2c81bb69f2a895>.
- Fuist, Todd Nicholas, Elizabeth Mogford, et Abhijit Das. 2018. « Lifestyle Movements as Social Networks: The Connections Between Everyday Politics and Larger Collective Action in an Indian Feminist Movement ». *Sociological Perspectives* 61 (6): 894-910. <https://doi.org/10.1177/0731121418757505>
- Gaarder, Emily. 2011. *Women and the Animal Rights Movement*. New Brunswick: Rutgers University Press.
- Gagné, Gilles. 2015. « Des pêcheurs piqués au vif ». *Le Soleil*, 9 mars 2015.
- Gibert, Martin. 2011. « Peter Singer, la souffrance animale, la poule... et l'œuf ». *Le Devoir*, 17 décembre 2011.
- . 2015. *Voir son steak comme un animal mort : véganisme et psychologie morale*. Montréal : Lux éditeur.
- Girard, Marie-Claude. 2003. « Campagne de boycott contre PFK pour cruauté envers les animaux ». *La Presse*, 9 janvier 2003.
- Giroux, Valéry. 2012. « Les droits fondamentaux des animaux: une approche antispéciste ». Thèse de doctorat. Université de Montréal.
- . 2017. *Contre l'exploitation animale. Un argument pour les droits fondamentaux de tous les êtres sensibles*. Lausanne : Éditions L'Âge d'Homme.
- Gouin, Daniel-Mercier. 2010. « Chapitre 9 - Dualité de l'agriculture canadienne, spécificité de la politique agricole québécoise ». In *Agricultures et paysanneries du monde*, 213-36. Versailles : Éditions Quæ.
- Goyette, Claude. 1993. « Le Mille-Feuille pour le corps et l'esprit ». *Le Soleil (Québec, QC)*, 1993.
- Greenpeace Canada. 2019. « S'attaquer à la crise climatique avec la Semaine mondiale sans viande ». Greenpeace Canada. 17 juin 2019. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/communiquede-presse/9428/sattaquer-a-la-crise-climatique-avec-la-semaine-mondiale-sans-viande/>

- Grellet, Tristan. 2014. « Végane ». *Les mots du végétarisme* (blog). 14 août 2014. <http://www.lesmotsduvegetarisme.fr/articles/les-mots-du-vegetarisme/vegane/>
- Gusta. s. d. « À propos ». Gusta Foods. Consulté le 6 août 2019. <https://gustafoods.com/a-propos/>
- Haenfler, Ross, Brett Johnson, et Ellis Jones. 2012. « Lifestyle Movements: Exploring the Intersection of Lifestyle and Social Movements ». *Social Movement Studies* 11 (1): 1-20.
- Hall, Charles. 2006. « Canadian animal anti-cruelty legislation ». *Michigan State University College of Law*.
- Harrison, Ruth. 2013. *Animal Machines*. Wallingford: Cabi Publishing.
- Harvey, Véronique. 2015. « 5 solutions pour remplacer la viande rouge ». *Le Journal de Montréal*, 6 novembre 2015.
- Hui, Ann. 2019. « Canada's New Food Guide Shifts Toward Plant-Based Diets at Expense of Meat, Dairy ». TheGlobeandMail.com. 22 janvier 2019. Consulté le 15 juillet 2019. <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-new-food-guide-shifts-toward-plant-based-foods/>
- Humane Society International. s. d. « Plant-Based Eating ». *Humane Society International*. Consulté le 28 mai 2019. <https://www.hsi.org/issues/plant-based-eating/>
- ICI.Radio-Canada.ca, Zone Société-. s. d. « Début du procès d'une femme accusée d'avoir abreuvé des porcs ». Radio-Canada.ca. Consulté le 26 juillet 2019. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/799109/porcs-cochons-abattoir-krajnc-save-pig>
- IFAW. s. d. « International Fund for Animal Welfare ». IFAW. Consulté le 5 août 2019. <https://www.ifaw.org/ca-en>
- Ingram, Darcy. 2013. « Beastly measures: Animal welfare, Civil Society, and State Policy in Victorian Canada ». *Journal of Canadian Studies* 47 (1): 221-52.
- International Vegetarian Union. s. d. « The American Vegetarian Society ». Consulté le 20 août 2019. <https://ivu.org/home/209-first-american-vegetarian-convention-wisconsin-usa-august-21-27-1949.html>
- IPCC. 2014. « Climate Change 2014: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change ». Geneva, Switzerland: IPCC.
- . 2019. « Chapter V : Food Security in Climate Change and Land: an IPCC Special Report on Climate Change, Desertification, Land Degradation, Sustainable Land Management, Food Security, and Greenhouse Gas Fluxes in Terrestrial Ecosystems. » Geneva, Switzerland: IPCC. <https://www.ipcc.ch/report/srcl/>
- Ipsos-Reid. 2004. « Consumer Perceptions of Food Safety and Quality, prepared for Agriculture and Agri-Food Canada ». Novembre 2004.
- . 2014. « Agriculture and Agri-food Canada. Consumer Perceptions of Food, wave 4 ». http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgsc-tps-gc/por-ef/agriculture_agri-food/2014/065-13/summary.pdf
- Israël, Liora. 2001. « Usages militants du droit dans l'arène judiciaire : le cause lawyering ». *Droit et société* 49 (3): 793-824.
- Jamieson, Dale. 1998. « Animal Liberation Is an Environmental Ethic ». *Environmental Values*, 41-57.
- Jolicoeur, Marjolaine. 1995. *Végétarisme et non-violence. Pour une transformation humaine, animale et planétaire*. Montréal : Éditions Le Commensal.
- . 1997. *L'assiette végétarienne. Recettes sans œufs ni produits laitiers*. AHIMSA.

- Journet, Paul. 2010. « Laraque narrateur de Terriens ». *La Presse*, 6 janvier 2010.
- Joy, Melanie. 2011. *Why We Love Dogs, Eat Pigs, and Wear Cows: an Introduction to Carnism*. Conari Press.
- KARA. s. d. « À propos ». https://www.facebook.com/pg/KARAKebekAnimalRightsAssociation/about/?ref=page_internal
- Knoke, David. 1990. « Networks of Political Action: Toward Theory Construction ». *Social forces* 68 (4): 1041-63.
- Kozinets, Robert V. 2015. « Netnography ». *The International Encyclopedia of Digital Communication and Society*, 1-8.
- Kriesi, Hanspeter. 2009. « Les mouvements sociaux et le système politique: quelques remarques sur les limites de l'approche du processus politique ». *Sociologie et sociétés* 41 (2): 21-38. <https://doi.org/10.7202/039257ar>
- Kymlicka, Will. 2019. « Pourquoi les animalistes sont-ils toujours les orphelins de la gauche ? » *L'Amorce*. Traduit par Martin Gibert. Consulté le 1er août 2019. <https://lamorce.co/pourquoi-les-animalistes-sont-ils-toujours-les-orphelins-de-la-gauche/>
- Lachapelle, Judith. 2002. « Manger (trop) bien ». *La Presse*, 16 mars 2002.
- Lacroix, Lilianne. 2001. « Le lait, poison ou aliment essentiel ». *La Presse*, 14 janvier 2001.
- « L'Amorce, un projet collectif ». 2018. *L'Amorce*. Consulté le 24 juin 2018. <https://lamorce.co/le-projet/>
- Lacroix, Sébastien. 2015. « Un autre coup d'éclat... mais pas à Sainte-Perpétue ». *L'Hebdo Journal (Cap-de-la-Madeleine) (site web)*, juillet 2015.
- Larue, Renan. 2015. *Le végétarisme et ses ennemis: vingt-cinq siècles de débats*. Paris : Presses universitaires de France.
- . 2019. *Le végétarisme des Lumières. L'abstinence de viande dans la France du XVIIIe siècle*. Paris : Classiques Garnier.
- Larue, Renan, et Valéry Giroux. 2017. *Le véganisme : « Que sais-je ? » n° 4068*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Lazega, Emmanuel. 1994. « Analyse de réseaux et sociologie des organisations ». *Revue française de sociologie*, 293-320.
- Le défi végane 21 jours. s. d. « Le défi végane 21 jours ». Le défi végane 21 jours / 21 Day Vegan Challenge. Consulté le 8 août 2019. <http://ledefivegane21jours.com/>
- Le Devoir. 2018. « Couillard appuie le rodéo ». *Le Devoir*. 2018. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/536395/couillard-appuie-le-rodéo>
- Léger. 2018. « Le bien-être et la protection des animaux en contexte de campagne électorale ». 15352-004.
- Les Cahiers antispécistes. s. d. « Présentation de la revue - Les Cahiers antispécistes ». Consulté le 8 août 2019. <https://www.cahiers-antispecistes.org/presentation-de-la-revue/>
- Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal*. 2019. *RLRQ c B-3.1*. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/B-3.1>.
- Loi sur les producteurs agricoles*. 2019. *RLRQ c P-28*. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/P-28>
- Lundi sans viande. s.d. « À propos ». Consulté le 8 août 2019. https://www.lundisansviande.net/a_propos

- Maeckelbergh, Marianne. 2011. « Doing is Believing: Prefiguration as Strategic Practice in the Alterglobalization Movement ». *Social Movement Studies* 10 (01): 1-20.
- MAPAQ. s. d. « Production agricole ». MAPAQ. Consulté le 26 juillet 2019. <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/statistiques/Pages/production.aspx>
- Marketwired. 2014. « Leading Animal Protection Groups Urge Health Canada to Use Common Sense in Labelling for Meat-Free Products », 6 octobre 2014.
- Massé, Bruno. 2008. « L'écologie radicale au Québec ». Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal.
- Massé, Bruno, Jacinthe Leblanc, et Philippe Saint-Hilaire Gravel. 2017. « Portrait des groupes écologistes communautaires du Québec ». Réseau québécois des groupes écologistes.
- McAdam, Doug. 2010. *Political Process and the Development of Black Insurgency, 1930-1970*. Chicago: University of Chicago Press.
- McAdam, Doug, John D. McCarthy, Mayer N. Zald, et N. Zald Mayer. 1996. *Comparative Perspectives on Social Movements: Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*. Cambridge: Cambridge University Press.
- McAdam, Doug, et David A. Snow. 1997. « Social Movements: Readings on their Emergence, Mobilization, and Dynamics ».
- Melucci, Alberto. 1988. « Getting Involved: Identity and Mobilization in Social Movements ». *International Social Movement Research* 1 (26): 329-48.
- . 1995. « The Process of Collective Identity ». *Social Movements and Culture* 4: 41-63.
- . 1996. *Challenging Codes: Collective Action in the Information Age*. Cambridge cultural social studies. Cambridge: Cambridge University Press.
- Mercy For Animals. 2014. « La cruauté des cages. Confinés, enchaînés et maltraités : l'industrie canadienne du veau démasquée. » <http://www.cruautescages.ca>
- Micheletti, Michele. 2003. « Shopping With and for Virtues ». In *Political Virtue and Shopping*, 149-68. Berlin: Springer.
- Mische, Ann. 2003. « Cross-talk in Movements: Reconceiving the Culture-network Link ». *Social Movements and Networks: Relational Approaches to Collective Action*, 258-80.
- Montréal végane / Vegan Montreal. s. d. « À propos ». <https://www.facebook.com/groups/103283679734734/about/>
- Morisset, Michel, et Jean-Michel Couture. 2010. *Politique et syndicalisme agricoles au Québec*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Mouvement de libération. s. d. « À propos ». https://www.facebook.com/pg/funklemonde/about/?ref=page_internal
- Mullen, Pat. 2016. « Review: 'Angry Inuk' – Point of View Magazine ». 11 mai 2016. <http://povmagazine.com/articles/view/review-angry-inuk>
- Neveu, Erik. 1999. « Médias, mouvements sociaux, espaces publics ». *Réseaux. Communication-Technologie-Société* 17 (98): 17-85.
- OCDE. 2016. « “Viande”, in Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2016-2025 ». Paris : Éditions de l'OCDE. https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2016-10-fr
- OQLF. 2002. « Capacitisme ». http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8362939
- Ouelette Vézina, Henri. 2018. « Le chef Jean-Philippe Cyr à TLMEP : Personne n'aime se faire dire quoi manger ». *Métro (Montréal, QC)*, 14 octobre 2018. <https://journalmetro.com/culture/1860776/le-chef-jean-philippe-cyr-a-tlmep-personne-naime-se-faire-dire-quoi-manger/>
- Pacelle, Wayne. 2016. *Humane Economy*. New York: HarperCollins Publishers.

- Parti vert du Québec. 2019. « Gynet Gloria Kozub : Porte-parole en droit des animaux. » 2019. https://www.pvq.qc.ca/gynet_gloria_kozub_cf
- Paternotte, David. 2011. *Revendiquer le « mariage gay »: Belgique, France, Espagne*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Péchu, Cécile. 2007. « Chapitre 3. Laissez parler les objets ! De l'objet des mouvements sociaux aux mouvements sociaux comme objets ». In *L'atelier du politiste*, 59-78. Recherches/Territoires du politique. Paris : La Découverte.
- Pelland, Sophie. 2002. « Végétalisme: une prise de conscience ». *La Presse*, 3 novembre 2002.
- Péloquin, Tristan. 2019. « À quoi servent les dons à la SPA Canada ? » *La Presse*, 13 mai 2019. <https://www.lapresse.ca/actualites/enquetes/201905/12/01-5225812-a-quoi-servent-les-dons-a-la-spa-canada-.php>
- Phelps, Norm. 2007. *The Longest Struggle : Animal Advocacy from Pythagoras to PETA*. New York: Lantern Books.
- Philippon, Maxime. 2019. « Vegan Capital : une solution financière pour investir et soutenir l'industrie végétane ». *Association végétarienne de Montréal* (blog). 4 juin 2019. <https://vegemontreal.org/nouvelle/vivre-vege/consommation/vegan-capital-une-solution-financiere-pour-investir-et-soutenir-lindustrie-vegane/16345/>
- Playoust-Braure, Axelle, et Christiane Bailey. 2016. « Anarchisme, féminisme et libération animale : un même combat contre les privilèges injustes ». Conférence donnée au Cégep de Saint-Laurent.
- Pleyers, Geoffrey. 2017. « The Local Food Movement in Belgium: from Prefigurative Activism to Social Innovations ». *Interface: a Journal for and about Social Movements* 9 (1): 123-39.
- Québec solidaire. 2018. « Réponse aux questions de la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) de Montréal ».
- Réseau action globale, et Catherine Ferland-Blanchet. 2003. « DM 207 - Mémoire présenté par Le Réseau action globale à la Commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement sur le développement durable de l'industrie porcine au Québec ». BAPE. <http://archives.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/MEMO207.pdf>
- Reus, Estiva. 2005. « Sentience ! » *Les Cahiers antispécistes*. 2 novembre 2005. <https://www.cahiers-antispecistes.org/sentience/>
- Ribeton, Théo. 2017. *V comme végétane*. Paris : Éditions Nova.
- Ribordy, Annette. 1998. « L'industrie canadienne de la fourrure: Entre le métier d'art et la production en grande série. » *Journal of Canadian Studies* 33 (Fall): 110-29.
- Roy, Alain, et Jean-Jacques Kona-Boun. 2018. « Conférence sur le dossier Rodéo ». Faculté de droit, Université de Montréal, 26 mai 2018. <https://www.youtube.com/watch?v=R3tLmn27ZKs>
- Ruby, Matthew B. 2012. « Vegetarianism. A Blossoming Field of Study ». *Appetite* 58 (1): 141-50. <https://doi.org/10.1016/j.appet.2011.09.019>
- Santé Canada. 2007. « Bien manger avec le Guide alimentaire canadien 2007 ». Lignes directrices. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/guide-alimentaire-canadien/contexte/historique-guide-alimentaire.html>
- . 2019a. « Historique des guides alimentaires canadiens de 1942 à 2007 ». Ottawa (Ontario). Consulté le 10 août 2018. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/guide-alimentaire-canadien/contexte/historique-guide-alimentaire.html>

- . 2019b. « Lignes directrices canadiennes en matière d'alimentation, à l'intention des professionnels de la santé et des responsables des politiques ». Consulté le 10 août 2018. Ottawa (Ontario). <https://guide-alimentaire.canada.ca/static/assets/pdf/CDG-FR-2018.pdf>
- Savard-Tremblay, Simon-Pierre. 2014. « Les souverainistes et l'étapisme: un changement de paradigme (1968-1980) ». Mémoire de maîtrise. Université de Montréal.
- Save Movement. s. d. « What Is The Save Movement? » *The Save Movement* (blog). Consulté le 26 juillet 2019. <https://thesavemovement.org/the-save-movement/>
- Scott James, C. 1985. *Weapons of the Weak: Everyday Forms of Peasant Resistance*. New Haven: Yale University Press.
- « Sea Shepherd ». s. d. Sea Shepherd. Consulté le 30 mai 2019. <https://seashepherd.org/>.
- Simoneau-Gilbert, Virginie. 2019. *Au nom des animaux : l'histoire de la SPCA de Montréal (1869-2019)*. Montréal : Éditions Somme Toute.
- Singer, Peter. 2012. *La libération animale*. Traduit par Louise Rousselle. Petite bibliothèque Payot - Essais. Paris: Éditions Payot.
- Smith, Miriam Catherine. 1999. *Lesbian and Gay Rights in Canada: Social Movements and Equality-Seeking, 1971-1995*. Toronto : University of Toronto Press.
- Sommier, Isabelle. 2012. « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture » *Lien social et politiques*, n° 68: 15-35
- Souchon, Mata'i. 2018. « Des carrières militantes animalistes abolitionnistes. L'engagement dans le groupe lyonnais de l'association L214 Éthique et Animaux. » Mémoire de Master 2. Université Lyon 2.
- Soyfoods Association. s. d. « Sales and Trends | Soyfoods Association | Health Benefits of Making Soy the Preferred Plant Based Protein ». Consulté le 5 août 2019. <http://www.soyfoods.org/soy-products/sales-and-trends>
- SPA Canada. 2019. « Vent de changement au sein de l'administration de la SPA Canada », 24 mai 2019.
- SPCA de Montréal. 2018. « Élections 2018 et animaux : les partis se positionnent ». SPCA de Montréal. 17 septembre 2018. <https://www.sPCA.com/elections-2018-et-animaux-les-partis-se-positionnent/>
- Stanley-Becker, Isaac. 2019. « Veganism? His 'Creed.' Access to Vegan Food? This Firefighter Claims It's His Human Right. » *Washington Post*, 22 mai 2019, sect. Morning Mix. <https://www.washingtonpost.com/nation/2019/05/22/vegan-firefighter-adam-knauff-canada-human-rights/>
- Saint-Jacques, Sylvie. 2010. « Les Géants Verts ». *La Presse*, 2010, sect. Arts et spectacles.
- Swidler, Ann. 1986. « Culture in Action: Symbols and Strategies ». *American sociological review*, 273-86.
- Tähtinen, Unto. 1979. *The Core of Gandhi's Philosophy*. Abhinav Publications.
- The Current, CBC Radio. 2016. « "Angry Inuk" Argues Anti-Seal Hunt Campaign Hurts Canadian Inuit Life | CBC Radio ». CBC. 4 mai 2016. <https://www.cbc.ca/radio/thecurrent/the-current-for-may-4-2016-1.3565645/angry-inuk-argues-anti-seal-hunt-campaign-hurts-canadian-inuit-life-1.3565719>
- The Vegetarian Resource Group. s. d. « How Many Adults in the U.S. are Vegetarian and Vegan | The Vegetarian Resource Group (VRG) ». Consulté le 1er avril 2019. https://www.vrg.org/nutshell/Polls/2016_adults_veg.htm

- Tilly, Charles, et Sidney Tarrow. 2008. *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*. Traduit par Rachel Bouyssou. Paris : Presses de Sciences Po.
- Toronto Pig Save. s. d. « About Us ». *Toronto Pig Save* (blog). Consulté le 25 mars 2019. <http://www.torontopigsave.org/about-us/>
- Traïni, Christophe. 2011. *La cause animale (1820-1980) : essai de sociologie historique*. 1^{re} éd. Paris: Presses universitaires de France.
- Tulasne, Patricia, et Anne-Marie Roy. 2003. *Végétariens mais pas légumes*. Les Éditions Publistar, Canada.
- TVA Nouvelles. 2018. « 5e édition du festival : un engouement certain pour l'alimentation végane ». TVA Nouvelles. 21 octobre 2018. <https://www.tvanouvelles.ca/2018/10/21/un-engouement-certain-pour-l'alimentation-vegane>
- (a). s. d. « Le Réseau action globale appelle au boycott ». TVA Nouvelles. Consulté le 16 avril 2019. <https://www.tvanouvelles.ca/2007/07/11/le-reseau-action-globale-appelle-au-boycott>
- (b). s. d. « Un congrès sur le végétarisme à Montréal ». TVA Nouvelles. Consulté le 16 avril 2019. <https://www.tvanouvelles.ca/2000/06/11/un-congres-sur-le-vegetarisme-a-montreal>.
- United Press International. s. d. « Animal Rights Group Calls for Boycott of Avon ». UPI. Consulté le 8 juillet 2019. <https://www.upi.com/Archives/1989/03/02/Animal-rights-group-calls-for-boycott-of-Avon/5865604818000/>
- Vegan Society. 2018. « Veganism Definition ». Consulté le 8 juillet 2019. <https://www.vegansociety.com/go-vegan/definition-veganism>
- . s. d. « Statistics ». The Vegan Society. Consulté le 1er avril 2019. <https://www.vegansociety.com/news/media/statistics>
- Vegan Society, Samantha Calvert. 2004. « Ripened by Human Determination ».
- Veggie Romandie. 2014. « Israël, premier pays vegan ? ». *Vie végane - antispécisme, cause animale, recettes végétaliennes, santé, mode, sport, astuces* (blog). 2 septembre 2014. <http://veggieromandie.ch/israel-premier-pays-vegan/> (Lien brisé)
- Véron, Ophélie. 2016. «(Extra)ordinary Activism: Veganism and the Shaping of Hemeratopias ». *International Journal of Sociology and Social Policy* 36 (11/12): 756-73. <https://doi.org/doi:10.1108/IJSSP-12-2015-0137>
- Vodanovich, Shahper, David Sundaram, et Michael Myers. 2010. « Research Commentary— Digital Natives and Ubiquitous Information Systems ». *Information Systems Research* 21 (4): 711-23.
- Voegtli, Michael. 2009. « Identité collective ». In *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 292-99. Paris : Presses de Sciences Po.
- . 2010. « Quatre pattes oui, deux pattes, non ! L'identité collective comme mode d'analyse des entreprises de mouvement social ». *Penser les mouvements sociaux, La Découverte, Paris*, 203-23.
- Walby, Kevin, et Jeffrey Monaghan. 2011. « Private Eyes and Public Order: Policing and Surveillance in the Suppression of Animal Rights Activists in Canada ». *Social Movement Studies* 10 (01): 21-37.
- Waldispuehl, Elena, et Adeline Branthonne. 2019. « La netnographie pour étudier une communauté masculiniste en ligne : contributions méthodologiques d'un e-terrain ».

Recherches qualitatives, Hors-série, L'ère du numérique : quelles possibilités pour la recherche qualitative ? (24): 1-14.

Watson, Donald. 1944. « The Vegan News », 1944.

World Animal Protection. 2014. « World Animal Protection | Animal Protection Index ». 2014.
<https://api.worldanimalprotection.org/#>

———. s. d. « Walmart: This Is Cruelty. End It. » World Animal Protection Canada. Consulté le 29 mai 2019.

https://actnow.worldanimalprotection.ca/page/42087/action/1?ea.tracking.id=facebook_share.

Guide d'entrevue

Engagement militant personnel (animalisme/véganisme)

- Qu'est-ce qui vous a mené à militer pour la cause animale ?
- Pouvez-vous me raconter votre implication ?
- Depuis combien de temps êtes-vous impliqué dans le groupe X ? Comment avez-vous commencé à militer ici ?
- Êtes-vous impliqué dans d'autres causes ?
- Est-ce qu'il y a des choses qui ont changé depuis le début de votre engagement ? Si oui quoi, et à votre avis pourquoi ?

Fonctionnement, stratégies et actions

- Pouvez-vous me raconter 3 à 4 actions que vous avez organisées au cours de l'année passée ?
- Dans votre groupe, privilégiez-vous une stratégie en particulier ? (*welfarisme, néo-welfarisme, abolitionnisme, stratégies plus ou moins radicales...*)
- Comment fonctionnez-vous à l'interne ? Qui prend les décisions sur les actions posées ?
- Comment faites-vous face aux divergences, s'il y en a ?
- Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous devez faire face ? (*par exemple, financement*)
- Quelles sont les actions les plus faciles à mettre en place ? (*par exemple, celles auxquelles le grand public et/ou les pouvoirs publics sont les plus réceptifs*)
- Dans votre expérience, pouvez-vous me mentionner l'action la plus réussie et celle qui a le moins bien fonctionné ?

Alliés et ennemis

- Est-ce que vous organisez des actions communes avec d'autres groupes ? Lesquels ? En général, qui sont vos alliés et partenaires principaux ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées dans ce travail commun ? Y'a-t-il des groupes avec lesquels il est plus facile ou plus difficile de travailler ?
- Quel est votre rapport aux autres mouvements/associations (*par exemple, le mouvement gai, écologiste, le féminisme*) ?
- Contre qui (ou quoi) luttez-vous ?
- Qui sont vos ennemis ?

Politique

- Comment vous situez-vous sur l'échiquier politique ?

Le mouvement végane — dans le monde et au Québec

- **Quelle est votre perception du mouvement végane dans le monde aujourd'hui ?**
- Quelles sont les forces et faiblesses du mouvement ?
- Quelles sont les spécificités du mouvement végane au Québec (*par rapport à d'autres pays, ou par rapport à d'autres mouvements*) ?
- En dix ans, quels ont été les changements les plus marquants dans l'histoire du mouvement ?

La cause animale — dans le monde et au Québec

- Comment qualifieriez-vous l'évolution de la cause animale depuis dix ans, dans le monde ?
- et au Québec ? (*du point de vue politique, juridique, militant... : par exemple, du point de vue de la réglementation agricole*).

Avis de la personne rencontrée

- J'ai fait ici une ligne de temps qui résume l'histoire du mouvement végane au Québec, ainsi qu'une cartographie des principales organisations, associations, etc., et les liens qui les unissent.
- Est-ce que cela reflète ce que vous connaissez du mouvement ? Sinon, que modifieriez/ajouteriez-vous ?

Ouverture

- Quelles sont les barrières à la diffusion du véganisme ? Les éléments facilitants ?
- Quelles sont les prochaines étapes qui attendent le mouvement animaliste ? Où serons-nous dans dix ans ?